

**Commission Pédagogique Nationale des IUT**

**Spécialité Génie Civil**

**ENQUETE NATIONALE**

**DUT GENIE CIVIL**

**PROMOTIONS 1998 à 2001**

**Mise en perspective sur les années 1992 à 2001**

**Rapport final**

Nos établissements universitaires à vocation professionnelle se doivent de vérifier l'adéquation des formations dispensées, aux besoins rencontrés en situation par leurs anciens étudiants pour réussir leur vie professionnelle.

La vérification ne pouvant se faire a priori, elle sera donc tentée après l'obtention du DUT, et sera régulièrement répétée pour essayer d'en tirer des orientations pour l'évolution ultérieure des formations.

C'est pourquoi avec le soutien financier de la Fédération Française du Bâtiment (FFB) et de la Fédération Nationale des Travaux Publics (FNTP), la Commission Pédagogique Nationale des IUT Génie Civil a confié à son secrétaire Monsieur Raymond Dupain de l'IUT de Saint-Nazaire, la tâche d'écrire à tous les titulaires du DUT Génie Civil diplômés au cours des 10 années de 1992 à 2001.

L'opération s'est déroulée en trois étapes :

- en 1998, interrogation des diplômés des promotions 92 à 97,
- en 2001, nouvelle interrogation de ceux qui en 98 avaient fait part de leur intérêt pour suivre l'évolution des formations,
- en 2002, interrogation des diplômés des promotions 98 à 2001.

Lors de cette troisième étape, Monsieur Dupain a été assisté par un autre membre de la CPN, en la personne de Monsieur Paul Kalck du CEREQ de Marseille.

Le présent document rend compte de la troisième enquête dont il compare les résultats à ceux de la première. Au total sur ces deux enquêtes 15 508 questionnaires ont été envoyés. Suite aux changements d'adresses 12 000 diplômés ont été effectivement interrogés, et près de 6 000 ont adressé une réponse.

Les résultats de ces enquêtes sont particulièrement intéressants à plusieurs titres :

- le taux élevé de réponses de l'ordre de 50% des personnes effectivement contactées permet de bien valider les résultats recueillis.
- les diplômés se placent rapidement sur le marché du travail à la fin de leurs études courtes ou longues,
- les interrogations sur l'adéquation entre options suivies au sein de l'IUT (Bâtiment, TPA, GCEB) et activité professionnelle reçoivent une réponse positive.
- Les chiffres de poursuite d'études sont éclairés, en distinguant la poursuite d'une année de celle en formation d'ingénieurs. Si 33% des diplômés rentrent dans la vie active dès la sortie de l'IUT, 46,7% des diplômés de 2001 étaient au travail fin 2002 et ce à plus de quatre cinquième dans des entreprises privées du BTP.
- Les commentaires reçus avec les réponses à l'enquête insistent sur l'intérêt des formations courtes post DUT venant apporter des compléments pratiques aux formations techniques des 2 années d'IUT.
- Un diplômé DUT sur deux, travaillant dans le secteur privé devient cadre dans un délai inférieur à 10 ans.

A l'occasion de ces échanges de correspondance, un certain nombre d'anciens élèves des IUT ont manifesté un intérêt pour être tenu au courant de l'évolution des formations et participer éventuellement à leur suivi. Ce sera une tendance à encourager, car aux côtés des collaborateurs permanents des établissements de formation, des groupes de jeunes anciens élèves peuvent avoir un apport particulièrement intéressant pour faire évoluer les formations avec l'évolution des besoins de tendance longue des entreprises d'accueil.

La formation est le grand enjeu des entreprises modernes. Elle est assise sur un socle établi pendant l'adolescence, adaptée en début de vie professionnelle d'autant plus vite que la formation initiale a été acquise dans des établissements travaillant en symbiose étroite avec les entreprises, renforcée en cours de vie professionnelle et adaptée en continu aux évolutions de fond des besoins grâce au temps rendu disponible par la réduction du temps de travail.

Avec l'insertion de la France dans l'Europe nos modèles nationaux doivent évoluer pour faciliter la mobilité des travailleurs au sein de l'Union Européenne. Ceci nécessite de rendre plus aisée les comparaisons entre établissements de formation. Les modules, les ECTS, le système LMD s'inspirent de ces réflexions. Au final nous aurons à repenser nos programmes de formation pour faciliter à nos étudiants l'acquisition des compétences qui leur seront nécessaires.

L'enquête, dont rend compte le présent document participe de cet objectif d'optimalisation des formations dispensées dans les départements Génie Civil des IUT.

Daniel TARDY  
Président de la Commission Pédagogique Nationale  
des départements d'IUT « Génie civil »  
Président de la Fédération Nationale des Travaux Publics

## PRESENTATION GENERALE DE LA DEMARCHE

Il n'est pas possible de réfléchir sur l'avenir sans essayer d'analyser l'action passée et ses résultats. Ceci est valable quelle que soit l'action menée et le domaine de la formation n'y fait pas exception. C'est ainsi que la Commission Pédagogique Nationale, sous l'impulsion de la Fédération Française du Bâtiment et de la Fédération Nationale des Travaux Publics, a engagé un vaste programme d'enquête et de réflexion afin de faire le point sur le devenir des diplômés DUT Génie Civil. Les différents travaux menés portent sur l'étude des parcours universitaires et professionnels de l'ensemble des étudiants diplômés du DUT Génie Civil en France au cours de des périodes 1992 à 2001.

Chronologiquement, ce travail se décompose en trois phases :

- la première enquête, réalisée en 1998 porte sur les promotions 1992 à 1997,
- Une deuxième enquête, portant sur un échantillon des mêmes promotions 1992 à 1997 et réalisée en 2001, a fait le point sur les parcours universitaires et professionnels trois ans après la première étude,
- Enfin, en 2002, les diplômés des promotions 1998 à 2001 ont été consultés sur des thèmes en cohérence avec les deux premières enquêtes afin de pouvoir établir un continuum allant de 1992 à 2001. Les résultats obtenus font l'objet de ce rapport.

Globalement, ces différents travaux d'investigation ont concerné l'ensemble des 15 508 étudiants ayant obtenus le DUT génie civil entre 1992 et 2001. Ils ont tous été destinataires des questionnaires utilisés pour ces trois enquêtes.

Les analyses ont été conduites sur 3 450 réponses (pour 7 300 personnes effectivement contactées) pour la première enquête, 373 réponses (pour 717 personnes effectivement contactées) pour la deuxième et 2 397 (pour 4 700 personnes effectivement contactées) pour la dernière. Il s'avère qu'environ 30% des personnes concernées initialement n'ont pu être contactées du fait de leur changement d'adresse à l'issue de leurs études.

Le taux de réponse, par rapport à l'ensemble de la population concernée, est donc globalement de 40%. Si on calcule ce taux par rapport aux personnes qui, n'ayant pas changé d'adresse, ont pu être jointes, il est de l'ordre de 57%.

## 1- LA DEMARCHE ENTREPRISE ET LES ACTIONS DEJA REALISEES

### 1-1 Enquête réalisée sur les promotions 1992 à 1997. Eléments recueillis en 1998.

Une première enquête portant sur tous les diplômés de tous les IUT sortis de 1992 à 1997 a donc été réalisée en 1998. Cette étude, commandée par la Commission Pédagogique Nationale de Génie Civil, avait permis de traiter 3 450 réponses représentant environ 47% des personnes n'ayant pas changé d'adresse.

Elle avait fait l'objet d'un rapport et d'une présentation officielle le 4 mai 1999 devant la CPN et les milieux professionnels de la FFB et de la FNTP.

Les axes forts de cette enquête concernaient :

- la vérification de l'adéquation entre option du DUT et branche professionnelle,
- le poids réel des poursuites d'études,
- les délais d'insertion après un DUT suivi ou non de poursuites d'études,
- la typologie des entreprises accueillant les diplômés, secteur privé ou secteur public, petites ou grandes entreprises etc..

### Les résultats les plus significatifs de l'enquête sur les cohortes 1992-1997 ont été les suivants :

- 61% des étudiants poursuivent des études selon des parcours très différents les uns des autres, ceux-ci allant des formations de type DUT + 1, sans augmentation de la qualification académique, jusqu'aux formations d'ingénieurs permettant une qualification élevée au sein de l'entreprise.
- 19% des diplômés DUT ont une classification de cadre, les 2/3 l'étant depuis moins d'un an tandis que 71% sont classés ETAM, et pour 1/3 depuis moins d'un an. L'embauche se fait donc essentiellement au niveau ETAM, la position cadre, lorsqu'elle est acquise rapidement,

correspondant probablement en grande partie aux diplômés ayant poursuivi leurs études en école d'ingénieur. En cinq ans, environ 11% des ETAM passent au statut cadre par promotion interne.

- L'activité principale de l'entreprise se situe principalement dans le domaine du Bâtiment, moindre en Travaux Publics et marginale en Génie Climatique. Les populations respectives de ces trois familles d'activité correspondent grossièrement à la répartition des différentes options du DUT. Par ailleurs, 31% des diplômés sont dans des activités hors BTP. La répartition des activités de la sphère BTP est la suivante :

	DUT Bâtiment		DUT TPA		DUT GCEB	
<b>Activité strictement Bâtiment</b>	76%	614	31%	220	52%	81
<b>Activité strictement TP</b>	22%	176	68%	476	15%	23
<b>Activité strictement Génie climatique</b>	2%	18	1%	3	32%	50
<b>Total</b>	100%	808	100%	699	100%	154

- Les 2/3 des DUT ayant un emploi sont dans une entreprise située dans leur proche région d'origine qui est également très souvent celle de l'IUT où ils ont effectués leurs études. Il y a donc, et de manière homogène une activité économique locale suffisante pour retenir une grande majorité de diplômés dans leurs régions d'origine.
- Si globalement, l'essentiel des diplômés travaille sur chantier, il faut remarquer le poids très significatif des métiers liés aux Bureaux d'études ou de contrôle ainsi que d'architecture.
- On constate que 75% des personnes travaillent dans le secteur privé.

## 1-2 Enquête de suivi des cohortes 1992 à 1997. Eléments recueillis en 2001

Une deuxième enquête a été réalisée en interrogeant les 929 personnes, diplômées de 1992 à 1997, qui s'étaient portées volontaires, lors de la première consultation, pour faire partager leur expérience professionnelle au bout de quelques années. Cette nouvelle enquête a été réalisée au cours de l'été 2001, ceci permettant de penser que toutes les poursuites d'études entreprises étaient achevées et qu'ainsi toutes les personnes étaient entrées dans la vie active. Les personnes n'ayant pas poursuivi leurs études ont alors trois à huit ans d'expérience professionnelle en entreprise.

Les axes principalement explorés par cette deuxième enquête concernaient les points principaux suivants :

- Faire un bilan exhaustif des poursuites d'études et de leur influence sur le déroulement de carrière,
- Appréhender les délais d'intégration dans l'entreprise et la place réelle du chômage,
- Déterminer le secteur d'activité et la ou les fonctions occupées dans l'entreprise,
- Connaître le statut occupé dans l'entreprise ainsi que le parcours professionnel et les rémunérations correspondantes.
- L'adéquation des études suivies par rapport au vécu professionnel ainsi que les souhaits de formation complémentaire.

### Les résultats principaux acquis lors de cette deuxième enquête ont été les suivants :

- **Cursus universitaire** : les poursuites d'études concernent 66% des DUT et le quart de celles ci concernent un approfondissement de un an post DUT. Ainsi, 35% des DUT intègrent l'entreprise immédiatement et ils

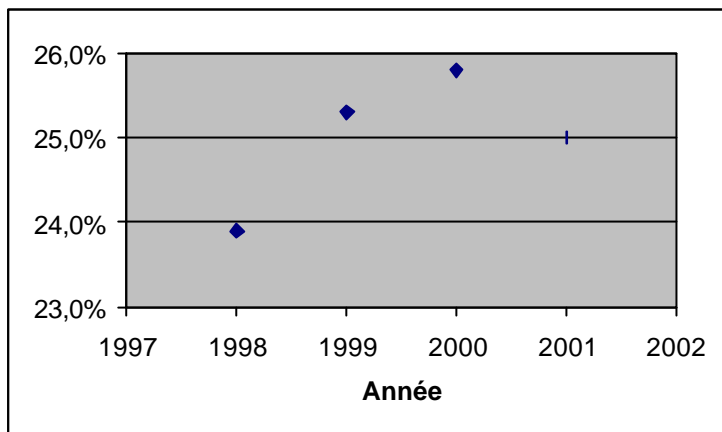
sont 50% en activité professionnelle un an après le DUT. Les poursuites d'études réalisées en école d'ingénieur conduisent très fréquemment à une position cadre dès la première embauche.

- **Insertion professionnelle** : elle se fait dans des conditions excellentes dans la mesure où plus de 80% des personnes trouvent leur premier emploi en moins de trois mois et 60% immédiatement. Ces scores sont encore plus performants pour ceux qui poursuivent leurs études. L'emploi est un CDI dans 60% des cas tandis que le chômage concernant l'accès au premier emploi, ou la recherche de travail entre deux emplois, même si il concerne 30% des personnes, est en général de durée assez courte. Il est alors inférieur à trois mois, une fois sur deux, et ne dépasse pas six mois pour 80% des cas.
- **L'emploi** se fait majoritairement dans le secteur du Bâtiment (39%), de façon moindre en Travaux Publics (26%), ceci n'étant pas surprenant compte tenu du poids économique prépondérant des activités du Bâtiment. Les 35% restant exercent, de manière très majoritaire, dans des métiers appartenant à la sphère du génie civil.
- **Le statut au sein de l'entreprise de secteur privé**, lors de la première embauche, se fait pour 71% au niveau ETAM et pour 19% au niveau cadre. La fonction publique attire 13% des diplômés. Après un premier parcours professionnel, les positions changent. Dans leur situation actuelle, les diplômés sont respectivement 37% ETAM, 38% cadres et 18% dans la fonction publique, le restant correspondant à des personnes travaillant à leur compte ou en recherche d'emploi.
- **Les DUT+1**, qui se distinguent peu des DUT « sec » pour leur statut ou leur salaire à la première embauche, voient leur situation fortement s'améliorer ensuite. Ils sont, dans ce groupe, 15% à accéder à la position cadre au bout de quelques années, alors qu'ils étaient moins de 2%, sous ce statut, à la première embauche.
- **Les rémunérations moyennes nettes annuelles** sont de 140.2 KF dans le secteur privé et de 140.4 KF dans le secteur public. Ces valeurs moyennes montrent donc des niveaux comparables dans le privé et le public. Toutefois, l'évolution dans le temps donne des évolutions beaucoup plus rapides dans le secteur privé par rapport au secteur public, en particulier pour les personnes en position cadre. Dans ce cas, les rémunérations du secteur privé sont nettement plus élevées que celles du secteur public à niveau académique équivalent. Toutefois, cette apparente similitude cache des disparités fortes dans le privé, avec des petits salaires en nombre significatif mais aussi des salaires élevés à très élevés dans quelques cas. Dans le secteur public, les salaires sont plus groupés autour de la valeur moyenne.
- **Les diplômés les plus anciens (1992) ont connu au plus trois entreprises** alors que les DUT sortis de 1995 à 1997 sont encore dans leur première entreprise. Sur la période étudiée, 5% des personnes du secteur privé passent dans le secteur public. Il n'y a pas de flux en sens contraire. On constate donc une grande fidélité à la première entreprise.
- **Les formations du DUT** comme celles réalisées en poursuites d'études reçoivent une appréciation favorable dans les trois quart des cas. Toutefois, un quart des personnes jugent que ces formations présentent des lacunes. Dans bien des cas, ceci nécessite une mise à niveau des connaissances, voire une réorientation lors du premier emploi. Les compléments en gestion, management sont parmi les plus demandés. La mise à niveau permanente en informatique et la formation commerciale sont également très demandées. Il semble donc que, sur le plan technique, la formation est performante. Par contre, la préparation à l'activité en entreprise et aux nombreuses et diverses compétences requises, semble insuffisante.
- D'une manière générale, il n'y a que peu ou pas de différence entre les **populations féminines et masculines**. Le délai pour accéder au premier emploi est légèrement plus long mais les proportions CDD, CDI sont identiques. Par contre la situation devant le chômage est plus défavorable aux femmes sans que les écarts soient considérables par rapport à la situation des hommes.

## 2- L'ENQUETE REALISEE AUPRES DES PROMOTIONS 1998 – 2001. ELEMENTS RECUEILLIS EN 2002

Cette enquête, objet du présent rapport, concerne les étudiants diplômés de 1998 à 2001. Elle concerne 6332 étudiants répartis dans les 19 départements génie civil alors en fonctionnement sur les territoires métropolitain et d'outre-mer. Si on considère le nombre de personnes réellement contactées (les adresses d'environ 30% des personnes se sont révélées erronées), le taux de réponse à cette enquête, est légèrement supérieur à 50%, ce qui est très voisin des taux de réponses observés dans les deux précédentes enquêtes.

On constate que la contribution de chacune des quatre promotions est équilibrée autour de 25% par année. Cette répartition est un atout important pour l'équilibre des représentations mais aussi pour une étude fiable des évolutions des différents paramètres au cours du temps.



On est donc à la fois face à un échantillon numériquement considérable et à un taux de retour assez exceptionnel. Ces deux éléments sont donc favorables à un traitement statistique sérieux et les résultats obtenus pourront être considérés comme fiables. Toutefois certains résultats concernant des tris croisés à populations très peu représentées seront donnés avec réserve.

Globalement, le contenu de l'enquête a été reçu très positivement dans la mesure où de très nombreuses notes manuscrites ont été retournées par les personnes ayant répondu et que 42% d'entre elles acceptent de participer à une nouvelle enquête dans quelques années pour étudier l'évolution de leur cursus académique et de leur intégration dans la profession.

## 3- REALISATION DE CE TRAVAIL

L'ensemble de ce travail a été réalisé par R. DUPAIN, Maître de conférences à l'IUT de SAINT-NAZAIRE et secrétaire de la CPN Génie Civil

Il est le fruit, en particulier pour l'enquête objet de ce rapport, d'une collaboration étroite et d'une aide décisive de PAUL KALCK, membre de la CPN et spécialiste du domaine des enquêtes dans le cadre de son activité au CEREQ à MARSEILLE. Sa participation active à la préparation de la consultation ainsi qu'à l'analyse des réponses reçues a permis la confrontation des idées permettant ainsi l'enrichissement des conclusions proposées.

## METHODOLOGIE ET STRUCTURE DU TRAITEMENT

La présente enquête a été réalisée avec un logiciel SPHINX qui présente un potentiel très élaboré d'analyse. Les précédentes enquêtes ont été réalisées à partir du logiciel ETHNOS aux potentialités d'analyse beaucoup plus réduites. Afin de pouvoir réaliser une véritable continuité entre les différentes enquêtes, nous avons pris le parti de présenter les résultats selon un plan voisin de ceux adoptés précédemment. Toutefois, des analyses plus approfondies ont pu être engagées du fait de cet environnement performant.

Afin de pouvoir établir en permanence une continuité entre les différentes enquêtes, **les principaux résultats antérieurs seront intégrés en caractères italiques sur fonds tramés**. Il sera possible ainsi d'établir des tendances générales couvrant la période 1992 à 2001.

Le plan général est le suivant :

### Première partie

- Données générales concernant la totalité des réponses à partir de tris simple (tris à plat)
  - Nature de l'échantillon
  - Cours universitaire
  - Cours professionnel
  - L'entreprise

### Deuxième partie

Recherche de tendances par tris croisés dans les domaines suivants :

- Résultats comparatifs selon l'IUT d'origine
- Caractère masculin ou féminin
- Année d'obtention du DUT
- Option suivie au cours de la deuxième année du DUT
- Poursuites d'études
- Insertion professionnelle
- Secteur d'activité de l'entreprise d'accueil
- Rémunérations

Toutes les analyses seront réalisées en **n'incluant que les réponses correspondant strictement au champ examiné**. Ceci implique que la dimension de l'échantillon est variable d'une question à l'autre. Ceci est également le cas pour les analyses multi critères, le nombre de non réponse ou de situation hors champ attachés à la question étant eux mêmes variables.

### Abréviations contenues dans le texte :

<b>BTP</b>	Bâtiment Travaux Publics
<b>DUT</b>	Diplôme Universitaire de Technologie
<b>GCEB</b>	Génie Climatique et Equipements du Bâtiment
<b>IUP</b>	Institut Universitaire Professionnalisé
<b>MST</b>	Maîtrise de Sciences et Techniques
<b>TPA</b>	Travaux Publics et Aménagements



**PREMIERE PARTIE Données générales concernant l'échantillon (tris à plat)****1- IUT DE RATTACHEMENT****1-1 IUT de rattachement**

Q1 : Dans quel département Génie Civil avez-vous effectué votre formation ?					
	Nombre de diplômés 1998/2001	Nombre de réponses reçues	Poids des réponses / populations de chaque département	Poids des réponses / ensemble des réponses	Poids du département / total effectifs DUT
AMIENS	256	85	33,2%	3,5%	4,0%
BETHUNE	371	129	34,8%	5,4%	5,9%
BORDEAUX	364	150	41,2%	6,3%	5,7%
BOURGES	210	79	37,6%	3,3%	3,3%
CERGY PONTOISE	243	61	25,1%	2,5%	3,8%
EGLETONS	343	152	44,3%	6,3%	5,4%
GRENOBLE	500	189	37,8%	7,9%	7,9%
LA REUNION	110	21	19,1%	0,9%	1,7%
LA ROCHELLE	310	113	36,5%	4,7%	4,9%
LE HAVRE	260	75	28,8%	3,1%	4,1%
LYON	392	187	47,7%	7,8%	6,2%
MARNE LA VALLEE	254	82	32,3%	3,4%	4,0%
NANCY	288	124	43,1%	5,2%	4,5%
NIMES	350	127	36,3%	5,3%	5,5%
REIMS	343	108	31,5%	4,5%	5,4%
RENNES	432	191	44,2%	8,0%	6,8%
SAINT-NAZAIRE	433	150	34,6%	6,3%	6,8%
STRASBOURG	378	169	44,7%	7,1%	6,0%
TOULOUSE	495	205	41,4%	8,6%	7,8%
	<b>6332</b>	<b>2397</b>	<b>37,9%</b>	<b>100,0%</b>	100,0%
Total des personnes réellement contactées: 4 700					

On constate un taux de retour significatif de l'ordre de 38% par rapport à la population de chaque département, tout en remarquant quelques faiblesses. C'est le cas pour Cergy Pontoise où la population est très dispersée en région parisienne, les adresses étant probablement peu fiables, et pour La Réunion où les poursuites d'études, très souvent réalisées en métropole, conduisent à la perte d'adresses fiables. A noter plusieurs scores au delà de 40% pour lesquels les étudiants manifestent un grand intérêt pour participer à cette démarche.

**1-2 Age**

Q2 : Quel âge avez-vous <b>aujourd'hui</b> ?			Age à la <b>sortie du DUT</b>	
AGE en 2002	Nb. cit.	Fréq.	AGE DUT	Fréq.
Moins de 22 ans	438	18,4%	moins de 19 ans	38,6%
De 22 à 24	1036	43,5%	19 à 20	23,4%
De 24 à 26	726	30,5%	20 à 21	18,0%
De 26 à 28	165	6,9%	21 à 22	12,5%
28 et plus	18	0,8%	22 à 23	4,8%
TOTAL CIT.	2383	100,0%	23 et plus	2,8%

L'ensemble de l'échantillon au moment de la réalisation de l'enquête (juin à octobre 2002) un âge moyen de 23.6 ans pour un âge moyen de 20 ans en sortie du DUT.

**1-3 Sexe**

La population féminine représente 11.8% de l'effectif, ce qui est proche des 12.2% constatés sur la population diplômée de 1992 à 1997.

## 2- LE CURSUS A L'IUT

### 2-1 Année d'obtention du DUT

Q5 : Année d'obtention de votre diplôme de DUT Génie Civil :		
ANNEEDUT	Nb. cit.	Fréq./ citations
1998	570	23,90%
1999	601	25,30%
2000	615	25,80%
2001	594	25,00%
TOTAL CIT.	2380	100%
Total observations	2397	

Pendant la période 1998 à 2001, la capacité d'accueil du DUT génie civil, dans ses différentes options, est restée quasiment stable pour l'ensemble des départements assurant la formation. On peut donc estimer que nous sommes face à une représentation très équilibrée des différentes promotions par rapport à l'ensemble de l'échantillon étudié. De ce fait, nous pourrions étudier avec pertinence l'évolution des différents paramètres en fonction de la date de sortie des différentes cohortes de DUT.

### 2-2 Option suivie pour le DUT

Option suivie pour votre DUT :	Enquête 1998-2001		<i>Analyse cohortes 1992-1997</i>
	Nb. cit.	Fréq.	
OPTIONDUT			
Bâtiment	1157	48,4%	46,5%
Travaux publics et aménagement (TPA)	999	41,8%	42,7%
Génie climatique et équipements du bâtiment (GCEB)	236	9,9%	10,8%
TOTAL CIT.	2392	100%	100%

On constate que l'attractivité des différentes options est restée globalement voisine dans les deux enquêtes. En réalité, ce sont les potentiels pédagogiques disponibles pour chaque option, au niveau national, qui sont restés très stables. Dans de nombreux départements, les étudiants choisissent leur option, ou se voient imposée celle-ci, selon leur rang de sortie en fin de première année.

A noter que 3.6% des diplômés DUT sont passés par la voie de l'apprentissage.

Nous voyons ci-dessous, dans le tris croisé entre année du DUT et option suivie, qu'il y a une progression continue de l'option bâtiment et un recul continu des options TPA et GCEB, de 1998 à 2001, l'ensemble des évolutions demeurant modérées. Ce point sera abordé de manière particulière dans le paragraphe traitant de l'influence de l'option choisie par rapport aux cursus universitaire et professionnel à suivre.

<i>Analyse cohortes 1992-1997</i>	<i>Bâtiment</i>	<i>TPA</i>	<i>GCEB</i>
1992	53.28%	32.51%	9.46%
1993	48.09%	42.82%	10.27%
1994	47.37%	42.28%	10.00%
1995	45.00%	43.24%	11.62%
1996	44.47%	45.14%	10.25%
1997	43.29%	44.23%	12.48%

ANNEE DUT / OPTION DUT	Bâtiment	TPA	GCEB
1998	44,90%	44,70%	10,40%
1999	45,30%	42,80%	11,80%
2000	51,40%	40,00%	8,60%
2001	51,40%	39,80%	8,80%
TOTAL	48,30%	41,80%	9,90%

Les évolutions constatées montrent que les changements principaux se font en sens alterné, les années 1997 et 1998 marquant le changement d'orientation des tendances. Il faut probablement rapprocher ces résultats de la conjoncture économique globalement peu favorable pendant la période 1992-97, puis beaucoup plus forte en 1998 2001, les secteurs du bâtiment et des travaux publics ayant d'ailleurs des dynamiques décalées dans le temps. Ce point sera également détaillé dans les analyse croisées autour de l'année de sortie du DUT.

### 2-3 Le bac d'origine

Q8 : A l'entrée à l'IUT, vous aviez :		
TYPE DE BAC	Nb. cit.	Fréq.
Un bac généraliste (famille des bac S)	1935	80,90%
Un bac orientation génie civil (type STI génie civil)	366	15,30%
Un autre BAC STI	39	1,60%
Un BTS	20	0,80%
BT, Bac Pro	14	0,60%
Un DEUG, une prépa	14	0,60%
Le DAEU	1	0,00%
Autres	3	0,10%
TOTAL CIT.	2392	100%

On constate que les bacs généralistes sont très prépondérants, ceci correspondant donc toujours au souhait des créateurs du DUT, de faire venir les formations générales à la technologie. L'apport des bacs technologiques génie civil reste pour autant très significatif. Il ne peut guère être plus important du fait de la taille limitée du vivier dans cette spécialité ainsi que de la concurrence des BTS qui recrutent fortement sur ce profil de bac. Les bacs professionnels restent très marginaux.

### 2-4 Le classement à la sortie du DUT

En prenant votre classement à la sortie du DUT, étiez-vous classé :			<i>Analyse cohortes 1992-1997</i>
CLASSEMENTDUT	Nb. cit.	Fréq.	
Dans les premiers 15% de la promotion	691	30,20%	26.82%
entre les premiers 15% et le premier quart de la promotion	512	22,40%	22.79%
dans le deuxième quart de la promotion	566	24,70%	25.74%
dans la deuxième moitié de la promotion	519	22,70%	24.65%
TOTAL CIT.	2288	100%	100.00%

#### *Analyse cohortes 1992-1997*

*Nous écrivions dans l'enquête 1992-1997 :*

*On peut craindre que psychologiquement, certains se soient vus dans le haut du tableau de classement de la promotion (15% supérieur) le résultat de 27% obtenu étant manifestement élevé. Il en va de même*

*probablement en sens inverse pour le classement de la deuxième moitié de la promotion. On peut toutefois raisonnablement considérer que globalement, l'échantillon des réponses couvre de manière à peu près homogène tous les rangs de classement à la sortie du DUT.*

Ce commentaire reste d'actualité !! On peut aussi penser que ceux qui « réussissent » répondent plus que ceux qui sont en situation de difficulté.

## 2-5 Poursuites d'études

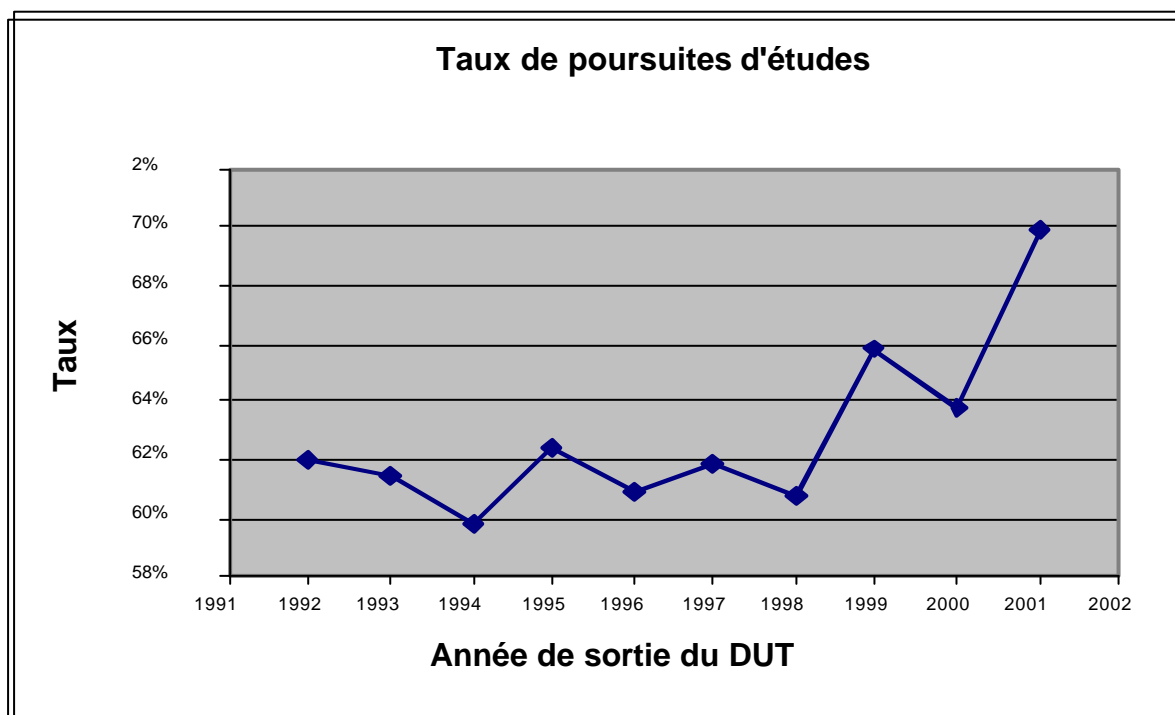
Q11 : Poursuites d'études après obtention du DUT		
APRESDUT	Nb. cit.	Fréq.
Vous avez poursuivi des études que vous n'avez pas encore achevées	937	39,2%
Vous avez poursuivi des études et vous occupez désormais un emploi	619	25,9%
Vous avez repris des études après une première expérience professionnelle	53	2,2%
Vous n'avez pas poursuivi ou repris d'études	780	32,6%
TOTAL CIT.	2379	100%

On constate que les poursuites d'études concernent 65.1 % des diplômés. Cette proportion était de 61.4 % entre 1992 et 1997.

L'évolution du taux de poursuites d'études (en %) au cours du temps est la suivante :

Analyse cohortes 1992-1997						Enquête 1998-2001			
1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001
62.0	61.5	59.8	62.5	60.8	61.9	61.5	65.8	64.1	70.0

Dans ce tableau, les reprises d'étude après une première expérience professionnelle ne sont pas prises en compte. Ce point sera évoqué dans les tris croisés réalisés autour des poursuites d'études après le DUT.



Il faut souligner que pour 81 % des cas, ces poursuites d'études appartiennent au domaine du génie civil. L'offre de formation comporte de véritables filières génie civil pour lesquelles les départements génie civil sont des partenaires forts.

Pour certains, les poursuites d'études sont terminées alors que pour d'autres elles sont encore en cours. En effet, leurs durées respectives varient de un an (type DUT + 1) à trois ans pour les niveaux Bac + 5. Ces éléments constituent une difficulté dans l'interprétation de certains résultats à l'interface entre formation et emploi.

Leur répartition, prenant compte de ces deux cas de figures, est indiquée ci-dessous. Elle porte sur un total de 1831 citations pour 1556 personnes ayant déclaré des poursuites d'études post DUT. La différence est le fait de poursuites d'études en cascade dans de nombreux cas.

Quel type de formation avez-vous suivi après le DUT ?							
Après l'obtention du DUT							
ETUD/APRES DUT	Poursuites études en cours	Poursuites études achevées	Total poursuites d'études post DUT	Sous totaux par regroupement	<i>Analyse cohortes 1992-1997</i>	Poursuite études continuées	TOTAL
DUT+1	4,2%	15,5%	19,7%		28,4%	0,7%	20,4%
Licence classique	3,3%	1,3%	4,6%	13,9%	16,9%	0,3%	4,8%
Licence professionnelle	3,7%	1,9%	5,6%			0,2%	5,7%
Maîtrise (de type classique ou MST)	2,6%	1,1%	3,7%			0,2%	4,0%
IUP seul	11,2%	4,3%	15,5%	20,1%	14,0%	0,1%	15,6%
IUP suivi d'un DESS	3,7%	0,9%	4,6%			0,0%	4,6%
Ecole d'ingénieurs	19,6%	4,7%	24,3%		23,4%	0,4%	24,8%
Diplômes du commerce	2,0%	1,1%	3,1%		4,2%	0,2%	3,2%
Ecole d'architecture	1,5%	0,4%	1,9%			0,1%	2,1%
Diplômes à l'étranger	3,1%	1,9%	5,0%		4,7%	0,2%	5,2%
Concours de la fonction publique	0,4%	1,1%	1,5%			0,0%	1,7%
CNAM	0,4%	0,7%	1,1%			0,2%	1,2%
DUT tertiaire	0,3%	0,1%	0,4%			0,0%	0,4%
IUFM, ENS Cachan	0,6%	0,1%	0,7%			0,0%	0,7%
Autres formations	2,8%	2,1%	4,9%			0,7%	5,6%
<b>TOTAL</b>	<b>59,3%</b>	<b>37,1%</b>	<b>96,4%</b>			<b>3,2%</b>	<b>100,0%</b>

On peut noter le poids très conséquent des formations de type DUT + 1 qui atteint, avec les licences professionnelles, le score de 25.3 %, celui-ci restant proche de celui constaté pour les seules formations DUT + 1 dispensées pour les promotions 1992 à 1997. La progression constatée dans les poursuites d'études se reporte en partie sur les formations d'IUP. On peut noter une stabilité des admissions en école d'ingénieur.

On constate un taux marginal de 3.2% de reprises d'études après une première expérience professionnelle.

Alors que l'apprentissage ne pesait que pour 3.6% pour le DUT en formation initiale, il représente 10.2% en formation post DUT auxquels il convient d'ajouter 11.7% au titre des contrats de qualification en poursuites d'études (taux calculés sur les poursuites d'études en cours ou déjà réalisées).

#### **Analyse cohortes 1992-1997**

*L'enquête précédente indiquait 5.4% pour l'apprentissage et 13.3% pour les contrats de qualification.*

Il faut noter que la poursuite de la formation est également envisagée par 26% des personnes exerçant ou ayant exercé une activité professionnelle. Cette proportion est proche des 32% recensés pour les promotions 1992-1997. Les ordres de grandeur sont donc voisins.

Les modalités et les buts recherchés par cette formation continuée sont les suivants :

Q21 : Modalités d'une formation continuée.		
	Nb. cit.	Fréq.
Congé individuel de formation	44	8,5%
Cours du soir	105	20,3%
Congé sans solde	6	1,2%
Formation à distance utilisant l'internet	20	3,9%
Plan de formation de l'entreprise	292	56,4%
Autre forme	51	9,8%
TOTAL CIT.	518	100%

La formation dans le cadre du plan de formation de l'entreprise est la formule souhaitée par 56% des personnes. Il faut remarquer un taux de 21.5% pour les cours du soir ou le congé sans solde, ceci montrant bien une motivation forte pour l'acquisition de nouvelles connaissances, y compris sur le temps libre personnel.

Q23 : Quels sont les buts de cette formation complémentaire ?		
	Nb. cit.	Fréq.
La mise à jour ou l'extension des connaissances professionnelles	371	40,7%
La recherche d'une promotion dans l'entreprise	279	30,6%
Le changement d'entreprise	70	7,7%
Le changement de métier	76	8,3%
La préparation à la création de votre propre entreprise	85	9,3%
autre	31	3,4%
TOTAL CIT.	929	100%

Il y a un besoin fort de complément des connaissances et de perfectionnement. Ainsi que cela l'avait également été constaté dans la précédente enquête, la gestion et l'organisation correspondent aux besoins les plus forts. Ceci correspond à une demande constante lorsque le nouveau diplômé aborde le marché du travail. C'est un domaine couvert par le programme pédagogique national mais qui ne peut être acquis efficacement que en situation réelle.

Le souhait de promotion est fortement présent. Un quart des personnes aspire à un changement fort : métier, entreprise voire création de sa propre entreprise.

Q25 : Dans quels domaines souhaitez-vous compléter vos connaissances ?		
	Nb. cit.	Fréq.
Nouvelles technologies	457	22,0%
Gestion	383	18,4%
Organisation	344	16,6%
Commercial	256	12,3%
Management	454	21,8%
Autre domaine	184	8,9%
TOTAL CIT.	2078	100%

**LA CARRIERE PROFESSIONNELLE****3-1 Nombre d'emplois occupés**

Q27: Depuis l'obtention de votre DUT, combien d'emplois avez-vous occupé ?			
	Nb. cit.	Fréq.	Fréquence hors poursuites d'études et chômage
Aucun (dont poursuites d'études en grande partie)	716	30,5%	
Un emploi	956	40,8%	58,9%
Deux emplois	448	19,1%	27,6%
Trois emplois	138	5,9%	8,5%
Plus de trois emplois	87	3,7%	5,3%
<b>TOTAL CIT.</b>	<b>2345</b>	<b>100%</b>	

L'interprétation du nombre d'emplois occupés se complique du fait que « aucun emploi » signifie en fait qu'il s'agit essentiellement de personnes en poursuite d'études, sachant que le taux de chômage est de 1.9%. Le calcul sur la seule population « hors poursuites d'études et chômage » montre que pour 60% des personnes, un seul emploi a été occupé contre 28% pour deux emplois.

L'enquête précédente montrait que 57% des personnes n'avaient connus qu'un seul emploi sur l'ensemble du parcours professionnel des promotions 1992-1997. Il n'y a donc pas de changement sur ce point. En réalité, les deux dernières enquêtes réalisées ont montré que, même sur des périodes assez longues (maximum huit ans), plus de la moitié des personnes ne connaissent qu'un seul emploi.

Q29: Quelle a été la durée de recherche de votre premier emploi?			
	Nb. cit.	Fréq.	
Entrée immédiate dans l'entreprise (ou moins d'un mois)	1096	69,9%	<b>93%</b>
Entre 1 et 3 mois	362	23,1%	
Entre 3 et 6 mois	81	5,2%	
Entre 6 et 12 mois	28	1,8%	
Supérieure à 12 mois	2	0,1%	
<b>TOTAL CIT.</b>	<b>1569</b>	<b>100%</b>	

On constate que pour 93% des cas, le premier emploi est acquis en moins de trois mois et immédiatement pour 70% des cas.

**Analyse cohortes 1992-1997**

Pour l'enquête 1992-1997, les résultats étaient les suivants :

Le tableau suivant (Q24) montre que 73% de ceux qui sont en recherche d'emploi trouvent celui-ci en moins de trois mois.

Q24 : Si oui, quelle a été la durée de votre recherche du premier emploi?			
	Effectifs	Pourcentage	
<b>Immédiatement</b>	406	16,0	<b>73.0%</b>
<b>1 à 3 mois</b>	1443	57,0	
<b>3 à 6 mois</b>	387	15,3	
<b>6 à 12 mois</b>	218	8,6	
<b>supérieure à 12 mois</b>	78	3,1	
<b>Total</b>	<b>2532</b>	<b>100</b>	



*Soit 73% embauchés en moins de trois mois et 16% immédiatement.*

On constate donc une amélioration très significative du marché du travail entre les deux études avec une embauche sur le premier emploi en moins de trois mois qui évolue de 73% à 93% entre les deux enquêtes.

Globalement, on observe par ailleurs que, toutes périodes confondues, 90% des personnes ont connu moins de trois mois de chômage, 7% entre trois et six mois et moins de 1% au delà de un an.

### 3-2 Le premier contrat de travail

Q30: Votre premier contrat de travail a été		
	Nb. cit.	Fréq.
Un CDD	496	30,5%
Une mission d'intérim	350	21,5%
Un CDI	673	41,4%
Un autre contrat (apprentissage et qualification)	107	6,6%
TOTAL CIT.	1626	100%

La rubrique «un autre contrat» correspond à l'ensemble des contrats d'apprentissage ou de qualification ainsi qu'une personne s'étant établie à son compte en qualité de travailleur indépendant. Ce résultat est difficile à situer dans le contexte général du contrat de travail pour deux raisons :

- il y a 3.6% de contrats d'apprentissage au niveau de la formation initiale du DUT
- il y a 10.2% de contrats d'apprentissage et 11.7% de contrats de qualification pour les poursuites d'études

Le résultat de 6.6% de contrats d'apprentissage et de qualification est le résultat des réponses à la question de la nature du premier contrat de travail. Il est peu cohérent avec les taux respectifs d'apprentissage et de qualification indiqués ci-dessus. En réalité, pour de nombreuses personnes, ces deux types particuliers de contrats n'ont pas été vécus comme des contrats de travail mais plus comme un statut particulier d'étudiant.

A noter également que l'enquête a été réalisée en juin 2002, c'est à dire un an après la dernière année concernée, à savoir 2001. Pour 22 d'entre eux, ils ont cumulé un contrat d'apprentissage pour le DUT et un contrat d'apprentissage ou de qualification pour leur poursuite d'études. Ceci explique la progression du pourcentage concernant ce type de contrat entre la première consultation et celle-ci. On constate donc qu'il est difficile d'analyser le premier contrat de travail lorsque la poursuite d'études se fait en partie au sein de l'entreprise.

### Analyse cohortes 1992-1997

*La précédente enquête indiquait :*

Q25 : Quelle est ou quelle était la forme de votre premier contrat de travail ?		
	Effectifs	Pourcentage
<b>CDD</b>	1134	43,9
<b>Intérim</b>	208	8,1
<b>CDI</b>	1073	41,6
<b>Contrat de qualification</b>	65	2,5
<b>Contrat d'apprentissage</b>	26	1,0
<b>Contrat à durée chantier</b>	20	0,8
<b>Fonction publique</b>	19	0,7

La situation est très voisine en ce qui concerne les CDI.

On observe actuellement, pour le premier contrat de travail, une augmentation des contrats d'intérim au détriment des CDD et ce, de manière à peu près équivalente en valeur absolue. Outre qu'il s'agit d'une situation concernant le premier contact avec l'entreprise, il faut se remettre dans le contexte d'une très forte activité du bâtiment, puis des travaux publics, au cours des dernières années. L'analyse fine des éléments disponibles

montre qu'un grand nombre de contrats d'intérim sont le fait de personnes en cours de poursuite d'études. Il s'agit donc très souvent de « jobs d'été ».

Il y a également une évolution à la hausse des contrats d'apprentissage et de qualification qui passent globalement de 3.5% à 6.6% entre la première et la deuxième enquête (sous réserve des commentaires ci-dessus concernant l'exploitation de ces résultats).

Q32: Si votre premier contrat de travail est un CDD, précisez sa durée :			
	Nb. cit.	Fréq.	<i>Analyse cohortes 1992-1997</i>
Moins de 3 mois	125	24,0%	28%
Entre 3 et 6 mois	191	36,7%	29%
Entre 6 et 12 mois	138	26,5%	25%
Supérieure à 12 mois	66	12,7%	18%
TOTAL CIT.	520	100%	100%

Q33: Si vous avez travaillé en intérim, quelle a été la durée totale de vos missions?		
	Nb. cit.	Fréq.
Moins de 3 mois	242	53,5%
Entre 3 et 6 mois	118	26,1%
Entre 6 et 12 mois	68	15,0%
Supérieure à 12 mois	24	5,3%
TOTAL CIT.	452	100%

On constate que les CDD, pour le premier contrat de travail, peuvent être relativement longs. Il en est de même pour les missions d'intérim. L'allongement de durée de ces contrats, entre les deux enquêtes, est essentiellement significatif pour les périodes de trois à six mois. Ces contrats, à durée relativement longue, correspondent à des personnes réellement entrées sur le marché du travail et non à des « jobs d'été ».

#### 4- L'ACTIVITE PROFESSIONNELLE ACTUELLE

##### 4-1 Emploi actuel

Q34: Quelle est votre situation actuelle ?		
	Nb. cit.	Fréq.
Vous occupez un emploi	1545	65,0%
Vous suivez des études à temps plein (cursus classique)	766	32,2%
Vous êtes au chômage	44	1,9%
Autre situation	21	0,9%
TOTAL CIT.	2376	100%

Cette répartition offre une vue globale de l'ensemble des réponses. Elle ne peut refléter la complexité des situations, en particulier celles correspondant aux personnes ayant un contrat de travail mais poursuivant en réalité leurs études (contrats d'apprentissage ou de qualification). La rubrique « autre situation » correspond à des cas particuliers ne comprenant pas les contrats d'apprentissage ou de qualification.

Q36: Nature de votre contrat de travail actuel (ou dernier emploi occupé)			
	Nb. cit.	Fréq.	<i>Analyse cohortes 1992-1997</i>
CDD	223	13,8%	16.0%
Intérim	73	4,5%	1.5%
CDI	1183	73,0%	66.6%
Autre	141	8,7%	15.9%
TOTAL CIT.	1613	100%	

En ce qui concerne l'emploi actuel, il y a augmentation de l'intérim, en relation probable avec la forte activité des dernières années. Ceci est accompagné d'un accroissement des CDI. Les CDD restent relativement stables d'une enquête à l'autre. Les personnes classées « Autre » correspondent de manière pratiquement exclusive à l'apprentissage et aux contrats de qualification.

Dans cette première vision à plat des différents paramètres, on peut mettre en perspective de temps, l'évolution des différents types de contrats.

Dans l'emploi que vous occupez actuellement (ou dans le dernier emploi occupé), quelle est la nature de votre contrat de travail ?					
Année d'obtention de votre diplôme de DUT Génie Civil :					
TYP EMPLOI/ANNE EDUT	1998	1999	2000	2001	TOTAL
CDD	10,9% ( 56)	10,6% ( 45)	15,8% ( 60)	21,1% ( 61)	13,8% ( 222)
Intérim	1,8% ( 9)	3,1% ( 13)	5,8% ( 22)	10,0% ( 29)	4,5% ( 73)
CDI	84,2% ( 432)	78,5% ( 333)	71,5% ( 271)	46,7% ( 135)	73,0% (1171)
Autre	3,1% ( 16)	7,8% ( 33)	6,9% ( 26)	22,1% ( 64)	8,7% ( 139)
TOTAL	100% ( 513)	100% ( 424)	100% ( 379)	100% ( 289)	100% (1605)

L'intérim correspond principalement aux diplômés des deux dernières promotions, avec ou sans poursuites d'études. Les CDD restent à un niveau assez constant pour les quatre promotions, tandis que les CDI s'affermissent pour les diplômés les plus anciens. Les tendances sont toutefois difficile à dégager, dans la mesure où coexistent pour ces données, les DUT sans ou avec poursuites d'études, celles-ci pouvant durer de un à trois ans.

**4-2 L'entreprise d'accueil**

Q38: Vous travaillez (ou avez dernièrement travaillé)		
	Nb. cit.	Fréq.
Dans une entreprise indépendante composée d'un seul établissement	457	28,3%
dans un établissement d'une entreprise à implantations multiples	252	15,6%
dans un établissement relevant d'une entreprise nationale ou d'un grand groupe	723	44,9%
dans un établissement ou un service d'une administration	179	11,1%
autre	1	0,1%
TOTAL CIT.	1612	100%

Q40: Quelle est la taille de l'établissement où vous travaillez (ou avez travaillé)?		
	Nb. cit.	Fréq.
Moins de 20 personnes	329	20,4%
De 20 à 50 personnes	292	18,1%
De 50 à 100 personnes	275	17,0%
De 100 à 500 personnes	329	20,4%
Plus de 500 personnes	388	24,1%
TOTAL CIT.	1613	100%

Q41: Cet établissement se situe géographiquement		
	Nb. cit.	Fréq.
Dans la région dont vous êtes originaire	1066	65,8%
Hors de votre région d'origine mais dans la région de votre IUT	125	7,7%
En France mais hors de votre région d'origine et région de votre IUT	403	24,9%
A l'étranger	25	1,5%
TOTAL CIT.	1619	100%

Les données concernant la taille de l'entreprise, ainsi que ses implantations nationales ou internationales, sont difficiles à interpréter car de nombreuses personnes ne savent pas répondre quand l'entreprise fonctionne de manière indépendante tout en appartenant à un grand groupe.

On peut toutefois retenir que :

- 11% des personnes travaillent dans les services publics
- deux personnes sur trois travaillent dans leur région d'origine.

**4-3 Le secteur d'activité**

Q42: Vous travaillez dans une entreprise dont l'activité concerne			
	Nb. cit.	Fréq.	<i>Analyse cohortes 1992-1997</i>
Le bâtiment	886	44,8%	38.1%
Les travaux publics	784	39,7%	28.0%
Le génie climatique	135	6,8%	2.9%
un autre secteur	171	8,7%	31.0%
TOTAL CIT.	1976	100%	100%

Les résultats, obtenus lors de ces deux enquêtes, présentent des différences dont l'interprétation est difficile. En effet, l'enquête 1992-1997 ne permettait qu'un seul choix, ce qui avait conduit à des difficultés dans la mesure où de nombreuses entreprises couvrent plusieurs des champs proposés. Il a donc semblé plus juste d'autoriser des réponses multiples pour l'enquête actuelle. Ce changement dans le protocole de réponse est principalement à l'origine des écarts constatés.

Ceci concerne de manière très significative le génie climatique, de nombreuses personnes travaillant dans le bâtiment ayant indiqué qu'une part plus ou moins grande de leur activité concernait également ce domaine.

Les emplois, toutes activités confondues, se situent massivement dans le secteur du génie civil, d'autant plus que 60% des activités exercées dans l'entreprise, et qualifiées de «autre secteur», appartiennent également à la sphère du génie civil (bureaux d'études ou de contrôle, maîtrise d'œuvre et maîtrise d'ouvrage, nucléaire, offshore, travaux ferroviaires etc...)

Globalement, 83% des emplois se situent dans le secteur privé :

Q44 : Statut juridique de l'entreprise dans laquelle vous travaillez			
	Nb. cit.	Fréq.	Analyse cohortes 1992-1997
Entreprise du secteur privé	1309	82,1%	75.2%
société concessionnaire (autoroutes, eau, télécom, ...)	16	1,0%	1.3%
secteur public (Equipement, coll. locales, enseignement)	154	9,7%	15.7%
entreprise publique (EDF, SNCF, Poste, etc)	54	3,4%	3.7%
secteur HLM	31	1,9%	1.9%
profession libérale	25	1,6%	0.3%
autre	6	0,4%	1.9%
TOTAL CIT.	1595	100%	100%

#### 4-4 Le statut de l'emploi actuel

Q47: Quel est (ou était) votre statut professionnel ?			
	Nb. cit.	Fréq.	Analyse cohortes 1992-1997
ETAM (employé, technicien, agent de maîtrise) du secteur privé	1112	69,5%	70.5%
Cadre du secteur privé	196	12,2%	19.6%
Technicien de la fonction publique	94	5,9%	4.3%
Cadre technique de la fonction publique	28	1,7%	
Technicien d'entreprises publiques (SNCF, EDF...)	50	3,1%	
Cadre technique d'entreprises publiques (SNCF, EDF...)	5	0,3%	
Travailleur indépendant	6	0,4%	
Enseignement	9	0,6%	0.7%
Autre	101	6,3%	4.9%
TOTAL CIT.	1601	100%	100%

La proportion de personnels ETAM est voisine dans les deux cas. Par contre, la proportion de cadres est différente, sans que pour autant on puisse être catégorique, dans la mesure où les questions posées dans les deux

enquêtes n'ont pas la même structure (différenciée pour l'enquête actuelle et groupé sous une seule rubrique pour l'enquête précédente).

On remarque tout de même que, pour les personnes occupant un emploi, secteur privé et secteur public confondus, il y a 14.2% de cadres, sachant qu'il s'agit de carrières professionnelles qui sont à leur tout début, sachant également que 39% des personnes sont encore en poursuites d'études.

L'écart constaté pour les cadres du secteur privé (12.2% actuellement pour 19.6% pour le suivi des cohortes 1992-1997 (taux par rapport à l'échantillon total)) est à relier à l'accession au statut cadre de nombreux ETA M en cours de carrière. Ce dernier point a été souligné dans l'étude du suivi des promotions 1992-1997 en 2001.

Dix ans après la sortie de l'IUT, si on considère les entreprises privées du secteur du BTP, une personne sur deux est de statut cadre.

#### 4-5 Qualification de l'emploi

Q53: Qualification de votre emploi actuel		
	Nb. cit.	Fréq.
Ingénieur, cadre d'entreprise du secteur privé	173	11,4%
Conducteur de travaux, techniciens, ETAM du secteur privé	791	52,0%
Chef de chantier du secteur privé	159	10,5%
Commercial du secteur privé	44	2,9%
Cadre, ingénieur du secteur public	21	1,4%
Technicien du secteur public	165	10,8%
Commercial du secteur public	1	0,1%
enseignement	12	0,8%
Emplois aidés (CES, contrat jeune, etc)	15	1,0%
Autre	140	9,2%
TOTAL CIT.	1521	100,0%

Ce tableau révèle quelques discordances par rapport au précédent, en particulier pour les statuts de cadre et ETAM, comparés aux qualifications des emplois d'ingénieur et de technicien.

A l'évidence, un certain nombre de personnes n'a pas répondu de façon cohérente à ces deux questions. Il est probable que les réponses sur la qualification actuelle correspondent dans certains cas à une qualification vécue dans l'entreprise mais non reconnue dans le statut. La rubrique « Autre » intègre diverses situations ainsi que 30 apprentis en poursuites d'études.

#### 4-6 Domaines d'activité dans l'entreprise

Q51 : Pouvez-vous préciser les domaines professionnels dans lesquels vous intervenez ?		
ACTIVENTR	Nb. cit.	Fréq.
Bâtiment gros œuvre	578	12,1%
Voirie et réseaux divers	538	11,2%
Bâtiment second œuvre	503	10,5%
Bureau d'études ou de contrôle	454	9,5%
terrassements, sondages, forages	373	7,8%
Equipements techniques du bâtiment	340	7,1%
Cabinet d'architecture et maîtrise d'œuvre	216	4,5%
Construction de chaussées et sols sportifs	199	4,2%
Bâtiment à structure métallique	191	4,0%
travaux de fondations	178	3,7%

Ouvrages d'art	173	3,6%
Autre	139	2,9%
Travaux souterrains	114	2,4%
Captage, traitement et distribution d'eau	104	2,2%
Négoce de matériaux du bâtiment	90	1,9%
Télécommunications	88	1,8%
lignes électriques	84	1,8%
Immobilier (gestion de biens, promotion immobilière, lotissements, etc.)	73	1,5%
Production d'ouvrages ou d'éléments préfabriqués (béton, plâtre, métal, etc.)	54	1,1%
Industrie des matériaux (ciments, granulats et carrières, bétons, enrobés et matériaux routiers, etc.)	49	1,0%
Travaux maritimes et fluviaux	46	1,0%
Construction de voies ferrées	43	0,9%
Laboratoire	39	0,8%
Stockage et traitement des déchets	36	0,8%
Maintenance installations industrielles	34	0,7%
Levage, montage	28	0,6%
Maîtrise d'œuvre, maîtrise d'ouvrage	14	0,3%
Environnement, propreté, espaces verts	10	0,2%
Pétrole, énergie	5	0,1%
Autre	139	2,9%
TOTAL CIT.	4793	100%

A noter que cette ventilation est le fruit d'une question pour laquelle le nombre de réponses possibles correspondait aux nombre d'items proposés pour répondre.

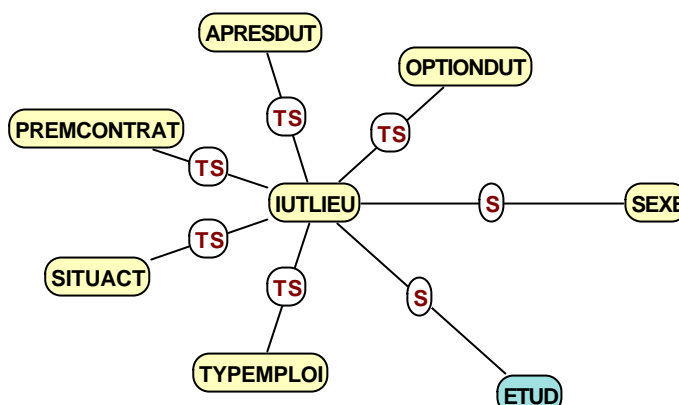
La rubrique «Autre » regroupe une multitude d'activité qui appartiennent souvent (0,5%) à la sphère du Bâtiment et des Travaux publics, le restant se situant hors de la sphère génie civil (1,4%). On peut en conclure que seulement 1,4% des activités sont strictement hors du champ du Génie civil au sens large.

La comparaison avec les résultats de l'étude précédente (promotions 1992-1997) est impossible car, dans ce cas, il était demandé de ne formuler qu'une seule réponse correspondant à l'activité principale. On ne prenait donc pas en compte, dans ce cas, la diversité des domaines de l'activité professionnelle.

## DEUXIEME PARTIE - ANALYSES CROISEES ET RECHERCHE DE TENDANCES

### 1- TYPOLOGIE DES PARCOURS EN RELATION AVEC LE DEPARTEMENT D'IUT DANS LEQUEL S'EST EFFECTUE LA FORMATION

On peut rechercher les relations significatives et très significatives entre lieu de formation, cursus de formation et parcours professionnel. Le diagramme ci-dessous indique les relations les plus significatives en relation avec le lieu de la formation.



Significativité des relations : NS : non significatif, PS : peu significatif, S : significatif, TS : très significatif. L'analyse à suivre tente de mettre en valeur les éléments forts de significativité et, à contrario, d'analyser en quoi, d'autres relations sont peu ou pas significatives.

#### 1-1 La population féminine

Dans quel département Génie Civil avez-vous effectué votre formation ?			
Sexe			Analyse cohortes 1992-1997
IUTLIEU/SEXE	Masculin	Féminin	Population féminine
Amiens	96,5% ( 82)	3,5% ( 3)	11.1%
Béthune	92,2% ( 119)	7,8% ( 10)	10.4%
Bordeaux	83,3% ( 125)	16,7% ( 25)	12.1%
Bourges	91,1% ( 72)	8,9% ( 7)	13.6%
Cergy-Pontoise	91,5% ( 54)	8,5% ( 5)	15.9%
Egletons	86,8% ( 131)	13,2% ( 20)	9.3%
Grenoble	89,9% ( 170)	10,1% ( 19)	16.3%
La Réunion	90,5% ( 19)	9,5% ( 2)	
La Rochelle	90,3% ( 102)	9,7% ( 11)	12.7%
Le Havre	89,3% ( 67)	10,7% ( 8)	4.9%
Lyon	87,7% ( 164)	12,3% ( 23)	12.0%
Marne-la-Vallée	86,6% ( 71)	13,4% ( 11)	7.6%
Nancy	92,7% ( 115)	7,3% ( 9)	16.3%
Nîmes	88,2% ( 112)	11,8% ( 15)	14.4%
Reims	92,6% ( 100)	7,4% ( 8)	17.9%
Rennes	84,8% ( 162)	15,2% ( 29)	10.1%
Saint-Nazaire	84,7% ( 127)	15,3% ( 23)	10.2%



Strasbourg	88,1% ( 148)	11,9% ( 20)	9.9%
Toulouse	83,3% ( 170)	16,7% ( 34)	13.8%
TOTAL	88,2% (2110)	11,8% ( 282)	12.3%

La population féminine représente globalement 11.8% de la population des DUT, ceci incluant des variations significatives d'un département à l'autre avec des extrêmes de 3.5% à Amiens et 16.7% à Toulouse. La comparaison avec les résultats de l'enquête précédente montre qu'il n'y a pas de taux particulier de la population féminine en relation avec le département fréquenté. Seul, le département de Lyon est stable dans le temps, ce qui n'est alors probablement qu'une coïncidence.

**1-2 Option suivie pour le DUT et poids de l'apprentissage en cycle initial**

Dans quel département Génie Civil avez-vous effectué votre formation ?						
Option suivie pour votre DUT :			<i>Analyse cohortes 1992-1997</i>			
IUT/LIEU/OPTION DUT	Bât	TPA	GCEB	Bât	TPA	GCEB
Amiens	40,0%	36,5%	23,5%	42,71%	36,18%	21,11%
Béthune	62,8%	35,7%	1,6%	48,34%	51,66%	
Bordeaux	49,0%	44,3%	6,7%	42,17%	57,83%	
Bourges	48,1%	51,9%	0,0%	31,07%	68,93%	
Cergy-Pontoise	42,6%	39,3%	18,0%	37,40%	33,59%	29,01%
Egletons	23,2%	65,6%	11,3%	33,54%	50,93%	15,53%
Grenoble	57,1%	42,9%	0,0%	55,32%	43,97%	0,71%
La Réunion	100,0%	0,0%	0,0%	Département non concerné par l'enquête 1992-1997		
La Rochelle	54,5%	44,6%	0,9%	53,22%	46,78%	
Le Havre	56,0%	44,0%	0,0%	69,14%	30,86%	
Lyon	39,0%	47,6%	13,4%	43,98%	41,46%	14,57%
Marne-la-Vallée	36,6%	42,7%	20,7%	35,44%	41,77%	22,78%
Nancy	41,1%	58,9%	0,0%	43,30%	56,70%	
Nîmes	51,2%	48,8%	0,0%	60,37%	39,02%	0,61%
Reims	47,2%	31,5%	21,3%	47,53%	32,72%	19,75%
Rennes	56,3%	25,8%	17,9%	54,89%	27,07%	18,05%
Saint-Nazaire	59,3%	40,0%	0,7%	58,72%	41,28%	
Strasbourg	47,9%	34,3%	17,8%	45,05%	32,67%	22,28%
Toulouse	44,6%	33,3%	22,1%	41,04%	33,58%	25,37%
TOTAL	48,4%	41,8%	9,9%	46,50%	42,70%	10,81%
Répartition du potentiel pédagogique national disponible	48%	41%	12%			

Pour les deux enquêtes, les répartitions des réponses selon l'option suivie restent cohérentes par rapport aux capacités d'accueil des différentes options dans chaque département. Il demeure quelques incohérences à la marge : cas par exemple d'étudiants se déclarant en option GCEB dans des départements qui n'offrent pas cette option (changement d'IUT en cours de cursus). La répartition globale moyenne est très voisine dans les deux enquêtes et elle est très proche de la répartition du potentiel pédagogique national disponible.

Les tendances observées en fonction de l'option suivie ou de l'origine géographique pourront donc être dégagées avec une fiabilité suffisante.

Cette vision moyenne de répartition, entre les trois options, cache une évolution numérique des populations au cours du temps. Celle ci sera abordée ultérieurement.

A noter que la voie de l'apprentissage, pour l'acquisition du DUT, reste confidentielle (3.6% de l'effectif total), l'essentiel étant le fait des départements de BETHUNE, BORDEAUX, GRENOBLE, LA REUNION.

Il s'avère que les contrats d'apprentissage et de qualification sont nettement plus fréquents dans les formations post DUT.

## 1-3 Les poursuites d'études après le DUT

Dans quel département Génie Civil avez-vous effectué votre formation ?					
Poursuites d'études après l'obtention du DUT					
IUTLIEU/APRESDUT	Poursuites d'études en cours	Poursuites d'études terminées.	Total poursuites d'études en cours ou terminées	Analyse cohortes 1992-1997 Poursuites d'études	Evolution entre 1992-1997 et 1998-2001
Amiens	34,1%	20,0%	54,1%	53,8%	0,3%
Béthune	28,7%	17,1%	45,8%	56,1%	-10,3%
Bordeaux	38,3%	24,2%	62,5%	63,3%	-0,8%
Bourges	48,1%	27,8%	75,9%	47,3%	28,6%
Cergy-Pontoise	36,7%	45,0%	81,7%	62,9%	18,8%
Egletons	36,8%	19,7%	56,5%	54,0%	2,5%
Grenoble	37,8%	27,1%	64,9%	62,4%	2,5%
La Réunion	38,1%	14,3%	52,4%		52,4%
La Rochelle	35,7%	17,0%	52,7%	51,2%	1,5%
Le Havre	38,7%	20,0%	58,7%	72,8%	-14,1%
Lyon	49,7%	21,4%	71,1%	60,5%	10,6%
Marne-la-Vallée	46,9%	23,5%	70,4%	84,8%	-14,4%
Nancy	38,7%	35,5%	74,2%	62,8%	11,4%
Nîmes	42,1%	31,0%	73,1%	67,4%	5,7%
Reims	30,6%	25,9%	56,5%	64,8%	-8,3%
Rennes	35,1%	34,0%	69,1%	68,1%	1,0%
Saint-Nazaire	31,3%	27,3%	58,6%	63,0%	-4,4%
Strasbourg	42,0%	25,4%	67,4%	62,4%	5,0%
Toulouse	49,3%	28,6%	77,9%	65,3%	12,6%
TOTAL	39,2%	25,9%	65,1%	61,4%	3,7%

Ces mêmes données peuvent être classées selon un ordre dégressif en fonction du total des poursuites d'études en cours ou terminées. On peut alors réunir les départements en groupes homogènes selon les taux de poursuites d'études :

IUTLIEU/APRESDUT	Poursuites d'études en cours	Poursuites d'études terminées.	Total poursuites d'études en cours ou terminées	Analyse cohortes 1992-1997 Poursuites d'études	Evolution entre 1992-1997 et 1998-2001
<b>Groupe des départements à taux de poursuites d'études supérieur à la moyenne nationale</b>					
Cergy-Pontoise	36,7%	45,0%	81,7%	62,9%	18,8%
Toulouse	49,3%	28,6%	77,9%	65,3%	12,6%
Bourges	48,1%	27,8%	75,9%	47,3%	28,6%
Nancy	38,7%	35,5%	74,2%	62,8%	11,4%
Nîmes	42,1%	31,0%	73,1%	67,4%	5,7%
Lyon	49,7%	21,4%	71,1%	60,5%	10,6%
Marne-la-Vallée	46,9%	23,5%	70,4%	84,8%	-14,4%
<b>Groupe des départements proches de la moyenne nationale du taux de poursuites d'études</b>					
Rennes	35,1%	34,0%	69,1%	68,1%	1,0%

Strasbourg	42,0%	25,4%	67,4%	62,4%	5,0%
Grenoble	37,8%	27,1%	64,9%	62,4%	2,5%
Bordeaux	38,3%	24,2%	62,5%	63,3%	-0,8%
<b>Groupe des départements à taux de poursuites d'études inférieur à la moyenne nationale</b>					
Le Havre	38,7%	20,0%	58,7%	72,8%	-14,1%
Saint-Nazaire	31,3%	27,3%	58,6%	63,0%	-4,4%
Egletons	36,8%	19,7%	56,5%	54,0%	2,5%
Reims	30,6%	25,9%	56,5%	64,8%	-8,3%
Amiens	34,1%	20,0%	54,1%	53,8%	0,3%
La Rochelle	35,7%	17,0%	52,7%	51,2%	1,5%
La Réunion	38,1%	14,3%	52,4%		52,4%
Béthune	28,7%	17,1%	45,8%	56,1%	-10,3%
TOTAL	39,3%	26,0%	65,3%	61,4%	3,9%

Si, globalement, on observe un accroissement des poursuites d'études après le DUT, on constate des variations relatives, entre les deux enquêtes. Celles-ci peuvent être significatives tout en étant difficilement interprétables. En effet, plusieurs phénomènes peuvent jouer dans le même sens ou en sens contraire :

- existence de filières universitaires locales fortes et cohérentes dans le domaine du génie civil qui favorisent les poursuites d'études
- influence de la reprise économique du BTP qui pousse à l'embauche rapide
- situations locales particulières : départements jeunes ou isolés
- IUT situés en région parisienne, pour lesquels l'offre de formation est considérable, l'offre économique est forte et variée, la population étudiante est très dispersée mais aussi certainement très mobile

Les poursuites d'études reprises après une première expérience professionnelle concernent 3.2% des personnes.

Dans 97% des cas, et de manière très homogène, les poursuites d'études sont réalisées dans la sphère du génie civil. Seul 1% des cas relèvent d'une démarche de formation dans un autre domaine, incluant la double compétence. Ces parcours, hors génie civil, concernent essentiellement le domaine commercial.

La ventilation des principales poursuites d'études en fonction de l'IUT d'origine est largement fonction des opportunités locales en ce qui concerne les formations de type DUT+1. Citons dans ce cas, les scores les plus élevés pour RENNES, NANCY, GRENOBLE, NIMES. Ces IUT hébergent des formations très professionnalisantes répondant au critère DUT+1. Il y a là un effet déterminant de la proximité.

Pour toutes les formations de type licence, maîtrise, IUP ou écoles d'ingénieur, il est difficile d'établir une corrélation fiable avec l'offre locale. Ces poursuites d'études se font essentiellement avec mobilité.

Dans 21.5% des cas, ces poursuites d'études se font sous le régime de l'apprentissage ou en contrat de qualification, et ceci essentiellement pour les formations de type DUT+1, les formations d'ingénieur et les formations commerciales.

La répartition des poursuites d'études est détaillée dans le tableau ci-dessous. On peut retenir le poids très significatif des formations du type DUT + 1 et des formations d'ingénieur. A noter la position particulière de AMIENS, BETHUNE, BORDEAUX, LA REUNION pour ce qui concerne les études au CNAM

A noter que dans l'ensemble « Autres formations », on trouve des destinations en nombres significatifs vers les DESS, le CFPCT (formation de conducteurs de travaux de Toulouse), les DEUG, les Mastères et Magistères, le CHEBAP, les BTS, les DEA.

## Principales poursuites d'études post DUT :

ETUD	an, etc.)	e	onnelle	ou MST)	IUP seul	DESS	génieurs	merce	re	ger	blique	CNAM	tertiaire	Cachan	s	TOTAL
<b>IUTLIEU</b>																
Amiens	24,6%	3,5%	0,0%	5,3%	12,3%	5,3%	24,6%	3,5%	1,8%	3,5%	3,5%	7,0%	1,8%	1,8%	1,8%	100%
Béthune	6,7%	13,3%	2,7%	9,3%	18,7%	5,3%	16,0%	4,0%	0,0%	1,3%	6,7%	8,0%	0,0%	1,3%	6,7%	100%
Bordeaux	18,3%	9,6%	7,8%	6,1%	16,5%	2,6%	21,7%	1,7%	0,0%	0,9%	1,7%	3,5%	0,0%	1,7%	7,8%	100%
Bourges	15,6%	0,0%	6,3%	3,1%	21,9%	3,1%	35,9%	1,6%	4,7%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	7,8%	100%
Cergy-Pontoise	15,5%	1,7%	3,4%	0,0%	20,7%	8,6%	34,5%	6,9%	1,7%	0,0%	0,0%	1,7%	0,0%	0,0%	5,2%	100%
Egletons	16,3%	6,7%	2,9%	3,8%	13,5%	7,7%	34,6%	1,0%	0,0%	1,9%	6,7%	0,0%	0,0%	1,0%	3,8%	100%
Grenoble	24,3%	4,9%	4,2%	3,5%	12,5%	2,1%	25,7%	3,5%	1,4%	11,1%	0,7%	0,0%	0,7%	1,4%	4,2%	100%
La Réunion	0,0%	23,5%	41,2%	17,6%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	5,9%	0,0%	0,0%	5,9%	0,0%	0,0%	5,9%	100%
La Rochelle	20,3%	3,1%	12,5%	0,0%	15,6%	9,4%	28,1%	4,7%	1,6%	1,6%	0,0%	1,6%	0,0%	0,0%	1,6%	100%
Le Havre	14,0%	6,0%	6,0%	6,0%	6,0%	2,0%	46,0%	0,0%	0,0%	4,0%	0,0%	0,0%	0,0%	2,0%	8,0%	100%
Lyon	21,1%	7,2%	5,9%	1,3%	13,2%	0,0%	34,9%	2,0%	3,3%	7,9%	1,3%	0,0%	0,0%	0,0%	2,0%	100%
Marne-la-Vallée	13,8%	1,5%	6,2%	3,1%	21,5%	10,8%	33,8%	1,5%	0,0%	1,5%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	6,2%	100%
Nancy	26,6%	5,5%	7,3%	5,5%	8,3%	4,6%	30,3%	4,6%	0,9%	1,8%	0,9%	0,0%	0,0%	0,0%	3,7%	100%
Nîmes	23,4%	1,9%	7,5%	2,8%	13,1%	0,9%	21,5%	2,8%	4,7%	11,2%	2,8%	0,0%	0,9%	0,0%	6,5%	100%
Reims	20,5%	2,6%	1,3%	3,8%	17,9%	5,1%	19,2%	7,7%	0,0%	10,3%	2,6%	1,3%	0,0%	2,6%	5,1%	100%
Rennes	39,7%	0,7%	1,4%	2,7%	16,4%	6,8%	13,7%	0,0%	4,1%	6,2%	0,0%	1,4%	0,7%	0,0%	6,2%	100%
Saint-Nazaire	18,3%	0,0%	1,0%	0,0%	29,8%	3,8%	17,3%	1,9%	2,9%	12,5%	2,9%	0,0%	1,9%	1,0%	6,7%	100%
Strasbourg	20,7%	1,4%	13,8%	2,1%	11,7%	1,4%	25,5%	9,0%	1,4%	5,5%	0,7%	0,0%	0,0%	0,7%	6,2%	100%
Toulouse	15,5%	8,8%	5,0%	8,8%	17,1%	8,8%	13,8%	2,8%	3,9%	2,8%	1,1%	1,1%	0,6%	0,6%	9,4%	100%
<b>TOTAL</b>	<b>20,5%</b>	<b>4,8%</b>	<b>5,8%</b>	<b>4,0%</b>	<b>15,5%</b>	<b>4,6%</b>	<b>24,7%</b>	<b>3,2%</b>	<b>2,1%</b>	<b>5,2%</b>	<b>1,7%</b>	<b>1,2%</b>	<b>0,4%</b>	<b>0,7%</b>	<b>5,6%</b>	<b>100%</b>

#### 1-4 Le premier emploi occupé en relation avec l'IUT d'origine

L'analyse des résultats montre que, pour un certain nombre d'indicateurs, l'IUT d'origine n'est pas un critère discriminant. Ceci concerne le nombre d'emplois occupés, le temps cumulé de chômage ainsi que la durée de recherche du premier emploi.

En 2002, au moment de répondre à l'enquête, 30.5% n'ont pas encore un emploi (essentiellement en poursuites d'études au vu du taux de chômage moyen de 1.9%). Dans la population de ceux qui occupent un emploi, ils sont 59% à n'avoir connu qu'un emploi, 27% deux emplois et 14% trois emplois et plus. Nous examinerons plus loin, l'évolution dans le temps du nombre d'emplois occupés .

En ce qui concerne le temps cumulé de chômage, il est à 90% en moyenne inférieur à trois mois. Seules les personnes en formation à La Réunion connaissent une situation moins favorable avec un chômage significatif (36%) concernant une durée de trois mois et au delà

L'insertion dans le premier emploi se fait à 70% de manière immédiate et à 93% en moins de trois mois. Les différences entre origine de l'IUT restent faibles.

Le tableau ci-dessous précise la nature du **premier contrat de travail** :

Dans quel département Génie Civil avez-vous effectué votre formation ?				
Votre <b>premier contrat de travail</b> a été				
IUTLIEU/PREMCONTRAT	Un CDD	Une mission d'intérim	Un CDI	Un autre contrat
Amiens	19,7%	42,6%	32,8%	4,9%
Béthune	31,6%	27,6%	37,8%	3,1%
Bordeaux	20,0%	17,0%	55,0%	8,0%
Bourges	22,4%	28,6%	38,8%	10,2%
Cergy-Pontoise	12,5%	7,5%	72,5%	7,5%
Egletons	33,9%	25,7%	36,7%	3,7%
Grenoble	42,5%	11,9%	35,8%	9,7%
La Réunion	33,3%	0,0%	60,0%	6,7%
La Rochelle	23,0%	36,5%	35,1%	5,4%
Le Havre	33,9%	26,8%	32,1%	7,1%
Lyon	27,7%	22,3%	41,1%	8,9%
Marne-la-Vallée	24,0%	6,0%	58,0%	12,0%
Nancy	31,5%	20,2%	39,3%	9,0%
Nîmes	32,1%	11,9%	41,7%	14,3%
Reims	36,6%	26,8%	34,1%	2,4%
Rennes	28,4%	17,2%	49,3%	5,2%
Saint-Nazaire	30,8%	18,7%	42,1%	8,4%
Strasbourg	35,5%	24,5%	39,1%	0,9%
Toulouse	36,1%	23,8%	36,9%	3,3%
TOTAL	30,5%	21,5%	41,4%	6,6%

**Analyse cohortes 1992-1997**

La première enquête concernant la population 1992-1997 avait donné les résultats suivants :

**Q1 : Dans quel département Génie Civil avez-vous effectué votre formation ?**

**Q25 : Quelle est ou quelle était la forme de votre premier contrat de travail ?**

	<b>CDD</b>	<b>Intérim</b>	<b>CDI</b>	<b>Autres contrats</b>
<b>AMIENS</b>	43,03%	9,09%	42,42%	5,5%
<b>BETHUNE</b>	41,72%	7,28%	45,70%	5,3%
<b>BORDEAUX</b>	37,23%	8,76%	45,26%	8,7%
<b>BOURGES</b>	42,50%	11,25%	39,38%	6,9%
<b>CERGY-PONTOISE</b>	35,92%	5,83%	55,34%	2,9%
<b>EGLETONS</b>	40,43%	5,67%	43,97%	9,9%
<b>GRENOBLE</b>	43,70%	6,72%	40,34%	9,2%
<b>LA REUNION</b>	Département non concerné par l'enquête 1992-1997			
<b>LA ROCHELLE</b>	52,99%	8,21%	32,84%	6,0%
<b>LE HAVRE</b>	53,06%	18,37%	22,45%	6,1%
<b>LYON</b>	36,96%	10,14%	44,93%	8,0%
<b>MARNE-LA-VALLEE</b>	47,37%	5,26%	42,11%	5,3%
<b>NANCY</b>	46,00%	9,33%	43,33%	1,3%
<b>NIMES</b>	44,22%	4,08%	39,46%	12,2%
<b>REIMS</b>	51,11%	6,67%	31,11%	11,1%
<b>RENNES</b>	51,52%	7,07%	37,88%	3,5%
<b>SAINT-NAZAIRE</b>	45,08%	6,74%	41,45%	6,7%
<b>STRASBOURG</b>	43,36%	9,79%	41,26%	5,6%
<b>TOULOUSE</b>	46,52%	6,95%	43,85%	2,7%
<b>Total</b>	43,94%	8,06%	41,57%	6,4%

Globalement, on constate une évolution importante au niveau du **premier contrat de travail**, entre les deux enquêtes réalisées. On observe actuellement un accroissement très important de l'intérim en tant que premier contrat de travail, ou contrat réalisé entre le DUT et la poursuite d'études. Les CDD régressent fortement, passant de 44% en 1992-1997 à 30.5% en 1998-2001. Les CDI restent très stables, autour de 41% en moyenne, de 1992 à 2001. On peut penser que beaucoup de contrats d'intérim sont le fait d'une forte pression du marché du travail se conjuguant avec une recherche de contrats temporaires pour accompagner les poursuites d'études. De nombreux contrats d'intérim doivent être également réalisés en poursuite de périodes de stage incluses dans les études.

L'évolution selon la zone géographique (pour le premier contrat de travail) est la suivante :

Variations relatives des contrats CDD et Intérim de 1998-2001 par rapport à 1992-1997

	<b>Evolution du taux de CDD</b>	<b>Evolution du taux d'Intérim</b>
Amiens	-54%	369%
Béthune	-24%	279%
Bordeaux	-46%	94%
Bourges	-47%	154%
Cergy-Pontoise	-65%	29%
Egletons	-16%	353%
Grenoble	-3%	77%

La Réunion	Département non concerné par l'enquête 1992-1997	
La Rochelle	-57%	345%
Le Havre	-36%	46%
Lyon	-25%	120%
Marne-la-Vallée	-49%	14%
Nancy	-32%	117%
Nîmes	-27%	192%
Reims	-28%	302%
Rennes	-45%	143%
Saint-Nazaire	-32%	177%
Strasbourg	-18%	150%
Toulouse	-22%	242%
TOTAL	-31%	167%

Il est évident que l'interprétation de ces résultats doit se faire au niveau local en tenant compte de paramètres tels que l'activité des entreprises et la nature des travaux réalisés. Il faut intégrer le fait que la consultation porte sur des années ayant connu une relance très forte de l'activité, principalement et en premier dans le bâtiment, puis de façon décalée dans les travaux publics. Il est évident qu'une telle situation influe fortement sur le poids du travail en intérim.

Il faut également remarquer que les 2/3 des diplômés travaillent dans leur région d'origine, celle-ci correspondant très généralement aussi à celle de l'IUT fréquenté.

En moyenne, les CDD et les missions d'intérim ont, en temps cumulés, les durées suivantes :

DUREE MOYENNE CDD	Moins de 3 mois	Entre 3 et 6 mois	Entre 6 et 12 mois	Plus de 12 mois
	24,00%	36,70%	26,50%	12,70%
DUREE MOYENNE INTERIM	Moins de 3 mois	Entre 3 et 6 mois	Entre 6 et 12 mois	Plus de 12 mois
	53,50%	26,10%	15,00%	5,30%

Les CDD ont donc des durées significatives dans la mesure où ¼ d'entre eux sont compris entre six et douze mois et 13% sont supérieurs à 12 mois. En revanche, 80% de l'intérim est inférieur à six mois. Nous verrons plus loin que cette forme de contrat est essentiellement l'une des formes d'accès au premier emploi.



### 1-5 L'emploi actuel en relation avec l'IUT d'origine.

Au moment de la consultation (été 2002), 65% des personnes occupaient un emploi (taux moyen sur l'ensemble de la population ayant répondu à l'enquête. Il peut s'agir alors du premier contrat de travail, sitôt après la fin des études, comme d'un deuxième ou troisième... contrat à suivre.

La répartition géographique est la suivante :

Dans quel département Génie Civil avez-vous effectué votre formation ?				
Quelle est votre situation actuelle ?				
IUTLIEU/SITUACT	Vous occupez un emploi	Vous suivez des études à temps plein	Vous êtes au chômage	Autre situation
Amiens	71,8%	25,9%	1,2%	1,2%
Béthune	75,8%	23,4%	0,8%	0,0%
Bordeaux	65,3%	31,3%	3,4%	0,0%
Bourges	56,4%	43,6%	0,0%	0,0%
Cergy-Pontoise	78,6%	17,9%	0,0%	3,6%
Egletons	66,7%	29,3%	2,7%	1,3%
Grenoble	65,4%	27,6%	4,9%	2,2%
La Réunion	61,1%	22,2%	16,7%	0,0%
La Rochelle	62,8%	32,7%	1,8%	2,7%
Le Havre	69,3%	29,3%	1,3%	0,0%
Lyon	58,8%	39,0%	1,6%	0,5%
Marne-la-Vallée	57,3%	40,2%	1,2%	1,2%
Nancy	62,6%	33,3%	2,4%	1,6%
Nîmes	65,4%	32,3%	2,4%	0,0%
Reims	68,5%	27,8%	3,7%	0,0%
Rennes	71,6%	28,4%	0,0%	0,0%
Saint-Nazaire	70,7%	28,0%	0,7%	0,7%
Strasbourg	60,9%	37,9%	0,6%	0,6%
Toulouse	54,6%	42,9%	1,0%	1,5%
TOTAL	65,0%	32,2%	1,9%	0,9%

Il y a un lien fort entre d'une part, le taux de personnes occupant un emploi à ce jour, et d'autre part, le taux global de poursuites d'études et le taux de poursuites d'études terminées.

Le taux de chômage est faible dans tous les cas, sauf à La Réunion où les conditions économiques locales conduisent à un taux voisin de 16.7%.

La nature du **contrat de travail** pour la **situation professionnelle actuelle (qui peut ne pas correspondre au premier contrat de travail)** est la suivante :

Dans quel département Génie Civil avez-vous effectué votre formation ?								
Dans l'emploi que vous occupez actuellement (ou dans le dernier emploi occupé), quelle est la nature de votre contrat de travail ?					<i>Analyse cohortes 1992-1997</i>			
IUTLIEU/TYPEM PLOI	CDD	Intérim	CDI	Autre	CDD	Intérim longue durée	CDI	Autres
Amiens	10,9%	12,5%	65,6%	10,9%	15,20%	2,34%	63,16%	19,30%
Béthune	10,1%	4,0%	81,8%	4,0%	11,92%	1,99%	72,19%	13,90%

Bordeaux	8,7%	5,8%	73,1%	12,5%	17,65%	1,47%	63,24%	17,64%
Bourges	10,9%	4,3%	76,1%	8,7%	14,02%	1,22%	67,07%	17,69%
Cergy-Pontoise	9,3%	2,3%	79,1%	9,3%	16,83%	1,98%	65,35%	15,84%
Egletons	10,2%	2,8%	78,7%	8,3%	8,11%	1,35%	72,97%	17,57%
Grenoble	16,7%	3,0%	68,2%	12,1%	13,60%	0,80%	70,40%	15,20%
La Réunion	30,8%	7,7%	53,8%	7,7%	Département non concerné par l'enquête 1992-1997			
La Rochelle	19,4%	5,6%	72,2%	2,8%	16,43%	0,71%	69,29%	13,57%
Le Havre	20,4%	5,6%	61,1%	13,0%	25,45%	1,82%	40,00%	32,73%
Lyon	7,8%	6,1%	72,2%	13,9%	13,41%	1,09%	71,01%	14,49%
Marne-la-Vallée	17,6%	3,9%	70,6%	7,8%	24,44%		42,22%	33,34%
Nancy	26,2%	2,4%	64,3%	7,1%	17,12%	2,05%	66,44%	14,39%
Nîmes	22,4%	4,7%	58,8%	14,1%	20,95%	1,35%	61,49%	16,21%
Reims	14,6%	8,5%	70,7%	6,1%	22,83%	2,17%	51,09%	23,91%
Rennes	7,4%	2,2%	82,2%	8,1%	15,66%	2,02%	71,21%	11,11%
Saint-Nazaire	13,9%	2,8%	78,7%	4,6%	15,66%		72,22%	12,12%
Strasbourg	5,5%	3,7%	82,6%	8,3%	14,79%	0,70%	71,83%	12,68%
Toulouse	20,7%	4,3%	69,8%	5,2%	20,00%	3,08%	62,56%	14,36%
TOTAL	13,8%	4,5%	73,0%	8,7%	16,00%	1,48%	66,59%	15,93%

Les situations sont variables d'un IUT à l'autre sans que l'on puisse véritablement établir des corrélations. Les 8.7% de la rubrique «Autre », pour l'enquête actuelle, regroupe de manière quasi exclusive les contrats d'apprentissage ou de qualification dont le poids est comparé ici aux « vrais contrats de travail » que sont les CDD, CDI et Intérim. On touche ici à une difficulté d'interprétation des résultats, selon que l'on se situe dans la famille de ceux qui «travaillent » ou de ceux qui poursuivent leurs études. Il faut rappeler que les contrats d'apprentissage et de qualification pèsent pour 21.5% du total des poursuites d'études post DUT.

Les évolutions **relatives** régionales de la période 1992-1997 par rapport à celle de 1998-2001 sont précisées dans le tableau à suivre. Précisons à nouveau que **ces données concernent le contrat de travail actuel** qui peut correspondre ou non au premier contrat de travail. Il est évident que le contrat actuel est très souvent le premier contrat dans la mesure où, même sur une longue période (voir le suivi des cohortes 1992-1997), plus de 50% des personnes restent fidèles à leur première entreprise.

IUT/LIEU/TYPE EMPLOI	Evolution relative des contrats entre 1992-1997 et 1998-2001		
	Evolution relative des CDD	Evolution relative de l'Intérim	Evolution relative des CDI
Amiens	-28%	434%	4%
Béthune	-15%	101%	13%
Bordeaux	-51%	295%	16%
Bourges	-22%	252%	13%
Cergy-Pontoise	-45%	16%	21%
Egletons	26%	107%	8%
Grenoble	23%	275%	-3%
La Réunion	Département non concerné par l'enquête 1992-1997		
La Rochelle	18%	689%	4%
Le Havre	-20%	208%	53%
Lyon	-42%	460%	2%
Marne-la-Vallée	-28%		67%
Nancy	53%	17%	-3%

Nîmes	7%	248%	-4%
Reims	-36%	292%	38%
Rennes	-53%	9%	15%
Saint-Nazaire	-11%		9%
Strasbourg	-63%	429%	15%
Toulouse	3%	40%	12%
TOTAL	-14%	204%	10%

On observe que les fortes évolutions constatées sur la nature du **premier contrat de travail**, restent valables pour **l'emploi occupé actuellement**. C'est en partie dû au fait que dans 60% des cas (si on fait abstraction des poursuites d'études) les personnes n'ont occupé qu'un seul emploi à ce jour. Ceci indique, toutefois, que pour les 40% restants, la tendance demeure.

La taille de l'entreprise d'accueil ainsi que son caractère local, national, voire international sont peu corrélables avec l'IUT de formation et donc la région d'origine. A signaler toutefois le cas de La Réunion où l'on observe que pour moitié, les entreprises sont locales et de moins de vingt personnes. A noter également le cas d'Egletons qui, du fait de sa position géographique, ainsi que du faible poids économique local, provoque une « expatriation » plus fréquente hors de la région d'origine. Ils sont 50% dispersés sur le territoire métropolitain, principalement dans des grands groupes, pour une moyenne nationale de 25%.

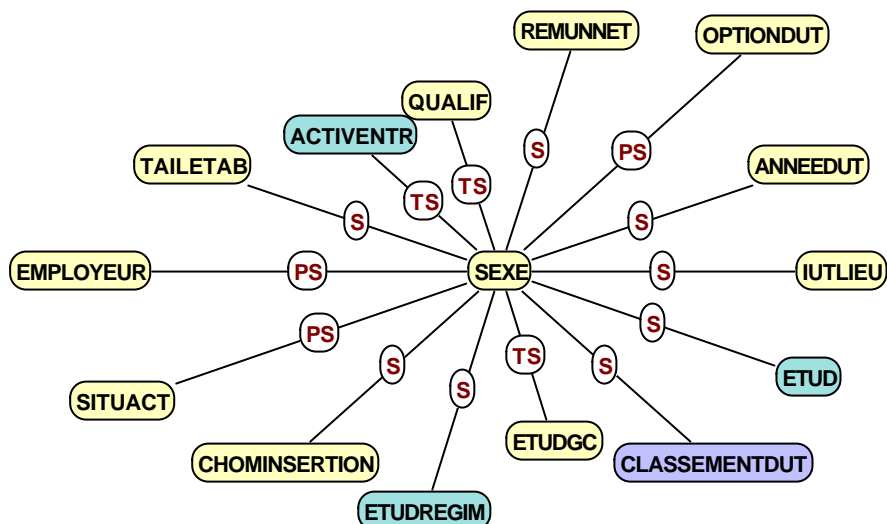
L'activité principale de l'entreprise d'accueil a un lien assez évident, pour quelques cas, avec l'histoire ou la spécialité de l'IUT de formation :

- Pour Egletons, l'emploi se fait à 55% dans les travaux publics, pour une moyenne nationale à 39%. Egletons est bien connu pour l'ensemble des formations très professionnalisantes orientées vers les travaux publics.
- Pour Rennes, l'emploi se fait à 59% dans le bâtiment, pour une moyenne nationale de 45%. C'est à Rennes que deux DUT+1 fonctionnent en collaboration très étroite avec plusieurs majors du secteur bâtiment.
- A La Réunion, l'activité est essentiellement orientée vers le bâtiment (61% des emplois occupés) et de manière moindre vers les travaux publics.

Enfin, il faut noter que globalement, les emplois sont à 82% dans le secteur privé, le complément à 100% correspondant aux secteurs concédés, au entreprises publiques et au secteur public. Il n'y a pas, sur ce paramètre, de différences notables selon l'IUT d'origine.

## 2- LE PARCOURS DES POPULATIONS FEMMINES ET MASCULINES A L'ISSUE DE LEUR DUT GENIE CIVIL

Le graphique ci-dessous trace les principales interactions, en relation avec les spécificités féminines et masculines, avec leur taux de signification. Il s'agit de savoir si les femmes ont un parcours différent des hommes, et éventuellement dans quels domaines.



*Significativité des relations : NS : non significatif, PS : peu significatif, S : significatif, TS : très significatif. L'analyse à suivre tente de mettre en valeur les éléments forts de significativité et, à contrario, d'analyser en quoi, d'autres relations sont peu ou pas significatives.*

La précédente enquête s'est déjà intéressée aux différences hommes femmes. La conclusion en était la suivante :

### Analyse cohortes 1992-1997

*L'enquête menée sur les populations diplômées en 1992-1997 avait conclu à de faibles différences :*

*Sur l'ensemble des critères croisés examinés concernant une différenciation hommes femmes, on peut observer que globalement, il y a relativement peu d'écarts dans les résultats concernant les deux populations féminines et masculines. Les femmes sont un peu moins favorisées au niveau de l'accès au premier emploi, ceci se manifestant par un temps de recherche légèrement plus long, un accès plus difficile à la position de cadre et une plus grande difficulté à bénéficier d'un CDI. Au delà de un an, les différences n'existent plus. Il est possible que ces difficultés plus ou moins affirmées en début de carrière soient à l'origine d'un taux de poursuites d'études légèrement plus élevé chez les filles que chez les garçons.*

### 2-1 Paramètres concernant l'IUT de rattachement et le cursus de formation initiale

Il est intéressant de remarquer que la population féminine est relativement stable entre 1992-1997 (12.3%) et 1998-2001 (11.8%). Pour autant les fluctuations sont considérables lorsque on opère cette comparaison pour chacun des départements génie civil. Si on essaye de mettre en évidence les variations de l'effectif féminin au cours du temps et en fonction du département d'IUT, on arrive à des résultats peu fiables en raison d'échantillons alors trop faibles. On ne peut donc conclure qu'à une quasi stabilité macroscopique de la population féminine entre les populations 1992-1997 et celles de 1998-2001.

Les IUT n'ont pas de politique spécifique pour attirer les filles. Pour autant, elles sont accueillies sans discrimination, à égalité de critères avec les garçons.

En ce qui concerne l'option suivie, la ventilation et l'évolution dans le temps sont les suivantes :

Option suivie pour votre DUT :						
Sexe				<i>Analyse cohortes 1992-1997</i>		
OPTIONDUT/SEXE	Masculin	Féminin	TOTAL	Masculin	Féminin	TOTAL
Bâtiment	47,6%	54,6%	48,4%	45.8%	51.1%	46.5%
Travaux publics et aménagement	42,4%	36,5%	41,7%	43.7%	42.7%	42.7%
Génie climatique et équipements du bâtiment	10,0%	8,9%	9,8%	10.4%	10.8%	10.8%
Total	100%	100%	100%	100%	100%	100%
Répartition hommes femmes	88,2%	11,8%		87.6%	12.3%	

#### *Analyse cohortes 1992-1997*

*La première enquête sur les diplômés 1992-1997 concluait ainsi :*

*Présence féminine plus importante en option Bâtiment et Génie Climatique et Equipement du Bâtiment et moindre en option Travaux Publics et Aménagement par rapport aux effectifs masculins dans les mêmes spécialités. Si on effectue un tri croisé pour préciser les différences entre sexe quant au secteur d'activité principale, on s'aperçoit que les bureaux d'études et de contrôle ainsi que les cabinets d'architecture emploient, relativement à leurs populations respectives, environ 50% plus de femmes que d'hommes.*

Les mêmes tendances sont observées pour la population diplômée en 1998-2001.

Les cursus masculin féminin sont assez semblables au cours du DUT. On peut toutefois relever quelques singularités :

- Le bac d'origine est pratiquement la même pour les deux populations avec une proportion équivalente de bacs STI génie civil chez les garçons et chez les filles.
- Il semble, par ailleurs, que les filles soient relativement plus présentes dans la partie haute du classement de sortie, si on se fie à l'appréciation que les uns et les autres portent sur leur rang de sortie.

En prenant votre <b>classement à la sortie du DUT</b> , étiez-vous classé :			
Sexe			
CLASSEMENTDUT/SEXE	Masculin	Féminin	TOTAL
Dans les premiers 15% de la promotion	29,60%	34,70%	30,20%
entre les premiers 15% et le premier quart de la promo	22,40%	22,30%	22,40%
dans le deuxième quart de la promotion	24,50%	26,00%	24,70%
dans la deuxième moitié de la promotion	23,50%	17,00%	22,70%
TOTAL	100%	100%	100%

On remarque une différence sur le **taux de poursuites d'études** : 69.7% pour les filles et 64.6% pour les garçons.

#### *Analyse cohortes 1992-1997*

*Pour les promotions 1992-1997 ces proportions étaient respectivement de 65.7% pour les filles et 60.8% pour les garçons.*

Le tableau à suivre montre ce taux plus élevé de poursuites d'études chez les filles que chez les garçons. On y remarque que le différentiel avec les garçons est croissant de 1998 à 2001.

<b>Poursuites d'études après l'obtention du DUT</b>			
Sexe			
APRESDUT/SEXE	Masculin	Féminin	TOTAL
Vous avez poursuivi des études que vous n'avez pas encore achevées	38,5% ( 807)	43,7% ( 121)	39,1% ( 928)
Vous avez poursuivi des études et vous occupez désormais un emploi	26,1% ( 547)	26,0% ( 72)	26,1% ( 619)
Vous avez repris des études après une première expérience professionnelle	2,4% ( 51)	0,7% ( 2)	2,2% ( 53)
Vous n'avez pas poursuivi ou repris d'études	33,0% ( 692)	29,6% ( 82)	32,6% ( 774)
<b>TOTAL</b>	<b>100% (2097)</b>	<b>100% ( 277)</b>	<b>100% (2374)</b>

<b>Population féminine</b>					
Après l'obtention du DUT					
Année d'obtention de votre diplôme de DUT Génie Civil :					
APRESDUT/ANNEEDUT	1998	1999	2000	2001	TOTAL
Vous avez poursuivi des études que vous n'avez pas encore achevées	6,5% ( 4)	34,0% ( 18)	49,5% ( 45)	78,3% ( 54)	44,0% (121)
Vous avez poursuivi des études et vous occupez désormais un emploi	58,1% ( 36)	30,2% ( 16)	20,9% ( 19)	1,4% ( 1)	26,2% ( 72)
<b>TOTAL poursuites d'études</b>	<b>64,6%</b>	<b>64,2%</b>	<b>70,4%</b>	<b>79,7%</b>	<b>70,2%</b>
<b>Population masculine</b>					
Après l'obtention du DUT					
Année d'obtention de votre diplôme de DUT Génie Civil :					
APRESDUT/ANNEEDUT	1998	1999	2000	2001	TOTAL
Vous avez poursuivi des études que vous n'avez pas encore achevées	10,8% ( 54)	34,7% ( 189)	43,6% ( 225)	64,5% ( 336)	38,6% ( 804)
Vous avez poursuivi des études et vous occupez désormais un emploi	49,9% ( 250)	31,1% ( 169)	19,2% ( 99)	4,0% ( 21)	25,9% ( 539)
<b>TOTAL poursuites d'études</b>	<b>60,7%</b>	<b>65,8%</b>	<b>62,8%</b>	<b>68,5%</b>	<b>64,5%</b>

Les poursuites d'études se font globalement à 81% dans le domaine du génie civil mais, lorsqu'il y a recherche d'une double compétence, que l'on constate alors comme étant essentiellement commerciale, elles sont l'apanage préférentiel des garçons.

La répartition selon le sexe, du niveau académique ou de compétence recherchés dans les poursuites d'études, est la suivante :

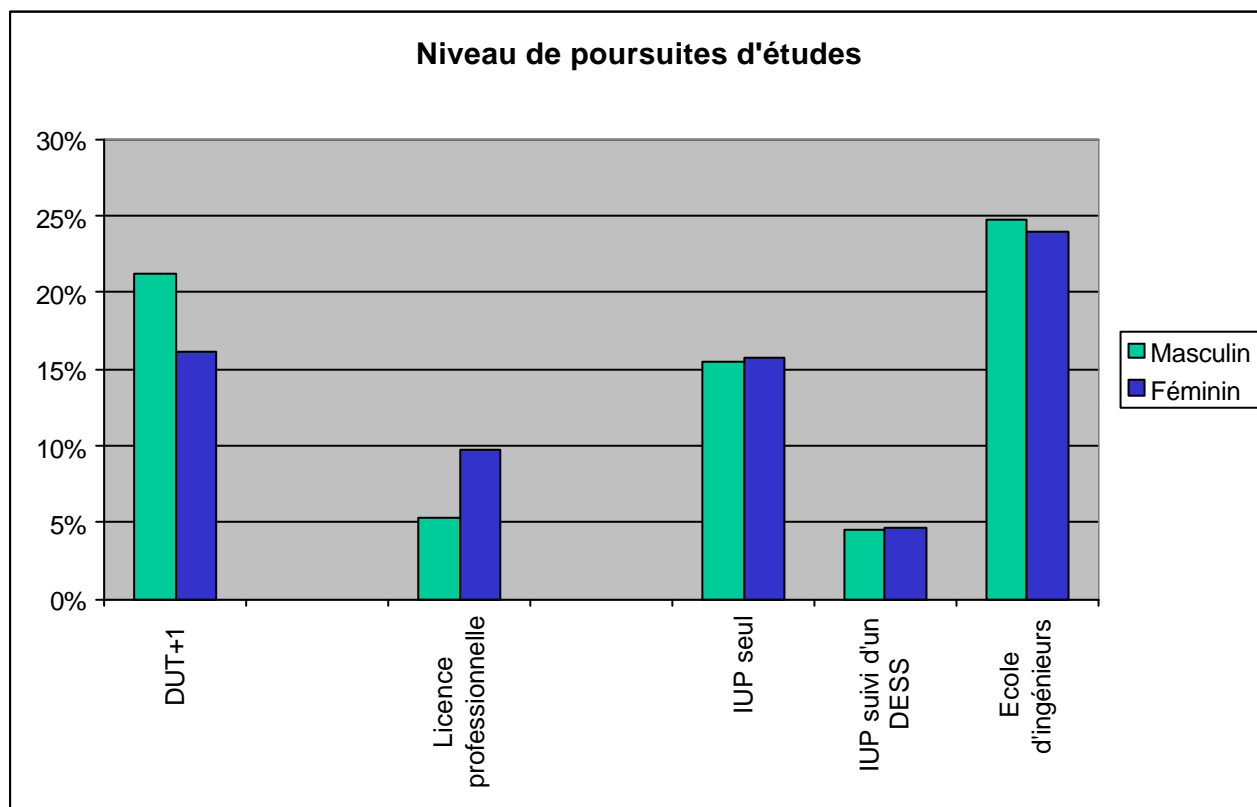
<b>Quel type de formation avez-vous suivi après le DUT ?</b>			
Sexe			
ETUD/SEXE	Masculin	Féminin	TOTAL
DUT+1 (année post-DUT, DUT en un an, etc.)	21,2% ( 342)	16,1% ( 35)	20,6% ( 377)
Licence classique	4,6% ( 74)	6,5% ( 14)	4,8% ( 88)
Licence professionnelle	5,3% ( 85)	9,7% ( 21)	5,8% ( 106)
Maîtrise (de type classique ou MST)	4,1% ( 66)	3,2% ( 7)	4,0% ( 73)
IUP seul	15,5% ( 250)	15,7% ( 34)	15,5% ( 284)
IUP suivi d'un DESS	4,5% ( 73)	4,6% ( 10)	4,5% ( 83)

Ecole d'ingénieurs	24,8% ( 400)	24,0% ( 52)	24,7% ( 452)
Diplômes du commerce	3,5% ( 56)	1,4% ( 3)	3,2% ( 59)
Ecole d'architecture	1,9% ( 30)	3,7% ( 8)	2,1% ( 38)
Diplômes à l'étranger	4,8% ( 78)	7,8% ( 17)	5,2% ( 95)
Concours de la fonction publique	1,5% ( 25)	2,8% ( 6)	1,7% ( 31)
CNAM	1,2% ( 20)	0,9% ( 2)	1,2% ( 22)
DUT tertiaire	0,4% ( 7)	0,0% ( 0)	0,4% ( 7)
IUFM, ENS Cachan	0,7% ( 12)	0,5% ( 1)	0,7% ( 13)
Autres formations	5,9% ( 96)	3,2% ( 7)	5,6% ( 103)
TOTAL	100% (1614)	100% ( 217)	100% (1831)

La répartition ci-dessus montre que les poursuites d'études sont réparties de manière relativement homogène entre hommes et femmes pour chaque niveau de formation. On peut toutefois remarquer un différentiel significatif entre hommes et femmes pour les formations de type DUT+1, moins prisées par les filles, l'inverse étant constaté pour les licences professionnelles..

Les autres différences qui apparaissent ici ou là sont difficilement interprétables car elles concernent en général des effectifs féminins très faibles.

Le diagramme ci-dessous donne un aperçu synthétique des différenciations hommes femmes dans le type de poursuites d'études :



L'apprentissage est quasiment le même pour les deux populations féminines (3.2%) et masculines (3.7%) pour un ensemble à 3.6%.

## 2-2 Paramètres concernant l'entrée dans la vie professionnelle

Pour autant que l'on puisse déjà parler de parcours professionnel pour des diplômés sortis entre 1998 et 2001 et dont 40% sont en cours de poursuite d'études, on n'observe quasiment pas de différence sur le **nombre d'emplois occupés** :

Sexe						
Depuis l'obtention de votre DUT, combien d'emplois avez-vous occupé ?						
SEXE/NBR EMPLOIS	Aucun	Un emploi	Deux emplois	Trois emplois	Plus de trois emplois	TOTAL
Masculin	85,7% ( 612)	89,7% ( 856)	88,6% ( 396)	87,7% ( 121)	90,8% ( 79)	88,2% (2064)
Féminin	14,3% ( 102)	10,3% ( 98)	11,4% ( 51)	12,3% ( 17)	9,2% ( 8)	11,8% ( 276)
TOTAL	100% ( 714)	100% ( 954)	100% ( 447)	100% ( 138)	100% ( 87)	100% (2340)

On constate que la proportion de femmes ayant occupé un ou plusieurs emplois reste relativement constante et correspond au ratio global de population féminine (11.8%). Il n'y a donc pas de différences notables hommes femmes dans ce domaine. La proportion plus forte de femmes n'ayant occupé aucun emploi (par rapport au ratio hommes / femmes de 11.8%) est à relier probablement en grande partie à leur taux de poursuites d'études légèrement plus élevées (65.7% chez les femmes contre 60.8% chez les hommes)

Les **périodes de chômage** sont très majoritairement inférieures à trois mois et il n'y a pas de différences significatives entre hommes et femmes, même si on peut distinguer un petit décalage défavorable aux femmes.

En dehors de la période de recherche du premier emploi, indiquez la durée totale de chômage que vous avez connue			
Sexe			
DURCHOM/SEXE	Masculin	Féminin	TOTAL
Moins de trois mois	90,3% (1133)	87,5% ( 126)	90,0% (1259)
Entre 3 et 6 mois	6,5% ( 81)	9,7% ( 14)	6,8% ( 95)
Entre 6 et 12 mois	2,5% ( 31)	2,8% ( 4)	2,5% ( 35)
Plus de 12 mois	0,8% ( 10)	0,0% ( 0)	0,7% ( 10)
TOTAL	100% (1255)	100% ( 144)	100% (1399)

Le **temps d'insertion dans le premier emploi** montre un léger décalage défavorable aux femmes pour une insertion en moins de un mois. Ce décalage s'accroît pour des temps au delà de trois mois.

Quelle a été la durée de recherche de votre premier emploi?			
Sexe			
CHOMINSERTION/SEXE	Masculin	Féminin	TOTAL
Entrée immédiate dans l'entreprise (ou après moins d'un mois)	70,4% ( 984)	65,3% ( 111)	69,9% (1095)
Entre 1 et 3 mois	23,3% ( 325)	21,8% ( 37)	23,1% ( 362)
<b>Total moins de 3 mois</b>	<b>93,8%</b>	<b>87,1%</b>	<b>93,1%</b>
Entre 3 et 6 mois	4,4% ( 62)	10,6% ( 18)	5,1% ( 80)
Entre 6 et 12 mois	1,7% ( 24)	2,4% ( 4)	1,8% ( 28)
Supérieure à 12 mois	0,1% ( 2)	0,0% ( 0)	0,1% ( 2)
<b>Total 3 mois et plus</b>	<b>6,2%</b>	<b>13,0%</b>	<b>7,0%</b>
TOTAL	100% (1397)	100% ( 170)	100% (1567)



**Analyse cohortes 1992-1997**

Les résultats pour les promotions 1992 à 1997 étaient les suivants :

<b>Q10 : Sexe :</b>			
<b>Q24 : Si oui, quelle a été la durée de votre recherche ?</b>			
	<b>Masculin</b>	<b>Féminin</b>	<b>Total</b>
<b>Inférieur à 1 mois ou immédiatement</b>	16,30%	14,15%	16,03%
<b>1 à 3 mois</b>	57,50%	53,38%	56,99%
<b>3 à 6 mois</b>	15,04%	17,04%	15,28%
<b>6 à 12 mois</b>	8,15%	11,90%	8,61%
<b>supérieure à 12 mois</b>	3,02%	3,54%	3,08%

L'insertion dans le premier emploi se fait donc, toutes populations confondues, et pour 93% des personnes, en moins de trois mois. Pour les promotions 1992-1997, le score, déjà très important était de 73%. On peut donc constater une entrée massive et très performante sur le marché du travail, avec toutefois un décalage dans le temps, persistant pour les femmes, quelle que soit la période considérée

La répartition **CDD, Intérim, CDI, pour le premier contrat de travail**, présentée dans le tableau ci-dessous, ne montre pas de différences notables hommes femmes.

Nota : La rubrique « Un autre contrat » concerne les contrats d'apprentissage et de qualification.

<b>Votre premier contrat de travail a été</b>			
<b>Sexe</b>			
<b>PREMCONTRAT/SEXE</b>	<b>Masculin</b>	<b>Féminin</b>	<b>TOTAL</b>
Un CDD	30,2% ( 437)	33,5% ( 59)	30,5% ( 496)
Une mission d'intérim	21,9% ( 317)	18,2% ( 32)	21,5% ( 349)
Un CDI	41,2% ( 597)	42,6% ( 75)	41,4% ( 672)
Un autre contrat	6,7% ( 97)	5,7% ( 10)	6,6% ( 107)
<b>TOTAL</b>	<b>100% (1448)</b>	<b>100% ( 176)</b>	<b>100% (1624)</b>

On constate toutefois un léger décalage défavorable aux femmes quant à la durée du CDD lorsque celui-ci est compris entre trois et douze mois. Cette situation se retrouve pour l'Intérim de durée inférieur à un an, c'est à dire dans la quasi totalité des cas. Les femmes travaillent un peu plus longtemps que les hommes en intérim, le décalage restant très faible.

**Analyse cohortes 1992-1997**

Dans la précédente enquête, il y avait peu de différences entre hommes et femmes pour les différents types de contrats de travail. La différence provenait essentiellement de leur répartition globale avec 44% de CDD, 8% d'intérim et 42% de CDI.

Il y a donc un accroissement très significatif de l'intérim au détriment des CDD, les deux évolutions étant quasi identiques et de sens contraires. Il faut tout de même garder en mémoire que la période 1998-2001 intègre une croissance très forte de l'activité dans le Bâtiment et les Travaux Publics, ceci conduisant à un accroissement très important de l'intérim. Cette forme de contrat est alors très souvent la porte d'entrée vers une forme d'emploi plus pérenne. Elle correspond aussi à des emplois en cours de cursus, en poursuite d'un stage par exemple.

## 2-3 Situation professionnelle hommes femmes au moment de l'enquête (juin à décembre 2002)

- Répartition hommes femmes

La répartition hommes femmes selon le type d'activité est la suivante :

Quelle est votre situation actuelle ?			
Sexe			
SITUACT/SEXE	Masculin	Féminin	TOTAL
Vous occupez un emploi	65,9% (1378)	58,4% ( 164)	65,0% (1542)
Vous suivez des études à temps plein	31,3% ( 655)	38,8% ( 109)	32,2% ( 764)
Vous êtes au chômage	1,9% ( 39)	1,8% ( 5)	1,9% ( 44)
Autre situation	0,9% ( 18)	1,1% ( 3)	0,9% ( 21)
TOTAL	100% (2090)	100% ( 281)	100% (2371)

Nota : les contrats d'apprentissage ou de qualification sont inclus dans la population de ceux qui occupent un emploi.

Les décalages observés entre emploi occupé et poursuites d'études montrent une proportion plus grande de femmes en poursuites d'études. Le taux de chômage est très faible (1.9%). Il était de 8.5% en 1998.

- Nature du **contrat de travail actuel**

Dans l'emploi que vous occupez actuellement (ou dans le dernier emploi occupé), quelle est la nature de votre contrat de travail ?			
Sexe			
TYPEEMPLOI/SEXE	Masculin	Féminin	TOTAL
CDD	13,7% ( 197)	14,4% ( 25)	13,7% ( 222)
Intérim	4,7% ( 68)	2,9% ( 5)	4,5% ( 73)
CDI	72,7% (1049)	75,9% ( 132)	73,0% (1181)
Autre	8,9% ( 129)	6,9% ( 12)	8,7% ( 141)
TOTAL	100% (1443)	100% ( 174)	100% (1617)

Les décalages sur la **nature du contrat de travail actuel** sont faibles même si la différence est significative pour les emplois en intérim. Ceci est assez logique du fait que les femmes sont moins présentes sur les métiers de chantier, là où se trouvent une grande quantité des travaux en intérim. On constate un léger décalage favorable aux femmes pour les CDI.

- Structure de l'entreprise

Vous travaillez (ou avez dernièrement travaillé)			
Sexe			
EMPLOYEUR/SEXE	Masculin	Féminin	TOTAL
dans un établissement relevant d'une entreprise nationale ou d'un grand groupe	46,0% ( 662)	35,1% ( 60)	44,9% ( 722)
Dans une entreprise indépendante composée d'un seul établissement	27,9% ( 401)	32,2% ( 55)	28,3% ( 456)
dans un établissement d'une entreprise à implantations multiples	15,4% ( 221)	17,5% ( 30)	15,6% ( 251)
dans un établissement ou un service d'une administration	10,6% ( 153)	15,2% ( 26)	11,1% ( 179)
autre	0,1% ( 1)	0,% ( 0)	0,1% ( 1)
TOTAL	100% (1438)	100% ( 171)	100% (1609)

On constate que les femmes sont plus nombreuses que les hommes dans des emplois relevant de la fonction publique et légèrement moins présentes dans le secteur privé. Elles sont moins présentes dans des entreprises relevant de grands groupes nationaux. Les hommes sont donc relativement plus nombreux sur les emplois du privé nécessitant une mobilité professionnelle significative

- Statut juridique de l'entreprise

Statut juridique de l'entreprise dans laquelle vous travaillez			
Sexe			
JURENTR/SEXE	Masculin	Féminin	TOTAL
Entreprise du secteur privé	82,7% (1177)	76,9% ( 130)	82,1% (1307)
société concessionnaire (autoroutes, eau, télécom, ...)	1,0% ( 14)	1,2% ( 2)	1,0% ( 16)
secteur public (Equipement, coll. locales, enseignement)	9,1% ( 129)	14,2% ( 24)	9,6% ( 153)
entreprise publique (EDF, SNCF, Poste, etc)	3,4% ( 48)	3,0% ( 5)	3,3% ( 53)
secteur HLM	2,0% ( 28)	1,8% ( 3)	1,9% ( 31)
profession libérale	1,4% ( 20)	3,0% ( 5)	1,6% ( 25)
autre	0,5% ( 7)	0,0% ( 0)	0,4% ( 7)
TOTAL	100% (1423)	100% ( 169)	100% (1592)

- Secteur d'activité

On constate une présence plus affirmée des femmes dans les secteurs du bâtiment et du génie climatique au détriment des travaux publics. La répartition des fonctions occupées dans l'entreprise montrera plus loin que les femmes sont plus présentes que les hommes dans les bureaux d'études ou de contrôle, ces activités correspondant de préférence au secteur du bâtiment et des équipements techniques.

Vous travaillez dans une entreprise dont l'activité concerne			
Sexe			
ACTENR/SEXE	Masculin	Féminin	TOTAL
Le bâtiment	44,2% ( 787)	48,3% ( 97)	44,6% ( 884)
Les travaux publics	40,1% ( 714)	32,8% ( 66)	39,4% ( 780)
Le génie climatique	6,6% ( 117)	8,5% ( 17)	6,8% ( 134)
un autre secteur	9,1% ( 162)	10,4% ( 21)	9,2% ( 183)
TOTAL	100% (1780)	100% ( 201)	100% (1981)

- Statut professionnel

Le statut professionnel montre peu de différences entre hommes et femmes sauf au niveau des techniciens de la fonction publique où les femmes sont relativement plus présentes.

Quel est (ou était) votre statut professionnel ?			
Sexe			
CATPROF/SEXE	Masculin	Féminin	TOTAL
ETAM (employé, technicien, agent de maîtrise) du secteur privé	69,7% ( 995)	67,3% ( 115)	69,5% (1110)

Cadre du secteur privé	12,1% ( 173)	13,5% ( 23)	12,3% ( 196)
Technicien de la fonction publique	5,7% ( 81)	7,6% ( 13)	5,9% ( 94)
Cadre technique de la fonction publique	1,8% ( 25)	1,8% ( 3)	1,8% ( 28)
Technicien d'entreprises publiques (SNCF, EDF...)	3,0% ( 43)	3,5% ( 6)	3,1% ( 49)
Cadre technique d'entreprises publiques (SNCF, EDF...)	0,3% ( 4)	0,6% ( 1)	0,3% ( 5)
Travailleur indépendant	0,4% ( 6)	0,0% ( 0)	0,4% ( 6)
Enseignement	0,6% ( 8)	0,6% ( 1)	0,6% ( 9)
Autre	6,4% ( 92)	5,3% ( 9)	6,3% ( 101)
TOTAL	100% (1427)	100% ( 171)	100% (1598)

Nota : La rubrique « Autre » regroupe principalement des statuts différents de ceux proposés ainsi que quelques apprentis.

### Analyse cohortes 1992-1997

L'enquête sur les promotions 1992-1997 conduisait à une proportion de cadres plus élevée et à une similitude pour la position ETAM.

<b>Q10 : Sexe :</b>			
<b>Q29 : Quel est votre statut dans l'entreprise ?</b>			
	<b>Masculin</b>	<b>Féminin</b>	<b>Total</b>
<b>Cadre</b>	414	51	465
	19,95%	17,35%	19,63%
<b>ETAM</b>	1464	207	1671
	70,55%	70,41%	70,54%
<b>Technicien cadre fonction publique</b>	82	19	101
	3,95%	6,46%	4,26%

La proportion supérieure de cadres, du tableau ci-dessus, s'explique par le fait d'une population répartie sur six promotions de DUT (promotions 1992-1997) contre quatre pour la consultation actuelle. Dans le premier cas, les carrières étant plus longues, mais aussi les poursuites d'études longues étant plus souvent terminées, ce constat paraît logique.

- Activité dans l'entreprise

L'**activité réelle en entreprise** couvre de multiples secteurs. La question autorisant une réponse détaillée, la ventilation ci-dessous est faite à partir de 4784 citations pour 1403 personnes ayant déclaré occuper un emploi.

Le tableau ci-dessous donne la **ventilation homme/femme selon le secteur d'activité**. A plus de 92%, l'ensemble de l'activité concerne le génie civil au sens large ainsi que des activités qui y sont fortement liées. De manière générale, il y a plus d'hommes que de femmes dans toutes les activités liées aux chantiers sans que pour autant les écarts constatés soient importants. On constate une situation symétrique pour toutes les activités de bureau d'études, contrôle, architecture, immobilier... où les femmes sont plus présentes.

Pouvez-vous préciser les domaines professionnels dans lesquels vous intervenez ?			
Sexe			
ACTIVENTR/SEXE	Masculin	Féminin	TOTAL
Bâtiment gros œuvre	<b>12,2%</b> ( 522)	<b>10,8%</b> ( 54)	12,1% ( 576)
Bâtiment second œuvre	10,6% ( 453)	9,6% ( 48)	10,5% ( 501)
Equipements techniques du bâtiment	7,0% ( 299)	8,0% ( 40)	7,1% ( 339)
Bâtiment à structure métallique	4,1% ( 176)	2,8% ( 14)	4,0% ( 190)

Bureau d'études ou de contrôle	<b>8,7%</b> ( 374)	<b>15,7%</b> ( 79)	9,5% ( 453)
Cabinet d'architecture et maîtrise d'œuvre	<b>4,3%</b> ( 183)	<b>6,6%</b> ( 33)	4,5% ( 216)
Immobilier (gestion de biens, promotion immobilière, lotissements, etc.)	1,5% ( 64)	1,8% ( 9)	1,5% ( 73)
Négoce de matériaux du bâtiment	1,9% ( 82)	1,6% ( 8)	1,9% ( 90)
Industrie des matériaux (ciments, granulats et carrières, bétons, enrobés et matériaux routiers, etc.)	<b>0,9%</b> ( 39)	<b>2,0%</b> ( 10)	1,0% ( 49)
Production d'ouvrages ou d'éléments préfabriqués (béton, plâtre, métal, etc.)	1,2% ( 51)	0,6% ( 3)	1,1% ( 54)
Ouvrages d'art	3,6% ( 152)	4,2% ( 21)	3,6% ( 173)
lignes électriques	1,9% ( 80)	0,8% ( 4)	1,8% ( 84)
Télécommunications	1,9% ( 80)	1,6% ( 8)	1,8% ( 88)
Captage, traitement et distribution d'eau	2,2% ( 92)	2,2% ( 11)	2,2% ( 103)
Voirie et réseaux divers	11,4% ( 486)	10,0% ( 50)	11,2% ( 536)
terrassements, sondages, forages	<b>8,0%</b> ( 344)	<b>5,6%</b> ( 28)	7,8% ( 372)
Stockage et traitement des déchets	0,6% ( 26)	1,8% ( 9)	0,7% ( 35)
Travaux souterrains	2,5% ( 105)	1,6% ( 8)	2,4% ( 113)
travaux de fondations	<b>3,8%</b> ( 163)	<b>2,8%</b> ( 14)	3,7% ( 177)
Construction de voies ferrées	1,0% ( 41)	0,4% ( 2)	0,9% ( 43)
Travaux maritimes et fluviaux	1,0% ( 42)	0,8% ( 4)	1,0% ( 46)
Construction de chaussées et sols sportifs	4,2% ( 181)	3,6% ( 18)	4,2% ( 199)
Laboratoire	0,7% ( 32)	1,4% ( 7)	0,8% ( 39)
Levage, montage	0,6% ( 27)	0,2% ( 1)	0,6% ( 28)
Maintenance installations industrielles	0,8% ( 33)	0,0% ( 0)	0,7% ( 33)
Maîtrise d'œuvre, maîtrise d'ouvrage	0,3% ( 11)	0,6% ( 3)	0,3% ( 14)
Environnement, propreté, espaces verts	0,2% ( 10)	0,0% ( 0)	0,2% ( 10)
Pétrole, énergie	0,1% ( 5)	0,0% ( 0)	0,1% ( 5)
Autre	2,9% ( 122)	3,2% ( 16)	2,9% ( 138)
TOTAL	100% (4275)	100% ( 502)	100% (4777)

- **Qualification de l'emploi exercé actuellement**

La **qualification exercée sur l'emploi actuel** est indiquée dans le tableau ci-dessous. On peut constater des positions très voisines pour les ingénieurs et cadres, une proportion relativement plus élevée d'ETAM chez les femmes et un secteur commercial exclusivement masculin. Ce dernier point est parfaitement cohérent avec les poursuites d'études commerciales essentiellement masculines.

Qualification de votre emploi actuel			
Sexe			
QUALIF/SEXE	Masculin	Féminin	TOTAL
Ingénieur, cadre d'entreprise du secteur privé	11,3% ( 153)	12,4% ( 20)	11,4% ( 173)
Conducteur de travaux, techniciens, ETAM du secteur privé	51,5% ( 699)	56,5% ( 91)	52,0% ( 790)
Chef de chantier du secteur privé	11,5% ( 156)	1,2% ( 2)	10,4% ( 158)
Commercial du secteur privé	3,2% ( 44)	0,0% ( 0)	2,9% ( 44)
Cadre, ingénieur du secteur public	1,3% ( 18)	1,9% ( 3)	1,4% ( 21)
Technicien du secteur public	10,2% ( 139)	15,5% ( 25)	10,8% ( 164)

Commercial du secteur public	0,1% ( 1)	0,0% ( 0)	0,1% ( 1)
enseignement	0,8% ( 11)	0,6% ( 1)	0,8% ( 12)
Emplois aidés (CES, contrat jeune, ect)	0,9% ( 12)	1,9% ( 3)	1,0% ( 15)
Autre	9,1% ( 124)	9,9% ( 16)	9,2% ( 140)
<b>TOTAL</b>	<b>100% (1357)</b>	<b>100% ( 161)</b>	<b>100% (1518)</b>

On constate par ailleurs que les femmes sont plus nombreuses que les hommes hors de leur région d'origine. Ce même constat avait été fait lors de la précédente enquête. On peut évoquer la possibilité de déplacements géographiques liés à la situation familiale.

- Rémunération

Quelle est (en moyenne) votre <b>rémunération NETTE MENSUELLE, primes comprises</b>			
Sexe			
REMUNNET/SEXE	Masculin	Féminin	TOTAL
Moins de 900 euros	5,7% ( 78)	3,0% ( 5)	5,4% ( 83)
De 900 à 1200 euros	21,2% ( 292)	33,3% ( 55)	22,5% ( 347)
De 1200 à 1500 euros	38,2% ( 527)	40,6% ( 67)	38,5% ( 594)
De 1500 à 1800 euros	21,5% ( 296)	15,2% ( 25)	20,8% ( 321)
De 1800 à 2100 euros	9,1% ( 126)	5,5% ( 9)	8,7% ( 135)
De 2100 à 2400 euros	2,5% ( 34)	2,4% ( 4)	2,5% ( 38)
De 2400 à 2700 euros	1,1% ( 15)	0,0% ( 0)	1,0% ( 15)
De 2700 à 3000 euros	0,4% ( 6)	0,0% ( 0)	0,4% ( 6)
Plus de 3000 euros	0,4% ( 5)	0,0% ( 0)	0,3% ( 5)
<b>TOTAL</b>	<b>100% (1379)</b>	<b>100% ( 165)</b>	<b>100% (1544)</b>

On constate que jusqu'à une rémunération mensuelle nette de 1500 euros, il y a peu de différences entre hommes et femmes. Ceci concerne 66.4% des individus. Pour toutes les rémunérations supérieures à ce seuil, les rémunérations sont supérieures chez les hommes.

Les résultats concernant le suivi des diplômés 1992-1997 jusqu'en 2001 conduisent à des observations de même nature jusqu'à des rémunérations mensuelles de 1650 euros. Ce décalage peut être imputable au fait que pour une part, les personnes enquêtées avaient en moyenne deux ans d'expérience en plus dans leur activité professionnelle. Les rémunérations mensuelles au delà de 1650 euros étaient plus favorables aux hommes, les très fortes rémunérations étant alors rarement féminines.

L'analyse du suivi des cohortes 1992-1997 a mis en évidence quelques salaires très élevés, concernant uniquement les hommes, et qui correspondent généralement à des fonctions commerciales (chargé d'affaires en lotissements par exemple).

## 2-4 Synthèse sur la différenciation hommes femmes

L'enquête menée sur les promotions 1992-1997 concluait de la façon suivante quant aux différenciations des parcours hommes femmes :

### **Analyse cohortes 1992-1997**

*Sur l'ensemble des critères croisés examinés concernant une différenciation hommes femmes, on peut observer que globalement, il y a relativement peu d'écarts dans les résultats concernant les deux populations féminines et masculines. Les femmes sont un peu moins favorisées au niveau de l'accès au premier emploi, ceci se manifestant par un temps de recherche légèrement plus long, un accès plus difficile à la position de cadre et une plus grande difficulté à bénéficier d'un CDI. Au delà de un an, les différences n'existent plus. Il est possible que ces difficultés plus ou moins affirmées en début de carrière soient à l'origine d'un taux de poursuites d'études légèrement plus élevé chez les filles que chez les garçons.*

### **Analyse de suivi des cohortes 1992-1997**

*Après nouvelle consultation des mêmes cohortes de DUT, la conclusion, sur ce même thème, était la suivante :*

*Les femmes font légèrement moins bien que les hommes en terme de temps de recherche du premier emploi pour un délai inférieur ou égal à trois mois. Pour un placement à six mois, les résultats sont quasiment identiques avec un taux de 91 à 92%.*

*Les situations CDD / CDI sont quasiment identique entre hommes et femmes. Il n'y a pas de discrimination selon le sexe lors de la première embauche.*

*La durée de l'emploi en CDD est voisin dans les deux populations sans que l'on puisse établir de réelle tendance au vu de la faiblesse numérique de l'échantillon féminin.*

*La situation face au chômage est légèrement défavorable aux femmes.*

*Il en est de même de la durée du chômage où les femmes sont en situation défavorable pour les durées comprises entre six et douze mois*

*Les comparaisons doivent se faire avec prudence au vu de la faiblesse numérique de l'échantillon féminin.*

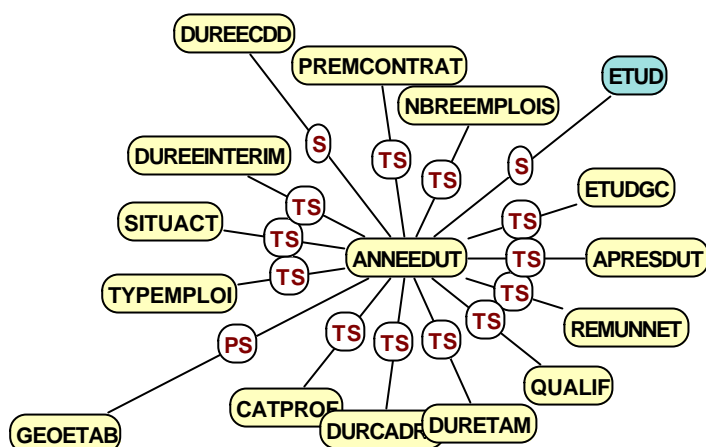
*On constate toutefois que les rémunérations sont relativement voisines pour les deux populations, si on exclue les rémunérations les plus élevées. Il y a à l'évidence, un décalage défavorable aux femmes pour les rémunérations les plus faibles. Par ailleurs, les femmes ne sont pas présentes dans les tranches les plus élevées des rémunérations.*

Ces conclusions, établies en 1998 puis en 2001 restent valables dans leurs grandes lignes. On peut relever les points significatifs suivants :

- Le taux de poursuites d'études est supérieur chez les femmes, et l'écart avec les hommes a eu tendance à s'accroître au cours des dernières années.
- L'entrée sur le marché du travail se fait de manière très performante, et sans différences notables pour les populations hommes femmes. Il y a tout juste un très léger décalage défavorable aux femmes pour la durée des CDD compris entre trois et douze mois, et pour l'intérim, pour toutes les durées inférieures à un an.
- Il n'y a pas de différence significative sur le taux de chômage qui, globalement, est de 2% pour la période couverte par l'enquête.
- Les femmes sont plus présentes que les hommes dans la fonction publique et elles sont également plus nombreuses dans l'industrie du bâtiment ainsi que dans les bureaux d'études et de contrôle, la maîtrise d'œuvre ou la maîtrise d'ouvrage.
- Les hommes sont majoritaires dans les activités de chantier ainsi que dans les activités commerciales.
- Les rémunérations hommes femmes sont en général très voisines, sauf pour les plus élevées qui sont essentiellement masculines.

### 3- EVOLUTION DES SITUATIONS EN RELATION AVEC L'ANNEE D'OBTENTION DU DUT

Le graphe ci-dessous présente les principales relations significatives à très significatives en liaison avec l'année de sortie du DUT.



*Significativité des relations : NS : non significatif, PS : peu significatif, S : significatif, TS : très significatif. L'analyse à suivre tente de mettre en valeur les éléments forts de significativité et, à contrario, d'analyser en quoi, d'autres relations sont peu ou pas significatives.*

La période courte de consultation ne couvrant que quatre années, et les poursuites d'études les plus longues étant de trois ans, il y a obligatoirement interaction dans le temps pour ces deux paramètres. Ceci conduit à des difficultés d'interprétation lorsque le paramètre pivot est le temps. Toutefois, la mise en continuité des résultats acquis sur les promotions 1992-1997 permet de proposer des interprétations de tendance intéressantes sur une dizaine d'années.

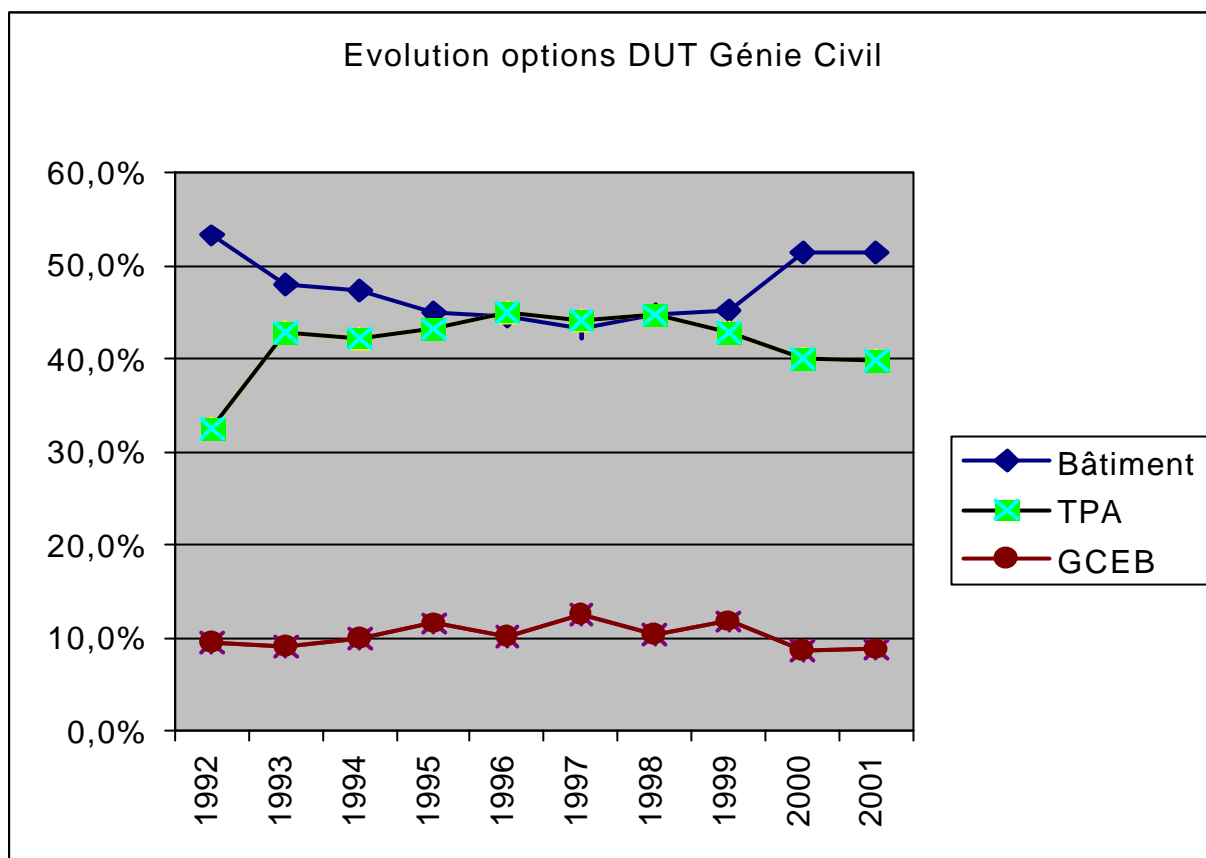
#### 3-1 Année DUT / option DUT

Option suivie pour votre DUT :					
Année d'obtention de votre diplôme de DUT Génie Civil :					
OPTIONDUT/ANNEEDUT	1998	1999	2000	2001	TOTAL
Bâtiment	44,90%	45,30%	51,40%	51,40%	48,30%
Travaux publics et aménagement	44,70%	42,80%	40,00%	39,80%	41,80%
Génie climatique et équipements du bâtiment	10,40%	11,80%	8,60%	8,80%	9,90%
TOTAL	100%	100%	100%	100%	100%

#### Analyse cohortes 1992-1997

Q12 : Année d'obtention de votre diplôme de DUT Génie Civil							
Q13 : Option suivie pour votre DUT							
	1992	1993	1994	1995	1996	1997	Total
Bâtiment	53,28%	48,09%	47,37%	45,00%	44,47%	43,29%	46,14%
Travaux publics et aménagement	32,51%	42,82%	42,28%	43,24%	45,14%	44,23%	42,38%
Génie climatique et équipements du bâtiment	9,56%	9,09%	10,00%	11,62%	10,25%	12,48%	10,72%





La mise en continuité des deux enquêtes couvrant les promotions de 1992 à 2001 montre un lent mouvement continu de retrait et d'expansions en sens contraire pour les trois options du DUT.

L'option TPA, créée de façon expérimentale en 1990-1991, s'est développée de manière continue de 1992 à 1998 puis a amorcé une lente décroissance de 1999 à 2001 tandis que l'évolution de l'option Bâtiment se faisait symétriquement, en sens inverse. L'option GCEB a une évolution moins continue bien que le mouvement d'ensemble semble présenter une phase de progression de 1992 à 1997 suivie d'un pallier puis d'une diminution en 2000 et 2001.

En fait, l'évolution se fait, et est à considérer principalement, entre les options Bâtiment et TPA, du fait de leurs effectifs ainsi que de leurs poids économiques respectifs très importants. L'option GCEB, du fait de son moindre poids a une évolution moins nette.

**3-2 Année DUT / Poursuites d'études**

Après l'obtention du DUT					
Année d'obtention de votre diplôme de DUT Génie Civil :					
APRESDUT/ANNEEDUT	1998	1999	2000	2001	TOTAL
Vous avez poursuivi des études que vous n'avez pas encore achevées	10,5% ( 60)	35,0% (210)	44,5% (272)	66,2% (392)	39,4% (934)
Vous avez poursuivi des études et vous occupez désormais un emploi	50,3% (286)	30,8% (185)	19,3% (118)	3,7% (22)	25,8% (611)
<b>Total poursuites études</b>	<b>60,8% (346)</b>	<b>65,8% (395)</b>	<b>63,8% (390)</b>	<b>69,9% (414)</b>	<b>65,2% (1545)</b>
Vous avez repris des études après une première expérience professionnelle	2,3% (13)	4,0% (24)	,3% (8)	1,4% (8)	2,2% (53)
Vous n'avez pas poursuivi ou repris d'études	36,9% ( 210)	30,2% (181)	34,9% (213)	28,7% (170)	32,6% (774)
<b>TOTAL</b>	<b>100% (569)</b>	<b>100% (600)</b>	<b>100% (611)</b>	<b>100% (592)</b>	<b>100% (2372)</b>

Ce tableau concerne les poursuites d'études entreprises dans l'année universitaire suivant immédiatement l'obtention du DUT. Ceci signifie que en juin 2002, au moment de la consultation, des diplômés DUT de 2001 qui auraient fait une poursuite d'études en un an, sont en situation d'intégration de l'entreprise. Ceci expliquera que 392 personnes déclarent poursuivre leurs études dès le mois de septembre 2001 alors qu'elles ne sont plus que 297 en poursuite d'études à temps plein en juin 2002.

Ceci étant, on constate une augmentation pratiquement continue du taux de poursuites d'études, dès la sortie du DUT, de 1998 à 2001.

Année d'obtention de votre diplôme de DUT Génie Civil :			
Après l'obtention du DUT			
	Vous avez poursuivi des études que vous n'avez pas encore achevées	Vous avez poursuivi des études et vous occupez désormais un emploi	Répartition de l'ensemble des poursuites d'études sur la période 1998-2001
1998	6,3%	46,8%	23,8%
1999	22,4%	30,3%	25,4%
2000	29,2%	19,3%	25,8%
2001	42,1%	3,6%	25,0%
<b>TOTAL</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>

Dans le cadre de l'enquête actuelle, les poursuites d'études sont presque toutes achevées pour la promotion 1998 alors que la situation est inverse en 2001.

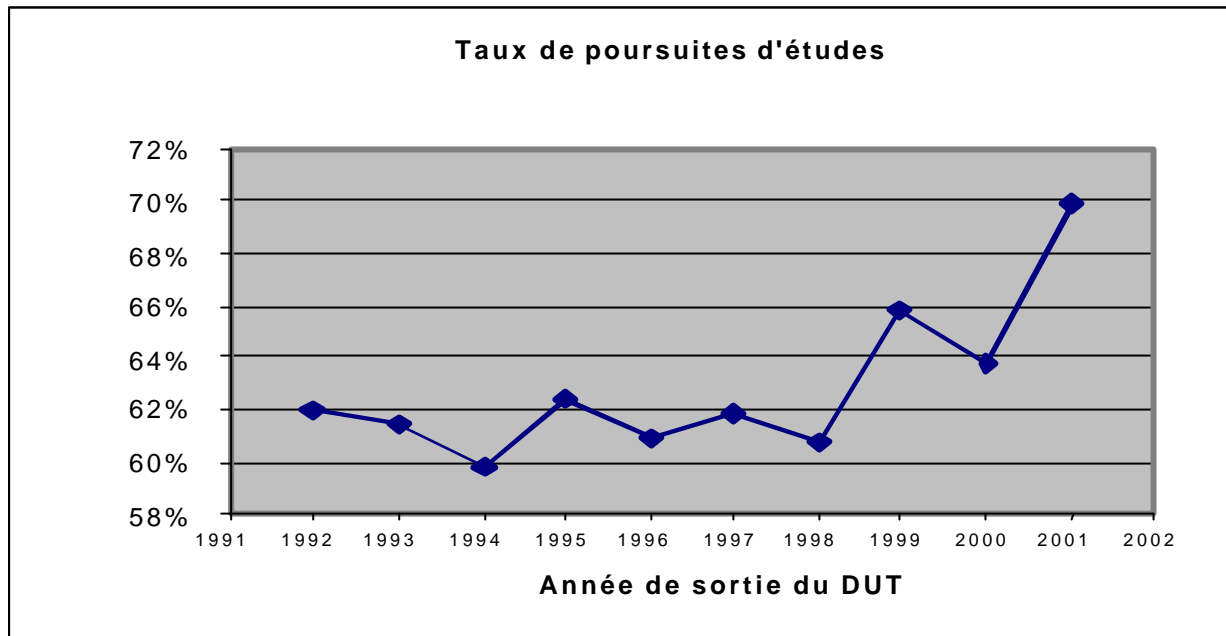
Nota : à remarquer la répartition très équilibrée des poursuites d'études sur les quatre années étudiées.

On peut établir une continuité avec les résultats de la première enquête :

**Analyse cohortes 1992-1997**

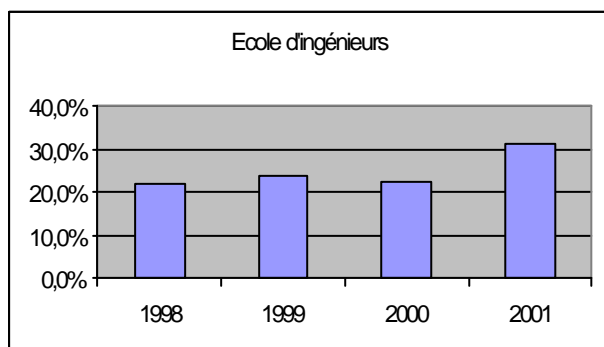
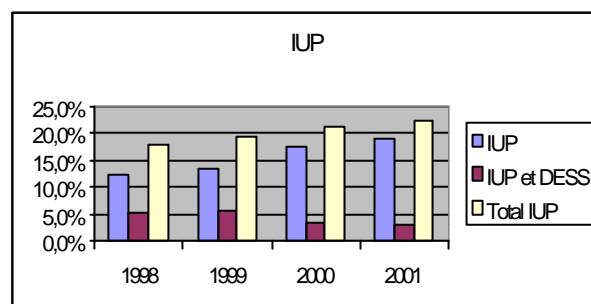
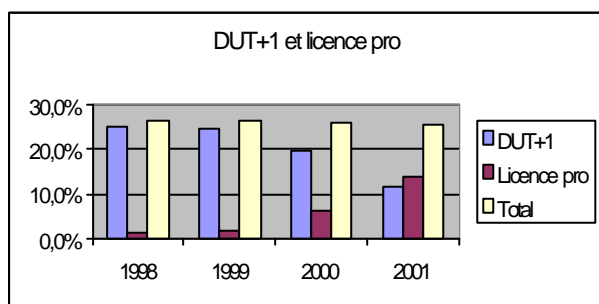
<b>Q12 : Année d'obtention de votre diplôme de DUT Génie Civil</b>							
<b>Q15 : Avez-vous poursuivi vos études immédiatement après le DUT ?</b>							
	1992	1993	1994	1995	1996	1997	Total
<b>Oui</b>	<b>62,02%</b>	<b>61,48%</b>	<b>59,82%</b>	<b>62,50%</b>	<b>60,85%</b>	<b>61,93%</b>	<b>61,41%</b>
<b>Non</b>	<b>37,98%</b>	<b>38,52%</b>	<b>40,18%</b>	<b>37,50%</b>	<b>39,15%</b>	<b>38,07%</b>	<b>38,59%</b>

Cette mise en continuité permet de constater que la progression du taux de poursuites d'études a commencé en 1994 et que 1992 présentait un taux important que l'on ne peut pas positionner par rapport aux précédentes, l'année 1992 représentant le point de départ de l'étude. Les données statistiques de l'activité économique du BTP au cours des années 1992 à 2001 devraient, en partie, pouvoir expliquer les évolutions constatées.



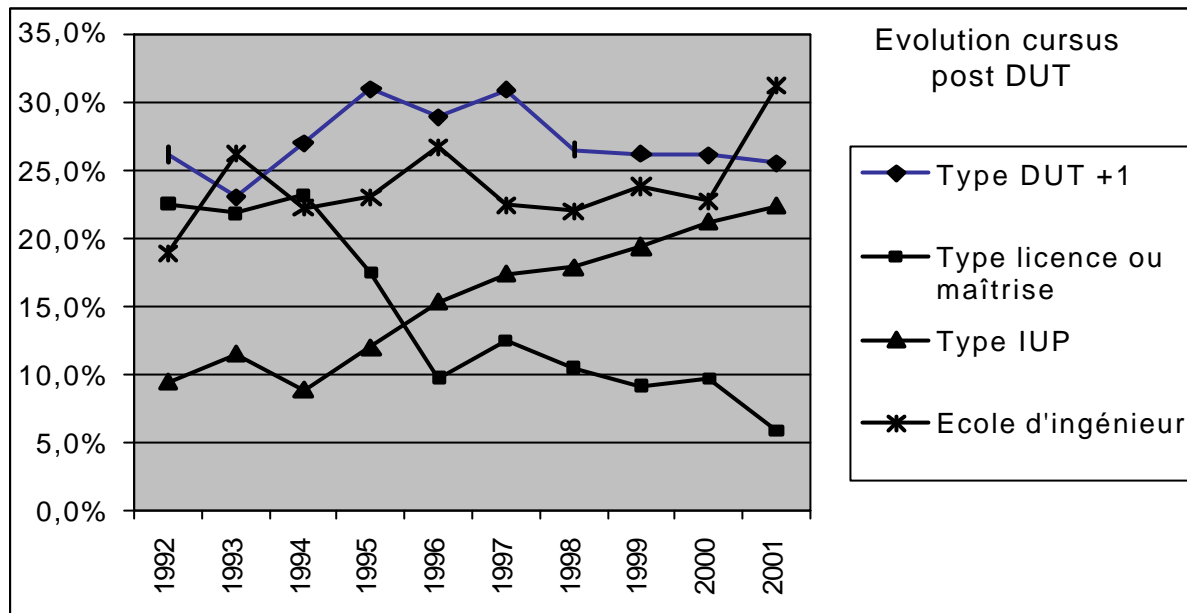
## 3-3 Année DUT / Niveau des poursuites d'études et poids de l'apprentissage

Quel type de formation avez-vous suivi après le DUT ?					
Année d'obtention de votre diplôme de DUT Génie Civil :					
ETUD/ANNEEDUT	1998	1999	2000	2001	TOTAL
DUT+1	24,9% ( 109)	24,4% ( 122)	19,6% ( 87)	11,7% ( 52)	20,3% ( 370)
Licence professionnelle	1,6% ( 7)	1,8% ( 9)	6,5% ( 29)	13,8% ( 61)	5,8% ( 106)
<b>Total DUT+1 et licence professionnelle</b>	<b>26,5%</b>	<b>26,2%</b>	<b>26,1%</b>	<b>25,5%</b>	<b>26,1%</b>
Licence classique	4,6% ( 20)	4,2% ( 21)	6,3% ( 28)	4,3% ( 19)	4,8% ( 88)
<b>Maîtrise classique ou MST</b>	<b>5,9% ( 26)</b>	<b>5,0% ( 25)</b>	<b>3,4% ( 15)</b>	<b>1,6% ( 7)</b>	<b>4,0% ( 73)</b>
IUP seul	12,4% ( 54)	13,6% ( 68)	17,6% ( 78)	19,2% ( 85)	15,6% ( 285)
IUP suivi d'un DESS	5,5% ( 24)	5,8% ( 29)	3,6% ( 16)	3,2% ( 14)	4,6% ( 83)
<b>Total IUP</b>	<b>17,9%</b>	<b>19,4%</b>	<b>21,2%</b>	<b>22,4%</b>	<b>20,2%</b>
<b>Ecole d'ingénieurs</b>	<b>22,0% ( 96)</b>	<b>23,8% ( 119)</b>	<b>22,7% ( 101)</b>	<b>31,2% ( 138)</b>	<b>24,9% ( 454)</b>
Diplômes du commerce	3,2% ( 14)	3,6% ( 18)	3,6% ( 16)	2,3% ( 10)	3,2% ( 58)
Ecole d'architecture	1,6% ( 7)	2,6% ( 13)	2,5% ( 11)	1,6% ( 7)	2,1% ( 38)
Diplômes à l'étranger	4,8% ( 21)	5,0% ( 25)	7,4% ( 33)	3,4% ( 15)	5,2% ( 94)
Concours fonction publique	1,8% ( 8)	2,0% ( 10)	1,4% ( 6)	1,6% ( 7)	1,7% ( 31)
CNAM	1,1% ( 5)	1,2% ( 6)	1,1% ( 5)	1,1% ( 5)	1,2% ( 21)
DUT tertiaire	0,2% ( 1)	0,2% ( 1)	0,7% ( 3)	0,5% ( 2)	0,4% ( 7)
IUFM, ENS Cachan	1,4% ( 6)	0,6% ( 3)	0,5% ( 2)	0,5% ( 2)	0,7% ( 13)
Autres formations	8,9% ( 39)	6,0% ( 30)	3,2% ( 14)	4,3% ( 19)	5,6% ( 102)
<b>TOTAL</b>	<b>100% ( 437)</b>	<b>100% ( 499)</b>	<b>100% ( 444)</b>	<b>100% ( 443)</b>	<b>100% (1823)</b>



On peut relever plusieurs éléments de tendance dans l'évolution du type de poursuites d'études :

- Si les DUT+1 sont en diminution au cours du temps, on constate que l'ensemble DUT+1 et licence professionnelle reste à un niveau pratiquement constant sur l'ensemble de la période étudiée.
- Les formations en école d'ingénieur captent un nombre croissant de poursuites d'études
- On observe une progression continue des formations de type IUP
- On assiste à la disparition progressive des formations de type MST



La mise en perspective des principales poursuites d'études sur la période 1992-2001 donne les évolutions suivantes :

On constate une progression continue des poursuites d'études en IUP, une diminution continue en licence et maîtrise classiques, le maintien des formations en un an après le DUT et la progression récente des poursuites d'études en formations d'ingénieur.

Globalement, les poursuites d'études se font à 80%, et de manière assez constante, dans la sphère du génie civil.

Année d'obtention de votre diplôme de DUT Génie Civil :						
Votre formation après le DUT s'effectue ou s'est effectuée dans le cadre						
ANNEE DUT / ETUDREGIM	régime classique étudiant	contrat d'apprentissage	contrat de qualification	formation continue dans ou hors entreprise	autre	TOTAL
1998	67,70%	9,70%	14,80%	5,60%	2,20%	100%
1999	70,60%	9,80%	12,40%	5,30%	1,90%	100%
2000	75,50%	9,40%	11,00%	2,80%	1,30%	100%
2001	75,00%	11,90%	8,10%	3,60%	1,40%	100%
TOTAL	72,30%	10,30%	11,40%	4,30%	1,70%	100%

Les contrats d'apprentissage sont en progression au cours du temps, tandis que les contrats de qualification régressent.

**3-4 Année DUT / Nombre d'emplois et premier contrat de travail**

- Ensemble de la population

Depuis l'obtention de votre DUT, combien d'emplois avez-vous occupé ?					
Année d'obtention de votre diplôme de DUT Génie Civil :					
	1998	1999	2000	2001	TOTAL
Aucun	8,7% ( 49)	28,1% ( 167)	35,8% ( 215)	49,7% ( 283)	30,7% ( 714)
Un emploi	44,6% ( 252)	42,6% ( 253)	36,8% ( 221)	39,0% ( 222)	40,7% ( 948)
Deux emplois	29,0% ( 164)	19,4% ( 115)	19,8% ( 119)	8,1% ( 46)	19,1% ( 444)
Trois emplois	10,8% ( 61)	6,6% ( 39)	4,5% ( 27)	1,4% ( 8)	5,8% ( 135)
Plus de trois emplois	6,9% ( 39)	3,4% ( 20)	3,0% ( 18)	1,8% ( 10)	3,7% ( 87)
TOTAL	100% ( 565)	100% ( 594)	100% ( 600)	100% ( 569)	100% (2328)

Pour les plus anciens (promotion 1998), ayant ou non poursuivi des études, et qui ont donc des carrières professionnelles de quatre ans au maximum, lorsqu'ils n'ont pas poursuivi leurs études, on constate que 45 % ont connu un seul emploi, 30% deux emplois et 17% trois emplois et plus. Les tendances dans le temps sont d'une interprétation hasardeuse du fait du poids important des poursuites d'études non terminées.

- Population de ceux qui n'ont pas poursuivi leurs études

Depuis l'obtention de votre DUT, combien d'emplois avez-vous occupé ?					
Année d'obtention de votre diplôme de DUT Génie Civil :					
NBREEMPLOIS/ANN EEDUT	1998	1999	2000	2001	TOTAL
Aucun	0,0% ( 0)	0,0% ( 0)	0,0% ( 0)	1,2% ( 2)	0,3% ( 2)
Un emploi	33,3% ( 70)	46,9% ( 84)	51,4% (109)	69,8% (118)	49,5% (381)
Deux emplois	38,6% ( 81)	34,1% ( 61)	34,4% ( 73)	21,3% ( 36)	32,6% (251)
Trois emplois	16,2% ( 34)	14,0% ( 25)	9,4% ( 20)	3,6% ( 6)	11,0% ( 85)
Plus de trois emplois	11,9% ( 25)	5,0% ( 9)	4,7% ( 10)	4,1% ( 7)	6,6% ( 51)
TOTAL	100% (210)	100% (179)	100% (212)	100% (169)	100% (770)

En prenant à nouveau les plus anciens (promotion 1998), qui n'ont pas poursuivi leurs études, on constate un nombre d'emploi supérieur au cas précédent, sans que pour autant les différences soient très importantes. Il y a probablement, dans ce cas là, un peu plus de tâtonnement lors de la première expérience professionnelle.

**Analyse cohortes 1992-1997**

<b>Q12 : Année d'obtention de votre diplôme de DUT Génie Civil</b>							
<b>Q27 : Combien d'emplois avez vous occupé depuis votre première embauche ?</b>							
	1997	1996	1995	1994	1993	1992	Total
<b>un emploi</b>	68,10%	62,24%	58,70%	53,01%	55,79%	47,15%	57,24%
<b>deux emplois</b>	17,92%	21,74%	22,87%	30,98%	24,74%	31,83%	25,25%
<b>trois emplois</b>	6,09%	7,09%	9,72%	11,43%	12,63%	11,41%	9,86%
<b>plus de trois emplois</b>	3,94%	4,35%	5,67%	3,12%	6,58%	9,31%	5,37%
<b>Aucun</b>	3,94%	4,58%	3,04%	1,46%	0,26%	0,30%	2,29%

**Suivi des cohortes 1992-1997. Situation en 2001**

Emplois occupés	25 ans	26 ans	27 ans	28 ans	29 ans	30 ans	Total
1	63,2%	54,8%	39,4%	45,1%	46,9%	24,1%	48,5%
2	19,5%	29,0%	36,6%	35,3%	15,6%	27,6%	28,1%
3	12,6%	11,3%	11,3%	11,8%	31,2%	24,1%	14,9%

Le nombre d'emplois occupés augmente avec l'âge ce qui n'est pas surprenant.

Une personne sur deux n'a connu qu'une seule entreprise

Trois personnes sur quatre ont connu un ou deux emplois au cours des 9 ans au maximum ayant suivi la sortie du DUT.

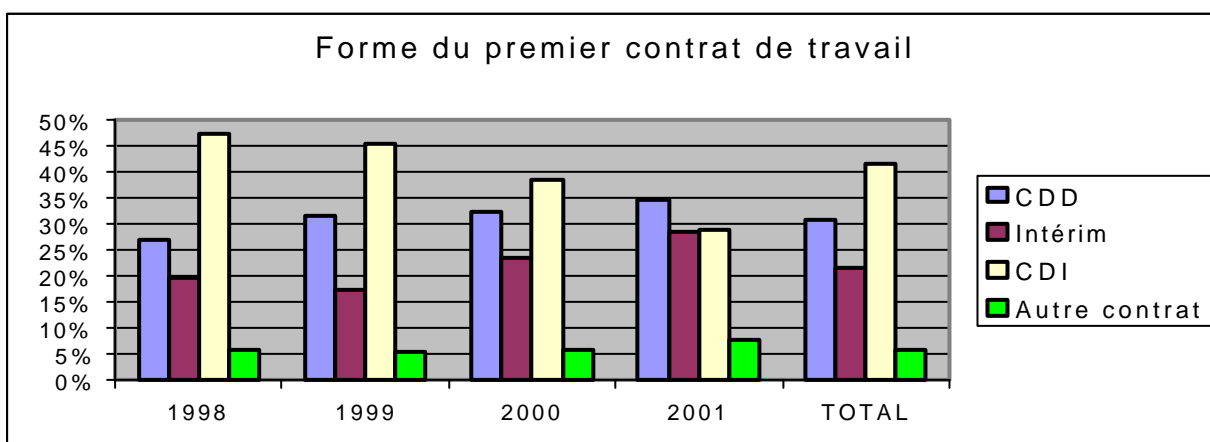
Si on veut se situer chronologiquement dans des situations analogues entre les deux enquêtes, on peut comparer l'année 1998 pour ce qui concerne les promotions 1998-2001 (enquête réalisée en 2002), et l'année 1994 pour ce qui concerne les promotions 1992-1997 (enquête réalisée en 1998). Ces deux promotions se situent donc, chacune pour ce qui la concerne, cinq ans avant l'année de réalisation de l'enquête correspondante. On est alors dans une situation où toutes les poursuites d'études sont quasiment terminées, les personnes étant donc au travail dans leur entreprise, et pour certaines depuis un temps significatif.

On constate alors une progression limitée mais réelle des situations à deux emplois par rapport à celles à un emploi. En rapprochant les données actuelles, des observations de suivi réalisées en 2001, pour les promotions 1992-1997 âgées alors de 26 à 27 ans (âge en 2002 de la promotion 1998), on constate là aussi que le nombre d'emplois occupés a tendance à légèrement augmenter.

Il faut probablement voir là une avancée de l'intérim et des CDD au cours du temps, ce qui multiplie le nombre d'emplois, essentiellement en début de carrière. Cette évolution est bien évidemment à rapprocher, pour partie, de la forte activité du BTP au cours des dernières années.

Le tableau ci-dessous, et la représentation graphique à suivre, en donnent l'évolution au cours du temps :

Votre premier contrat de travail a été					
Année d'obtention de votre diplôme de DUT Génie Civil :					
PREMCONTRAT/AN NEEDUT	1998	1999	2000	2001	TOTAL
Un CDD	27,0% ( 139)	31,5% ( 134)	32,4% ( 124)	34,8% ( 100)	30,9% ( 497)
Une mission d'intérim	19,8% ( 102)	17,4% ( 74)	23,5% ( 90)	28,6% ( 82)	21,6% ( 348)
Un CDI	47,4% ( 244)	45,5% ( 194)	38,4% ( 147)	28,9% ( 83)	41,5% ( 668)
Un autre contrat	5,8% ( 30)	5,6% ( 24)	5,7% ( 22)	7,7% ( 22)	6,1% ( 98)
TOTAL	100% ( 515)	100% ( 426)	100% ( 383)	100% ( 287)	100% (1611)



Cette évolution du poids des CDD et de l'intérim est complétée par un allongement des durées de ces contrats au fil des ans.

Si votre premier contrat de travail est un CDD, préciser sa durée :					
Année d'obtention de votre diplôme de DUT Génie Civil :					
DUREECDD/ANNEE DUT	1998	1999	2000	2001	TOTAL
Moins de 3 mois	15,3% ( 23)	23,7% ( 32)	25,0% ( 32)	35,9% ( 37)	24,0% ( 124)
Entre 3 et 6 mois	35,3% ( 53)	40,0% ( 54)	41,4% ( 53)	29,1% ( 30)	36,8% ( 190)
Entre 6 et 12 mois	34,0% ( 51)	23,0% ( 31)	24,2% ( 31)	22,3% ( 23)	26,4% ( 136)
Supérieure à 12 mois	15,3% ( 23)	13,3% ( 18)	9,4% ( 12)	12,6% ( 13)	12,8% ( 66)
TOTAL	100% ( 150)	100% ( 135)	100% ( 128)	100% ( 103)	100% ( 516)

Si vous avez travaillé en intérim, quelle a été la durée totale de vos missions?					
Année d'obtention de votre diplôme de DUT Génie Civil :					
DUREEINTERIM/ANNEE DUT	1998	1999	2000	2001	TOTAL
Moins de 3 mois	44,9% ( 61)	43,1% ( 44)	64,6% ( 73)	63,6% ( 63)	53,6% ( 241)
Entre 3 et 6 mois	25,7% ( 35)	31,4% ( 32)	20,4% ( 23)	27,3% ( 27)	26,0% ( 117)
Entre 6 et 12 mois	19,9% ( 27)	20,6% ( 21)	9,7% ( 11)	9,1% ( 9)	15,1% ( 68)
Supérieure à 12 mois	9,6% ( 13)	4,9% ( 5)	5,3% ( 6)	0,0% ( 0)	5,3% ( 24)
TOTAL	100% ( 136)	100% ( 102)	100% ( 113)	100% ( 99)	100% ( 450)

La proportion des CDD inférieurs à six mois a tendance à augmenter pour les promotions 1998 à 2000. Cette même tendance s'observe pour les missions d'intérim pour les promotions 1998 et 1999. La durée de l'intérim est globalement plus faible que celle des CDD.

L'intégration dans le premier emploi se faisant en moyenne à 93% des cas en moins de trois mois, il n'y a pas lieu de rechercher une tendance de l'évolution de ce paramètre au cours du temps.

De même, la durée de chômage, essentiellement de rotation, (moins de trois mois dans 90% des cas), en dehors de la période de recherche du premier emploi, est pratiquement constante pour les quatre promotions. Globalement, il affecte au moment de l'enquête, 2% des personnes.



### 3-5 Année DUT / Situation professionnelle actuelle

- La situation des diplômés, en 2002, est la suivante :
  - Population totale :

Quelle est votre <b>situation actuelle</b> ?					
Année d'obtention de votre diplôme de DUT Génie Civil :					
SITUACT/ANNEEDUT	1998	1999	2000	2001	TOTAL
Vous occupez un emploi	87,7% ( 497)	68,1% ( 405)	58,6% ( 358)	46,1% ( 270)	64,9% (1530)
Vous suivez des études à temps plein	9,0% ( 51)	30,3% ( 180)	38,6% ( 236)	50,7% ( 297) ****	32,4% ( 764)
Vous êtes au chômage	2,3% ( 13)	0,7% ( 4)	2,0% ( 12)	2,6% ( 15)	1,9% ( 44)
Autre situation	1,1% ( 6)	1,0% ( 6)	0,8% ( 5)	0,7% ( 4)	0,9% ( 21)
TOTAL	100% ( 567)	100% ( 595)	100% ( 611)	100% ( 586)	100% (2359)

\*\*\*\* Voir remarque en paragraphe 3-2 page 50 pour ce qui concerne le nombre de personnes en poursuites d'études en 2001. La réponse donnée ici correspond en réalité à la situation, au moment de la consultation, en juin 2002. Le décalage provient de ceux qui ont poursuivi leurs études en un an (DUT+1 et licence professionnelle) dès septembre 2001. Ils sont donc, dans leur situation actuelle (juin 2002) en position d'intégration dans l'entreprise.

En considérant la population totale, on constate que le chômage est très faible même si il présente une remontée significative en 2001.

- Population de ceux qui occupent un emploi :

Pour ceux qui occupent un emploi, leur situation contractuelle est la suivante :

Dans l'emploi que vous occupez actuellement (ou dans le dernier emploi occupé), quelle est la nature de votre contrat de travail ?					
Année d'obtention de votre diplôme de DUT Génie Civil :					
	1998	1999	2000	2001	TOTAL
CDD	10,9% ( 56)	10,6% ( 45)	15,8% ( 60)	21,1% ( 61)	13,8% ( 222)
Intérim	1,8% ( 9)	3,1% ( 13)	5,8% ( 22)	10,0% ( 29)	4,5% ( 73)
CDI	84,2% ( 432)	78,5% ( 333)	71,5% ( 271)	46,7% ( 135)	73,0% (1171)
Autre	3,1% ( 16)	7,8% ( 33)	6,9% ( 26)	22,1% ( 64)	8,7% ( 139)
TOTAL	100% ( 513)	100% ( 424)	100% ( 379)	100% ( 289)	100% (1605)

On constate que les CDD sont encore en proportion significative pour la promotion 1998 tandis que l'intérim est surtout prépondérant pour la dernière promotion sortie (2001). Ce dernier type de contrat de travail correspond à des contrats saisonniers pour les personnes en poursuites d'études. Il constitue globalement un mode d'approche conséquent du premier emploi.

La rubrique « Autre » regroupe l'ensemble des contrats d'apprentissage ou de qualification.

La typologie relative à la forme de l'entreprise, à son importance numérique en personnel et à sa localisation géographique ne montre pas d'évolution significative en fonction de l'année de sortie du DUT. Les données des tris à plats correspondants sont donc représentatives de l'ensemble de la population.

- Activité principale de l'entreprise, correspondant en gros à sa raison sociale

L'activité principale de l'entreprise dans laquelle s'exerce l'emploi actuel est la suivante :

Vous travaillez dans une entreprise dont l'activité concerne					
Année d'obtention de votre diplôme de DUT Génie Civil :					
ACTENTR/ANNEE DUT	1998	1999	2000	2001	TOTAL
Le bâtiment	44,1% ( 281)	45,3% ( 236)	44,3% ( 204)	46,7% ( 158)	44,9% ( 879)
Les travaux publics	39,6% ( 252)	38,2% ( 199)	41,4% ( 191)	39,9% ( 135)	39,7% ( 777)
Le génie climatique	7,5% ( 48)	6,7% ( 35)	6,9% ( 32)	5,9% ( 20)	6,9% ( 135)
un autre secteur	8,8% ( 56)	9,8% ( 51)	7,4% ( 34)	7,4% ( 25)	8,5% ( 166)
TOTAL	100% ( 637)	100% ( 521)	100% ( 461)	100% ( 338)	100% (1957)

On constate donc qu'il y a une stabilité assez prononcée dans la répartition entre les trois activités principales. Nous établirons plus loin le lien entre cette distribution et la répartition des options suivies pour le DUT génie civil, pour les promotions 1998 à 2001.

Le poids des entreprises de bâtiment est prépondérant, à l'image du poids réel de l'industrie du bâtiment au sein de l'ensemble génie civil.

Si on considère la distribution de tous les domaines d'activité exercés au sein de l'entreprise, on ne décèle pas d'évolution significative en fonction de l'année de sortie.

Pouvez-vous préciser les domaines professionnels dans lesquels vous intervenez ?					
Année d'obtention de votre diplôme de DUT Génie Civil :					
	1998	1999	2000	2001	TOTAL
Bâtiment gros œuvre	11,6% ( 183)	12,6% ( 151)	11,5% ( 134)	13,2% ( 106)	12,1% ( 574)
Bâtiment second œuvre	11,1% ( 175)	10,9% ( 130)	10,1% ( 118)	9,7% ( 78)	10,5% ( 501)
Equipements techniques du bâtiment	8,5% ( 134)	7,0% ( 84)	6,8% ( 79)	5,0% ( 40)	7,1% ( 337)
Bâtiment à structure métallique	3,5% ( 55)	4,6% ( 55)	3,8% ( 45)	4,1% ( 33)	4,0% ( 188)
Bureau d'études ou de contrôle	9,4% ( 149)	9,0% ( 108)	9,8% ( 114)	9,9% ( 79)	9,5% ( 450)
Cabinet d'architecture et maîtrise d'œuvre	4,5% ( 71)	4,8% ( 57)	4,9% ( 57)	3,5% ( 28)	4,5% ( 213)
Immobilier : gestion biens, immobilier, lotissements...	1,8% ( 28)	1,8% ( 22)	1,4% ( 16)	0,7% ( 6)	1,5% ( 72)
Négoce de matériaux du bâtiment	1,7% ( 27)	2,0% ( 24)	2,0% ( 23)	2,0% ( 16)	1,9% ( 90)
Industrie des matériaux : ciments, granulats, bétons etc	1,0% ( 16)	1,1% ( 13)	1,2% ( 14)	0,7% ( 6)	1,0% ( 49)
Production d'ouvrages ou d'éléments préfabriqués	1,4% ( 22)	0,8% ( 9)	1,2% ( 14)	1,1% ( 9)	1,1% ( 54)
Ouvrages d'art	4,2% ( 66)	2,9% ( 35)	3,1% ( 36)	3,9% ( 31)	3,5% ( 168)
lignes électriques	1,8% ( 29)	1,5% ( 18)	1,5% ( 18)	2,2% ( 18)	1,7% ( 83)
Télécommunications	2,1% ( 33)	1,7% ( 20)	1,7% ( 20)	1,7% ( 14)	1,8% ( 87)
Captage, traitement et distribution d'eau	2,0% ( 31)	2,2% ( 26)	2,2% ( 26)	2,5% ( 20)	2,2% ( 103)
Voirie et réseaux divers	11,0% ( 174)	10,8% ( 129)	12,0% ( 140)	11,5% ( 92)	11,3% ( 535)
terrassements, sondages, forages	7,4% ( 117)	6,9% ( 82)	8,3% ( 97)	9,1% ( 73)	7,8% ( 369)
Stockage et traitement des déchets	0,8% ( 12)	0,6% ( 7)	0,9% ( 11)	0,6% ( 5)	0,7% ( 35)
Travaux souterrains	2,5% ( 40)	2,0% ( 24)	2,1% ( 24)	3,2% ( 26)	2,4% ( 114)
travaux de fondations	3,0% ( 48)	4,0% ( 48)	4,0% ( 47)	4,2% ( 34)	3,7% ( 177)

Construction de voies ferrées	0,8% ( 12)	0,8% ( 10)	1,2% ( 14)	0,7% ( 6)	0,9% ( 42)
Travaux maritimes et fluviaux	1,4% ( 22)	1,0% ( 12)	0,4% ( 5)	0,9% ( 7)	1,0% ( 46)
Construction de chaussées et sols sportifs	4,1% ( 65)	3,9% ( 47)	5,0% ( 58)	3,6% ( 29)	4,2% ( 199)
Laboratoire	0,8% ( 13)	0,8% ( 10)	0,9% ( 11)	0,6% ( 5)	0,8% ( 39)
Levage, montage	0,3% ( 5)	0,7% ( 8)	0,7% ( 8)	0,7% ( 6)	0,6% ( 27)
Maintenance installations industrielles	0,6% ( 10)	0,9% ( 11)	0,2% ( 2)	1,2% ( 10)	0,7% ( 33)
Maîtrise d'œuvre, maîtrise d'ouvrage	0,3% ( 4)	0,4% ( 5)	0,3% ( 4)	0,1% ( 1)	0,3% ( 14)
Environnement, propreté, espaces verts	0,1% ( 1)	0,4% ( 5)	0,1% ( 1)	0,2% ( 2)	0,2% ( 9)
Pétrole, énergie	0,1% ( 1)	0,2% ( 2)	0,2% ( 2)	0,0% ( 0)	0,1% ( 5)
Autre	2,5% ( 40)	3,8% ( 45)	2,7% ( 31)	2,6% ( 21)	2,9% ( 137)
TOTAL	100% (1583)	100% (1197)	100% (1169)	100% ( 801)	100% (4750)

### 3-6 Année DUT / Statut professionnel dans l'entreprise et rémunération

Si on considère la seule population de ceux qui ont un emploi en 2002, la répartition selon le statut dans l'entreprise est le suivant :

Quel est (ou était) votre statut professionnel ?					
Année d'obtention de votre diplôme de DUT Génie Civil :					
CATPROF/ANNEEDUT	1998	1999	2000	2001	TOTAL
ETAM (secteur privé)	59,4% ( 304)	67,7% ( 285)	77,2% ( 288)	80,7% ( 226)	69,5% (1103)
Cadre secteur privé	24,8% ( 127)	11,2% ( 47)	4,0% ( 15)	2,1% ( 6)	12,3% ( 195)
Technicien fonction publique	4,9% ( 25)	6,4% ( 27)	7,2% ( 27)	5,4% ( 15)	5,9% ( 94)
Cadre technique fonction publique	2,1% ( 11)	2,4% ( 10)	1,9% ( 7)	0,0% ( 0)	1,8% ( 28)
Technicien d'entreprises publiques (SNCF, EDF...)	3,1% ( 16)	3,6% ( 15)	3,5% ( 13)	0,7% ( 2)	2,9% ( 46)
Cadre technique d'entreprises publiques (SNCF, EDF...)	0,4% ( 2)	0,0% ( 0)	0,8% ( 3)	0,0% ( 0)	0,3% ( 5)
Travailleur indépendant	0,2% ( 1)	0,5% ( 2)	0,0% ( 0)	1,1% ( 3)	0,4% ( 6)
Enseignement	0,8% ( 4)	0,7% ( 3)	0,3% ( 1)	0,4% ( 1)	0,6% ( 9)
Autre	4,3% ( 22)	7,6% ( 32)	5,1% ( 19)	9,6% ( 27)	6,3% ( 100)
TOTAL	100% ( 512)	100% ( 421)	100% ( 373)	100% ( 280)	100% (1586)

Depuis quand êtes-vous (étiez-vous) cadre du secteur privé ?					
Année d'obtention de votre diplôme de DUT Génie Civil :					
DURCADRE/ANNEEDUT	1998	1999	2000	2001	TOTAL
Moins de 6 mois	23,2% ( 29)	34,0% ( 18)	37,5% ( 9)	52,6% ( 10)	29,9% ( 66)
Entre 6 mois et un an	52,0% ( 65)	34,0% ( 18)	16,7% ( 4)	36,8% ( 7)	42,5% ( 94)
Entre 1 et 2 ans	19,2% ( 24)	15,1% ( 8)	33,3% ( 8)	10,5% ( 2)	19,0% ( 42)
Entre 2 et 3 ans	3,2% ( 4)	15,1% ( 8)	12,5% ( 3)	0,0% ( 0)	6,8% ( 15)
Plus de 3 ans	2,4% ( 3)	1,9% ( 1)	0,0% ( 0)	0,0% ( 0)	1,8% ( 4)
TOTAL	100% ( 125)	100% ( 53)	100% ( 24)	100% ( 19)	100% ( 221)

Depuis quand êtes-vous (étiez-vous) ETAM du secteur privé?					
Année d'obtention de votre diplôme de DUT Génie Civil :					
DURETAM/ANNEEDUT	1998	1999	2000	2001	TOTAL
Moins de 6 mois	8,0% ( 25)	7,1% ( 20)	14,4% ( 40)	43,5% ( 91)	16,2% ( 176)
Entre 6 mois et un an	6,7% ( 21)	8,5% ( 24)	20,5% ( 57)	52,2% ( 109)	19,5% ( 211)
Entre 1 et 2 ans	26,8% ( 84)	41,7% ( 118)	60,4% ( 168)	3,3% ( 7)	34,8% ( 377)
Entre 2 et 3 ans	28,0% ( 88)	38,5% ( 109)	3,6% ( 10)	1,0% ( 2)	19,3% ( 209)
Plus de 3 ans	30,6% ( 96)	4,2% ( 12)	1,1% ( 3)	0,0% ( 0)	10,2% ( 111)
TOTAL	100% ( 314)	100% ( 283)	100% ( 278)	100% ( 209)	100% (1084)

On constate une évolution en sens contraire des populations ETAM et cadres dans le secteur privé en relation avec l'année du DUT.

Comme les pourcentages correspondant aux autres statuts des secteurs privé ou public sont relativement constants selon l'année de DUT, ou bien sont évalués à partir d'effectifs trop faible et donc peu significatifs, on peut considérer que les évolutions cadres et ETAM **du secteur privé** se font avec peu d'interaction avec les autres situations statutaires.

On constate que le statut ETAM est très majoritaire en début de carrière, les cadres correspondant alors à des cursus de poursuites d'études longues. Ces derniers sont alors peu nombreux.

Le temps passé dans chacun des deux statuts montre que les cadres ont une évolution rapide, leur statut étant acquis dans 75% des cas depuis un an au plus pour les diplômés de 1998 (les interprétations sur les autres années sont hasardeuses du fait d'effectifs faibles). Il s'agit essentiellement là des DUT ayant poursuivi leurs études en école d'ingénieur ou en IUP et DESS.

La durée de la position ETAM, pour la promotion 1998, montre des populations en proportions voisines pour des temps allant de un an à plus de trois ans (85% des ETAM de la promotion 1998).

Les ETAM, qui sont issus massivement des DUT «sec», et des DUT+1 restent dans leur position ETAM pendant les premières années de leur carrière. Le suivi des cohortes 1992-1997 en 2001 a montré que la promotion du statut ETAM vers le statut Cadre est très significative au cours du temps, les DUT+1 se détachant alors de manière significative, et à leur avantage, des DUT « sec ».

La ventilation de la position statutaire en relation avec le type de poursuites d'études montre que les ETAM sont très majoritairement des DUT ou DUT + 1 et les cadres des diplômés des écoles d'ingénieur et des IUP et DESS. Les diplômés des licences professionnelles sont massivement intégrés ETAM en début de carrière.

Quel est (ou était) votre statut professionnel ?								
Quel type de formation avez-vous suivi après le DUT ?								
CATPROF/ETUD	DUT+1	Licence classique	Licence professionnelle	Maîtrise classique ou MST)	IUP seul	IUP suivi d'un DESS	Ecole d'ingénieur	Diplômes du commerce
ETAM du secteur privé	79,4% ( 258)	56,8% ( 21)	79,3% ( 46)	39,3% ( 11)	33,7% ( 30)	26,3% ( 5)	41,9% ( 70)	39,4% ( 13)
Cadre du secteur privé	6,8% ( 22)	10,8% ( 4)	3,4% ( 2)	21,4% ( 6)	39,3% ( 35)	52,6% ( 10)	44,3% ( 74)	30,3% ( 10)
Technicien de la fonction publique	4,0% ( 13)	5,4% ( 2)	5,2% ( 3)	14,3% ( 4)	12,4% ( 11)	0,0% ( 0)	0,6% ( 1)	0,0% ( 0)
Cadre technique de la fonction publique	1,5% ( 5)	8,1% ( 3)	3,4% ( 2)	3,6% ( 1)	2,2% ( 2)	5,3% ( 1)	0,6% ( 1)	0,0% ( 0)
Technicien d'entreprises publiques (SNCF, EDF...)	4,0% ( 13)	5,4% ( 2)	1,7% ( 1)	3,6% ( 1)	2,2% ( 2)	0,0% ( 0)	0,6% ( 1)	3,0% ( 1)
Cadre entreprises publiques (SNCF, EDF...)	0,6% ( 2)	0,0% ( 0)	0,0% ( 0)	0,0% ( 0)	0,0% ( 0)	5,3% ( 1)	0,6% ( 1)	0,0% ( 0)
Travailleur indépendant	0,0% ( 0)	0,0% ( 0)	0,0% ( 0)	0,0% ( 0)	0,0% ( 0)	0,0% ( 0)	1,2% ( 2)	0,0% ( 0)
Enseignement	0,0% ( 0)	8,1% ( 3)	0,0% ( 0)	3,6% ( 1)	4,5% ( 4)	0,0% ( 0)	0,0% ( 0)	0,0% ( 0)
Autre	3,7% ( 12)	5,4% ( 2)	6,9% ( 4)	14,3% ( 4)	5,6% ( 5)	10,5% ( 2)	10,2% ( 17)	27,3% ( 9)
TOTAL	100% ( 325)	100% ( 37)	100% ( 58)	100% ( 28)	100% ( 89)	100% ( 19)	100% ( 167)	100% ( 33)

Quel est (ou était) votre statut professionnel ?								
Quel type de formation avez-vous suivi après le DUT ?								
CATPROF/ETUD	Ecole d'architecture	Diplômes à l'étranger	Concours fonction publique	CNAM	DUT tertiaire	IUFM, ENS Cachan	Autres formations	TOTAL
ETAM du secteur privé	80,0% ( 8)	54,5% ( 24)	13,0% ( 3)	73,7% ( 14)	100% ( 2)	0,0% ( 0)	65,6% ( 40)	59,3% ( 545)
Cadre du secteur privé	20,0% ( 2)	25,0% ( 11)	0,0% ( 0)	0,0% ( 0)	0,0% ( 0)	0,0% ( 0)	18,0% ( 11)	20,3% ( 187)
Technicien de la fonction publique	0,0% ( 0)	2,3% ( 1)	52,2% ( 12)	15,8% ( 3)	0,0% ( 0)	0,0% ( 0)	1,6% ( 1)	5,5% ( 51)
Cadre technique de la fonction publique	0,0% ( 0)	0,0% ( 0)	21,7% ( 5)	5,3% ( 1)	0,0% ( 0)	0,0% ( 0)	3,3% ( 2)	2,5% ( 23)
Technicien d'entreprises publiques (SNCF, EDF...)	0,0% ( 0)	9,1% ( 4)	0,0% ( 0)	5,3% ( 1)	0,0% ( 0)	0,0% ( 0)	4,9% ( 3)	3,2% ( 29)
Cadre entreprises publiques (SNCF, EDF...)	0,0% ( 0)	0,0% ( 0)	0,0% ( 0)	0,0% ( 0)	0,0% ( 0)	0,0% ( 0)	0,0% ( 0)	0,4% ( 4)
Travailleur indépendant	0,0% ( 0)	0,0% ( 0)	0,0% ( 0)	0,0% ( 0)	0,0% ( 0)	0,0% ( 0)	0,0% ( 0)	0,2% ( 2)
Enseignement	0,0% ( 0)	2,3% ( 1)	13,0% ( 3)	0,0% ( 0)	0,0% ( 0)	100% ( 4)	0,0% ( 0)	1,7% ( 16)
Autre	0,0% ( 0)	6,8% ( 3)	0,0% ( 0)	0,0% ( 0)	0,0% ( 0)	0,0% ( 0)	6,6% ( 4)	6,7% ( 62)
TOTAL	100% ( 10)	100% ( 44)	100% ( 23)	100% ( 19)	100% ( 2)	100% ( 4)	100% ( 61)	100% ( 919)

#### Analyse cohortes 1992-1997

**Q12 : Année d'obtention de votre diplôme de DUT Génie Civil**

**Q29 : Quel est votre statut dans l'entreprise ?**

	1997	1996	1995	1994	1993	1992	Total
<b>Cadre</b>	6,35%	8,24%	16,73%	21,78%	30,41%	31,91%	19,37%
<b>ETAM</b>	82,14%	80,94%	74,60%	68,88%	60,00%	58,05%	70,80%

Au moment de la réalisation de cette enquête, en 1998, on a pu constater qu'il y a une progression continue des promotions de la position ETAM à la position Cadre au cours du temps.

Si on compare les ventilations cadres ETAM du secteur privé pour les promotions 1994 et 1998, respectivement dans leur situation en 1998 (réalisation de l'enquête 1992-1997) et en 2002 (réalisation de l'enquête 1998-2001), et donc avec un même écart dans le temps, on constate une légère diminution des ETAM et une augmentation symétrique des cadres.

	Promotion DUT 1994 (situation en 1998)	Promotion DUT 1998 (situation en 2002)	Ecart
Cadres	24.0%	29.5%	+ 5.5%
ETAM	76.0%	70.5%	- 5.5%
Total Cadres et ETAM	100%	100%	
Proportion Cadres et ETAM / population totale	91%	84%	

**3-7 Année DUT / Rémunération**

Quelle est (en moyenne) votre rémunération NETTE MENSUELLE, primes comprises						
Année d'obtention de votre diplôme de DUT Génie Civil :						
		1998	1999	2000	2001	TOTAL
Moins de 900 euros	Moins de 5903 F	0,6% ( 3)	0,3% ( 1)	1,5% ( 5)	4,7% ( 9)	1,3% ( 18)
De 900 à 1200 euros	De 5903 F à 7871 F	11,5% ( 55)	22,1% ( 82)	29,1% ( 94)	37,8% ( 73)	22,3% ( 304)
De 1200 à 1500 euros	De 7871 F à 9839 F	39,0% ( 186)	40,4% ( 150)	41,5% ( 134)	40,9% ( 79)	40,2% ( 549)
De 1500 à 1800 euros	De 9839 F à 11807 F	27,7% ( 132)	24,3% ( 90)	17,3% ( 56)	14,0% ( 27)	22,4% ( 305)
De 1800 à 2100 euros	De 11807 F à 13775 F	13,6% ( 65)	9,7% ( 36)	7,4% ( 24)	1,6% ( 3)	9,4% ( 128)
De 2100 à 2400 euros	De 13775 F à 15742 F	4,4% ( 21)	2,4% ( 9)	1,2% ( 4)	1,0% ( 2)	2,6% ( 36)
De 2400 à 2700 euros	De 15742 F à 17710 F	2,5% ( 12)	0,5% ( 2)	0,3% ( 1)	0,0% ( 0)	1,1% ( 15)
De 2700 à 3000 euros	De 17710 F à 19678 F	0,6% ( 3)	0,3% ( 1)	0,3% ( 1)	0,0% ( 0)	0,4% ( 5)
Plus de 3000 euros	Plus de 19678 F	0,0% ( 0)	0,0% ( 0)	1,2% ( 4)	0,0% ( 0)	0,3% ( 4)
TOTAL		100% ( 477)	100% ( 371)	100% ( 323)	100% ( 193)	100% (1364)

Toutes catégories statutaires et cursus universitaires confondus, la rémunération mensuelle nette varie principalement de 900 à 1500 euros en début de carrière (77 kF à 118 kF annuels net) à 1200 à 1800 euros (94.5 kF à 142 kF annuels net) pour la promotion 1998, qui intègre les carrières les plus longues.

Alors que la médiane est d'environ 900 à 1500 euros net mensuel en début de carrière, elle est de 1 200 à 1 800 euros pour la promotion 1998.

Une réflexion globale sur les rémunérations est proposée au paragraphe 7.

### 3-8 Synthèse concernant les paramètres en liaison avec l'année d'obtention du DUT

Les principales conclusions, issues des précédentes enquêtes, ont été les suivantes :

#### *Analyse cohortes 1992-1997*

*De manière synthétique, on peut retenir quelques tendances en relation avec l'année de sortie du DUT :*

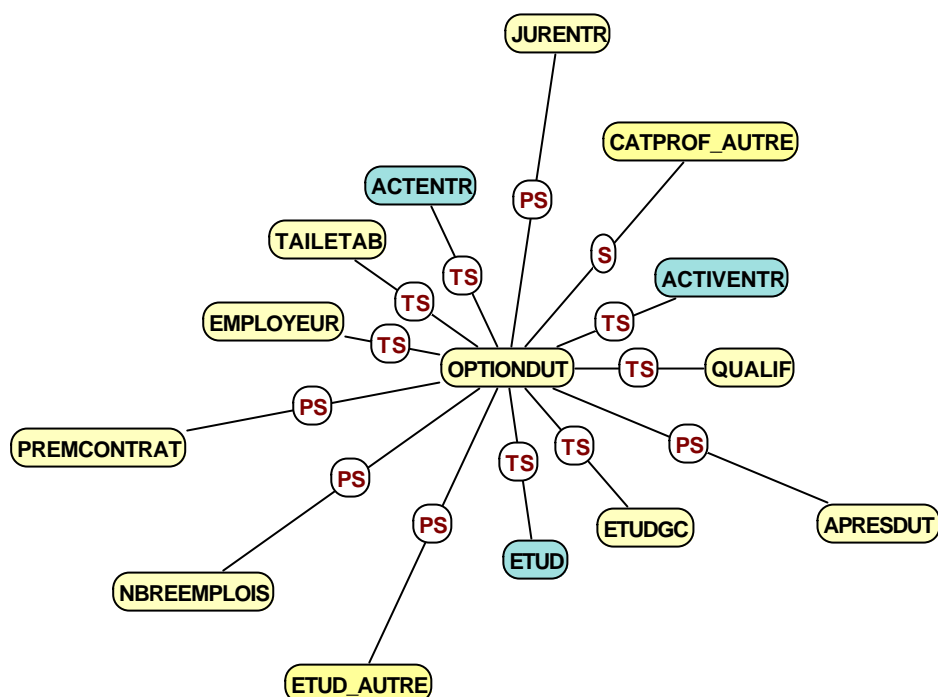
- *stabilité des poursuites d'études complémentaires au DUT en un an et montée en puissance relative du cursus IUP,*
- *poids significatif des poursuites d'études en alternance dans l'entreprise et progression de cette formule dans le temps,*
- *stabilité sur le premier emploi pour la moitié de la population mais deux à trois emplois au cours de la première année de travail sont des situations fréquentes,*
- *forte proportion des CDI après quelques années en entreprise mais également, poids de la crise récente pour les promotions 1995 à 1997,*
- *75% des diplômés sont des ETAM et 25% sont Cadres dont environ 14% suite à une poursuite d'études d'ingénieur et 6% en sortie directe du DUT.*

L'enquête actuelle ne révèle pas de rupture par rapport au constat réalisé sur les promotions 1992-1997. On peut relever les points suivants :

- Evolution sur dix ans, de 1992 à 2001, de l'option suivie pour le DUT. Après une longue et régulière progression de l'option TPA depuis sa création, on assiste à partir de 1998 à un phénomène inverse. Ce mouvement est reproduit en miroir par l'option Bâtiment. L'option GCEB a une évolution plus diverse et moins nette.
- Les poursuites d'études présentent une augmentation continue de leur taux de 1998 à 2001 pour atteindre 69.9% en 2001. La moyenne sur la période 1998 à 2001 se situe à environ 65.2% de l'effectif total diplômé du DUT. Les formations de type DUT+1 sont en décroissance continue, tandis que l'arrivée de la licence professionnelle maintient les formations post DUT en un an à un niveau globalement stable. Le taux des poursuites d'études, en cours ou terminées, pour le niveau ingénieur est en progression continue pour une moyenne de 25% sur la période étudiée. Il en est de même pour les formations de type IUP suivies ou non par un DESS.
- **Le premier contrat de travail** a vu une progression des CDD et de l'intérim, ceci étant à relier fortement à l'accroissement très significatif de l'activité économique au cours des dernières années concernées par l'enquête. Les CDD sont encore en proportion significative pour des durées de l'ordre de un an et plus (30% des CDD), l'intérim étant de durée inférieure à celle des CDD.
- La répartition selon les différents secteurs d'activité de la sphère génie civil ne varie pas de manière significative au cours du temps.
- Les statuts Cadre ETAM s'inscrivent en continuité avec les tendances observées sur les enquêtes précédentes.
- Les rémunérations augmentent avec le temps passé en entreprise, les plus élevées étant essentiellement masculines.



#### 4- CURSUS UNIVERSITAIRE ET PARCOURS PROFESSIONNEL EN RELATION AVEC L'OPTION SUIVIE POUR LE DUT



Significativité des relations : NS : non significatif, PS : peu significatif, S : significatif, TS : très significatif. L'analyse à suivre tente de mettre en valeur les éléments forts de significativité et, à contrario, d'analyser en quoi, d'autres relations sont peu ou pas significatives.

Environ 3.5% des étudiants des options bâtiment et TPA effectuent leurs études du DUT sous le régime de l'apprentissage

##### 4-1 Option DUT / Poursuites d'études

Après l'obtention du DUT				
Option suivie pour votre DUT :				
APRESDUT/OPTIONDUT	Bâtiment	TPA	GCEB	TOTAL
Vous avez poursuivi des études que vous n'avez pas encore achevées	37,6% ( 434)	41,2% ( 410)	38,7% ( 91)	39,2% ( 935)
Vous avez poursuivi des études et vous occupez désormais un emploi	25,8% ( 298)	26,9% ( 268)	22,1% ( 52)	25,9% ( 618)
<b>Total poursuites d'études en cours ou réalisées</b>	<b>63,4%</b>	<b>68,1%</b>	<b>60,8%</b>	<b>65,1%</b>
Vous avez repris des études après une première expérience professionnelle	2,1% ( 24)	2,0% ( 20)	3,8% ( 9)	2,2% ( 53)
Vous n'avez pas poursuivi ou repris d'études	34,4% ( 397)	29,9% ( 298)	35,3% ( 83)	32,6% ( 778)
TOTAL	100% (1153)	100% ( 996)	100% ( 235)	100% (2384)

Lors de la précédente enquête, la répartition était la suivante :

### Analyse cohortes 1992-1997

<b>Q13 : Option suivie pour votre DUT</b>				
<b>Q15 : Avez-vous poursuivi vos études immédiatement après le DUT ?</b>				
	<b>BATIMENT</b>	<b>TPA</b>	<b>GCEB</b>	<b>Total</b>
<b>Oui</b>	59,67%	63,41%	61,08%	61,42%
<b>Non</b>	40,33%	36,59%	38,92%	38,58%

*Peu de différences significatives quant aux taux de poursuites d'études suivant l'option suivie au DUT. On peut toutefois remarquer un taux légèrement supérieur en TPA, option qui attire fréquemment une proportion plus grande d'étudiants atteignant les niveaux supérieurs du classement de sortie.*

On constate à nouveau un taux de poursuites d'études supérieur de 5 points en TPA par rapport au Bâtiment et à GCEB qui sont sensiblement au même niveau. Bien que l'observation porte sur peu d'individus, il semble que les reprises de formation continuée après une première expérience concerne plus GCEB que les autres options.

A noter que les poursuites d'études appartiennent très massivement au domaine du génie civil pour les options bâtiment et TPA et de manière très significative à un autre domaine pour l'option GCEB. L'observation des réponses montre que dans ce dernier cas, il s'agit très fréquemment d'une réorientation complète des études.

Il y a donc une affirmation moins forte de l'option lorsque GCEB a été choisie, si ce n'est imposée du fait du rang de classement en fin de première année.

<b>Quel type de formation avez-vous suivi après le DUT ?</b>				
<b>Option suivie pour votre DUT :</b>				
<b>ETUD/OPTIONDUT</b>	<b>Bâtiment</b>	<b>TPA</b>	<b>GCEB</b>	<b>TOTAL</b>
DUT+1	21,5% ( 183)	20,0% ( 161)	18,9% ( 33)	20,6% ( 377)
Licence professionnelle	7,5% ( 64)	4,1% ( 33)	5,1% ( 9)	5,8% ( 106)
<b>Total DUT+1 et licence pro</b>	<b>29,0%</b>	<b>24,1%</b>	<b>24,0%</b>	<b>26,4%</b>
Licence classique	4,7% ( 40)	5,1% ( 41)	4,0% ( 7)	4,8% ( 88)
Maîtrise (de type classique ou MST)	3,2% ( 27)	3,8% ( 31)	8,6% ( 15)	4,0% ( 73)
IUP seul	15,5% ( 132)	15,4% ( 124)	15,4% ( 27)	15,4% ( 283)
IUP suivi d'un DESS	4,2% ( 36)	4,6% ( 37)	6,3% ( 11)	4,6% ( 84)
<b>Total IUP</b>	<b>19,7%</b>	<b>20,0%</b>	<b>21,7%</b>	<b>20,0%</b>
Ecole d'ingénieurs	21,3% ( 181)	29,9% ( 241)	17,7% ( 31)	24,7% ( 453)
Diplômes du commerce	3,4% ( 29)	2,2% ( 18)	6,9% ( 12)	3,2% ( 59)
Ecole d'architecture	3,6% ( 31)	0,5% ( 4)	1,7% ( 3)	2,1% ( 38)
Diplômes à l'étranger	5,2% ( 44)	5,2% ( 42)	5,1% ( 9)	5,2% ( 95)
Concours de la fonction publique	2,1% ( 18)	1,5% ( 12)	0,6% ( 1)	1,7% ( 31)
CNAM	1,6% ( 14)	0,9% ( 7)	0,6% ( 1)	1,2% ( 22)
DUT tertiaire	0,4% ( 3)	0,2% ( 2)	1,1% ( 2)	0,4% ( 7)
IUFM, ENS Cachan	0,7% ( 6)	0,9% ( 7)	0,0% ( 0)	0,7% ( 13)
Autres formations	5,1% ( 43)	5,7% ( 46)	8,0% ( 14)	5,6% ( 103)
<b>TOTAL</b>	<b>100% ( 851)</b>	<b>100% ( 806)</b>	<b>100% ( 175)</b>	<b>100% (1832)</b>

On constate que le total des poursuites d'études en DUT+1 et en licence professionnelle est sensiblement le même pour les trois options avec toutefois un léger avantage à l'option Bâtiment. C'est aussi l'option dans laquelle se sont créés le plus de DUT+1 et de licences professionnelles.

Par contre, les poursuites d'études en cours, en école d'ingénieur, comme en IUP, avec ou non un DESS, sont moins fréquentes pour l'option GCEB. Cette différence avait déjà été remarquée dans la précédente enquête. L'arrivée dans l'option GCEB est souvent la conséquence d'un classement médiocre en fin de première année. Ce peut être donc un choix imposé plus qu'une orientation personnelle.

Pour ce qui concerne l'option TPA, on a pu constater qu'elle était choisie de manière préférentielle par les étudiants les mieux classés en fin de première année (choix lié réellement au souhait profond ou bien choix d'une option qui apparaîtrait comme « plus facile » ?). Il en découle alors un taux plus important de poursuites d'études en école d'ingénieur pour les étudiants suivant cette option.

Option suivie pour votre DUT :						
Votre formation après le DUT s'effectue ou s'est effectuée dans le cadre						
OPTIONDUT/ ETUDREGIM	régime classique étudiant	contrat d'apprentissa ge	contrat de qualification	formation continue dans ou hors entreprise	autre	TOTAL
Bâtiment	72,0% ( 539)	10,9% ( 82)	10,7% ( 80)	5,2% ( 39)	1,2% ( 9)	100% ( 749)
TPA	70,6% ( 490)	10,1% ( 70)	13,8% ( 96)	2,9% ( 20)	2,6% ( 18)	100% ( 694)
GCEB	79,9% ( 123)	7,1% ( 11)	7,1% ( 11)	5,8% ( 9)	0,0% ( 0)	100% ( 154)
TOTAL	72,1% (1152)	10,2% ( 163)	11,7% ( 187)	4,3% ( 68)	1,7% ( 27)	100% (1597)

Les poursuites d'études se font essentiellement sous le régime classique étudiant. Les contrats d'apprentissage ou de qualification, qui concernent 21.9% des étudiants en poursuite d'études, sont principalement le fait des étudiants issus des options Bâtiment et TPA, et de manière moins prépondérante, de l'option GCEB. Dans tous les cas, l'apprentissage concerne principalement, et de manière assez équilibrée, les DUT+1, certaines formations d'ingénieur et les formations commerciales en école de commerce.

#### Analyse cohortes 1992-1997

<b>Q13 : Option suivie pour votre DUT</b>				
<b>Q16 : Vous suivez actuellement ou avez suivi une formation post-DUT de niveau :</b>				
	<b>BATIMENT</b>	<b>TPA</b>	<b>GCEB</b>	<b>Total</b>
<b>Type DUT +1</b>	29,84%	26,59%	31,25%	28,56%
<b>Type licence ou maîtrise</b>	16,79%	17,40%	15,18%	16,88%
<b>Type IUP</b>	11,66%	12,80%	18,30%	12,88%
<b>Ecole d'ingénieurs</b>	20,96%	28,12%	13,39%	23,30%
<b>DESS</b>	1,28%	1,97%	0,89%	1,54%

*Les étudiants de l'option TPA, poursuivant en cycle ingénieur, sont proportionnellement plus nombreux que ceux issus des autres options. La tendance est inversée pour les formations de type DUT+1. Il semble donc que une partie des meilleurs élèves passent par l'option TPA de préférence aux autres options. Ceci semble aller à contre sens des débouchés qui sont plus nombreux dans les entreprises du secteur bâtiment. Il y a peut être là un effet pervers de parcours choisi pour accéder de manière plus sûre aux études d'ingénieur. Ceci n'est bien entendu qu'une hypothèse...*

#### 4-2 Option DUT / Insertion sur le marché du travail

L'analyse s'appuie sur plusieurs indicateurs :

- population en poursuites d'études

Après l'obtention du DUT				
Option suivie pour votre DUT :				
APRESDUT/OPTIONDUT	Bâtiment	TPA	GCEB	TOTAL
Vous avez poursuivi des études que vous n'avez pas encore achevées	37,6% ( 434)	41,2% ( 410)	38,7% ( 91)	39,2% ( 935)
Vous avez poursuivi des études et vous occupez désormais un emploi	25,8% ( 298)	26,9% ( 268)	22,1% ( 52)	25,9% ( 618)
<b>Total poursuites d'études</b>	<b>63.4%</b>	<b>68.1%</b>	<b>60.8%</b>	<b>65.1%</b>
Vous avez repris des études après une première expérience professionnelle	2,1% ( 24)	2,0% ( 20)	3,8% ( 9)	2,2% ( 53)
Vous n'avez pas poursuivi ou repris d'études	34,4% ( 397)	29,9% ( 298)	35,3% ( 83)	32,6% ( 778)
<b>TOTAL</b>	<b>100% (1153)</b>	<b>100% ( 996)</b>	<b>100% ( 235)</b>	<b>100% (2384)</b>

Nous avons déjà noté que le taux de poursuites d'études est voisin pour les deux options Bâtiment et GCEB (63.4% et 60.8%) et qu'il est supérieur pour l'option TPA (68.1%). Il y aura donc une légère interférence de ces éléments sur les données traitant de l'insertion dans le premier emploi du fait principalement des études longues par rapport à la période considérée (1998-2001).

- Durée de la période d'insertion

Quelle a été la durée de recherche de votre premier emploi?				
Option suivie pour votre DUT :				
CHOMINSERTION/OPTIONDUT	Bâtiment	TPA	GCEB	TOTAL
Entrée immédiate dans l'entreprise (ou après moins d'un mois)	69,5% ( 541)	71,5% ( 460)	64,8% ( 94)	69,9% (1095)
Entre 1 et 3 mois	22,9% ( 178)	22,2% ( 143)	26,9% ( 39)	23,0% ( 360)
<b>Total insertion en moins de trois mois</b>	<b>92.4%</b>	<b>93.7%</b>	<b>91.7%</b>	<b>92.9%</b>
Entre 3 et 6 mois	5,5% ( 43)	4,2% ( 27)	7,6% ( 11)	5,2% ( 81)
Entre 6 et 12 mois	1,9% ( 15)	1,9% ( 12)	0,7% ( 1)	1,8% ( 28)
Supérieure à 12 mois	0,1% ( 1)	0,2% ( 1)	0,0% ( 0)	0,1% ( 2)
<b>TOTAL</b>	<b>100% ( 778)</b>	<b>100% ( 643)</b>	<b>100% ( 145)</b>	<b>100% (1566)</b>

On constate une très rapide insertion en entreprise puisque 93% des diplômés trouvent leur premier emploi en moins de trois mois. On peut noter un très léger décalage dans le temps pour les diplômés de l'option GCEB.

- Durée du chômage

En dehors de la période de recherche du premier emploi, indiquez la durée totale de chômage que vous avez connue				
Option suivie pour votre DUT :				
DURCHOM/OPTIONDUT	Bâtiment	TPA	GCEB	TOTAL
Moins de trois mois	90,0% ( 630)	90,9% ( 519)	85,3% ( 110)	89,9% (1259)
Entre 3 et 6 mois	6,7% ( 47)	6,1% ( 35)	10,1% ( 13)	6,8% ( 95)
Entre 6 et 12 mois	2,4% ( 17)	2,5% ( 14)	3,9% ( 5)	2,6% ( 36)
Plus de 12 mois	0,9% ( 6)	0,5% ( 3)	0,8% ( 1)	0,7% ( 10)

TOTAL	100% ( 700)	100% ( 571)	100% ( 129)	100% (1400)
-------	-------------	-------------	-------------	-------------

Les périodes de chômage, cumulées sur la période 1998-2001 montrent que leur durée est faible, même si on peut noter un léger allongement pour les étudiants issus de l'option GCEB.

- Nombre d'emplois occupés

Depuis l'obtention de votre DUT, combien d'emplois avez-vous occupé ?				
Option suivie pour votre DUT :				
NBREEMPLOIS/OPTIONDUT	Bâtiment	TPA	GCEB	TOTAL
Aucun	28,3% ( 320)	32,2% ( 315)	34,1% ( 79)	30,5% ( 714)
Un emploi	41,1% ( 464)	41,3% ( 404)	37,1% ( 86)	40,8% ( 954)
Deux emplois	21,2% ( 239)	17,6% ( 172)	15,5% ( 36)	19,1% ( 447)
Trois emplois	5,4% ( 61)	5,9% ( 58)	8,2% ( 19)	5,9% ( 138)
Plus de trois emplois	4,1% ( 46)	3,0% ( 29)	5,2% ( 12)	3,7% ( 87)
TOTAL	100% (1130)	100% ( 978)	100% ( 232)	100% (2340)

Il n'y a pas de différences notables entre les diplômés issus des trois options.

Globalement, les différences concernant l'insertion dans le premier emploi sont faibles et le poids du chômage est faible. On peut toutefois noter un contexte très légèrement plus difficile pour les diplômés de l'option GCEB. Ce caractère existait déjà dans l'enquête précédente. L'analyse des poursuites d'études, de leur niveau et de leur diversité dans et hors le génie civil, montre que les étudiants issus de l'option GCEB sont quelquefois plus incertains sur leurs parcours universitaire ou professionnel. Il faut peut être y voir une conséquence du fait que de manière générale, les meilleurs étudiants en IUT sont plus en option TPA ou en Bâtiment qu'en GCEB.

#### 4-3 Option DUT / Premier contrat de travail

- Forme du premier contrat de travail

Votre premier contrat de travail a été				
Option suivie pour votre DUT :				
PREMCONTRAT/OPTIONDUT	Bâtiment	TPA	GCEB	TOTAL
Un CDD	31,7% ( 258)	30,7% ( 202)	26,3% ( 40)	30,8% ( 500)
Une mission d'intérim	18,7% ( 152)	24,0% ( 158)	26,3% ( 40)	21,6% ( 350)
<b>Total CDD et intérim</b>	<b>50,4%</b>	<b>54,7%</b>	<b>52,6%</b>	<b>52,4%</b>
Un CDI	43,1% ( 351)	39,2% ( 258)	41,4% ( 63)	41,4% ( 672)
Un autre contrat	6,5% ( 53)	6,1% ( 40)	5,9% ( 9)	6,3% ( 102)
<b>TOTAL</b>	<b>100% ( 814)</b>	<b>100% ( 658)</b>	<b>100% ( 152)</b>	<b>100% (1624)</b>

On constate que la première embauche en CDD ou en intérim concerne pratiquement la moitié des personnes. Il y a un léger avantage sur les CDI pour les diplômés de l'option bâtiment et une proportion légèrement plus importante en intérim pour l'option TPA. Les «autre contrat» concernent de manière quasi exclusive les contrats d'apprentissage ou de qualification.

- Durée de la première embauche en CDD

Si votre premier contrat de travail est un CDD, préciser sa durée :				
Option suivie pour votre DUT :				
DUREECDD/OPTIONDUT	Bâtiment	TPA	GCEB	TOTAL
Moins de 3 mois	23,0% ( 60)	26,4% ( 56)	17,8% ( 8)	23,9% ( 124)
Entre 3 et 6 mois	34,9% ( 91)	38,7% ( 82)	37,8% ( 17)	36,7% ( 190)
Entre 6 et 12 mois	29,1% ( 76)	23,1% ( 49)	28,9% ( 13)	26,6% ( 138)
Supérieure à 12 mois	13,0% ( 34)	11,8% ( 25)	15,6% ( 7)	12,7% ( 66)
<b>TOTAL</b>	<b>100% ( 261)</b>	<b>100% ( 212)</b>	<b>100% ( 45)</b>	<b>100% ( 518)</b>

La durée du CDD est relativement équivalente pour les trois options du DUT. On peut constater toutefois un léger allongement de cette durée pour les DUT option GCEB. Ce résultat sera pris avec prudence compte tenu de la faiblesse de l'échantillon.

- Durée de la formule intérim

Si vous avez travaillé en intérim, quelle a été la durée totale de vos missions?				
Option suivie pour votre DUT :				
DUREEINTERIM/OPTIONDUT	Bâtiment	TPA	GCEB	TOTAL
Moins de 3 mois	55,2% ( 111)	52,3% ( 104)	51,0% ( 26)	53,4% ( 241)
Entre 3 et 6 mois	27,4% ( 55)	25,1% ( 50)	25,5% ( 13)	26,2% ( 118)
Entre 6 et 12 mois	11,9% ( 24)	17,6% ( 35)	17,6% ( 9)	15,1% ( 68)
Supérieure à 12 mois	5,5% ( 11)	5,0% ( 10)	5,9% ( 3)	5,3% ( 24)
<b>TOTAL</b>	<b>100% ( 201)</b>	<b>100% ( 199)</b>	<b>100% ( 51)</b>	<b>100% ( 451)</b>

Il n'y a pas de différences significatives quant à la durée de l'intérim en relation avec l'option du DUT.

L'ensemble des constatations issues de cette enquête constitue une suite logique des conclusions relatives à la première enquête. Les conclusions en avaient été les suivantes :

**Analyse cohortes 1992-1997**

*On constate peu de différences significatives sur les proportions relatives des CDD et des CDI que ce soit dans le cas du premier contrat de travail comme dans le cas du contrat actuel, même si le Bâtiment semble très légèrement mieux placé pour les CDI par rapport aux Travaux Publics d'une part et de manière plus affirmée, par rapport au Génie Climatique d'autre part. Par contre, le taux de recherche d'emploi semble significativement important en GCEB. Ce résultat est toutefois à prendre avec prudence, la taille de l'échantillon étant relativement faible.*

#### 4-4 Option DUT et contrat de travail actuel

La répartition de l'activité actuelle est la suivante :

Quelle est votre situation actuelle ?				
Option suivie pour votre DUT :				
SITUACT/OPTIONDUT	Bâtiment	TPA	GCEB	TOTAL
Vous occupez un emploi	67,2% ( 770)	63,4% ( 628)	61,3% ( 144)	65,0% (1542)
Vous suivez des études à temps plein	29,9% ( 342)	34,2% ( 339)	35,7% ( 84)	32,3% ( 765)
Vous êtes au chômage	2,1% ( 24)	1,7% ( 17)	1,3% ( 3)	1,9% ( 44)
Autre situation	0,8% ( 9)	0,7% ( 7)	1,7% ( 4)	0,8% ( 20)
TOTAL	100% (1145)	100% ( 991)	100% ( 235)	100% (2371)

Cette répartition est relativement homogène et n'appelle pas de commentaires particuliers. Les quelques différences entre options Bâtiment, TPA et GCEB sont liées aux taux différents de poursuites d'études, plus importants pour l'option TPA et GCEB par rapport à Bâtiment.

La taille réduite des échantillons correspondant aux situations de chômage ne permet pas de rechercher une différenciation sur la durée de celui-ci en fonction de l'option choisie pour le DUT.

Dans l'emploi que vous occupez actuellement (ou dans le dernier emploi occupé), quelle est la nature de votre contrat de travail ?				
Option suivie pour votre DUT :				
TYPEEMPLOI/OPTIONDUT	Bâtiment	TPA	GCEB	TOTAL
CDD	14,4% ( 117)	12,9% ( 85)	13,4% ( 20)	13,7% ( 222)
Intérim	4,2% ( 34)	4,9% ( 32)	4,7% ( 7)	4,5% ( 73)
CDI	72,5% ( 588)	72,6% ( 477)	77,9% ( 116)	73,0% (1181)
Autre	8,9% ( 72)	9,6% ( 63)	4,0% ( 6)	8,7% ( 141)
TOTAL	100% ( 811)	100% ( 657)	100% ( 149)	100% (1617)

Cette répartition est homogène et n'appelle pas de commentaires particuliers. Les situations de travail de type « Autre » correspondent de manière quasi systématique à de la formation sous contrat d'apprentissage ou de qualification.

Depuis l'obtention de votre DUT, combien d'emplois avez-vous occupé ?				
Option suivie pour votre DUT :				
NBREEMPLOIS/OPTIONDUT	Bâtiment	TPA	GCEB	TOTAL
Aucun	28,3% ( 320)	32,2% ( 315)	34,1% ( 79)	30,5% ( 714)
Un emploi	41,1% ( 464)	41,3% ( 404)	37,1% ( 86)	40,8% ( 954)
Deux emplois	21,2% ( 239)	17,6% ( 172)	15,5% ( 36)	19,1% ( 447)
Trois emplois	5,4% ( 61)	5,9% ( 58)	8,2% ( 19)	5,9% ( 138)
Plus de trois emplois	4,1% ( 46)	3,0% ( 29)	5,2% ( 12)	3,7% ( 87)
TOTAL	100% (1130)	100% ( 978)	100% ( 232)	100% (2340)

Cette répartition est homogène et n'appelle pas de commentaires particuliers.

En intégrant l'ensemble de ces résultats, on peut constater qu'il n'y a pas de différences significatives sur la forme de l'emploi actuel, et sur le nombre d'entreprises d'accueil si on se réfère à l'option choisie pour le DUT.

On constate par ailleurs que la taille de l'entreprise n'est pas discriminante par rapport à l'option du DUT.



#### 4-5 L'activité principale de l'entreprise d'accueil

- Répartition générale

Vous travaillez dans une entreprise dont l'activité concerne				
Option suivie pour votre DUT :				
ACTENTR/OPTIONDUT	DUT Option Bâtiment	DUT Option TPA	DUT Option GCEB	TOTAL
Le bâtiment	59,0% ( 595)	27,9% ( 217)	39,6% ( 74)	44,9% ( 886)
Les travaux publics	27,5% ( 277)	60,2% ( 468)	20,3% ( 38)	39,7% ( 783)
Le génie climatique	5,3% ( 53)	4,0% ( 31)	27,3% ( 51)	6,8% ( 135)
un autre secteur	8,2% ( 83)	8,0% ( 62)	12,8% ( 24)	8,6% ( 169)
TOTAL	100% (1008)	100% ( 778)	100% ( 187)	100% (1973)

On constate que les DUT options Bâtiment d'une part et TPA d'autre part vont dans 60% des cas dans des entreprises correspondant à l'option choisie. Ils ne sont que 27% dans ce cas là pour l'option GCEB.

Les changements d'orientation professionnelles se font de manière symétrique pour le bâtiment et les travaux publics. Ceci concerne, dans chaque cas, environ 28% des diplômés.

Pour l'option GCEB, les emplois se font à 67% dans l'ensemble bâtiment et génie climatique.

Globalement, ils sont à un peu moins de 35 à 40% dans des entreprises dont l'activité principale est hors de l'option choisie. Il faut aussi remarquer que seuls 8.6% des diplômés sortent des activités du BTP.

On peut rapprocher la ventilation des DUT par options avec la répartition des entreprises d'accueil, selon leur activité principale :

Option suivie pour votre DUT et activité principale de l'entreprise :			
	Répartition options DUT		Répartition activité entreprise
	Nb. cit.	Fréq.	
Bâtiment	1157	48,40%	44.9%
Travaux publics et aménagement	999	41,80%	39.7%
Génie climatique et équipements du bâtiment	236	9,90%	6.8%
Autre entreprise			8.6%
TOTAL CIT.	2392	100%	100%

Globalement, la répartition selon l'activité principale des entreprises d'accueil est très voisine de la ventilation des options de DUT pratiquées

- Répartition de l'activité exercée au sein de l'entreprise

La répartition de l'activité exercée au sein de l'entreprise, en relation avec l'option suivie pour le DUT est la suivante :

Pouvez-vous préciser les domaines professionnels dans lesquels vous intervenez ?				
Option suivie pour votre DUT :				
ACTIVENTR/OPTIONDUT	Bâtiment	TPA	GCEB	TOTAL
Bâtiment gros oeuvre	16,5% ( 407)	7,0% ( 131)	8,7% ( 39)	12,0% ( 577)
Bâtiment second oeuvre	14,3% ( 354)	4,9% ( 93)	12,6% ( 56)	10,5% ( 503)
Equipements techniques du bâtiment	8,1% ( 200)	3,3% ( 62)	17,5% ( 78)	7,1% ( 340)
Bâtiment à structure métallique	5,2% ( 129)	2,1% ( 40)	4,9% ( 22)	4,0% ( 191)

Bureau d'études ou de contrôle	9,2% ( 228)	9,1% ( 172)	12,1% ( 54)	9,5% ( 454)
Cabinet d'architecture et maîtrise d'oeuvre	5,7% ( 141)	3,0% ( 57)	4,0% ( 18)	4,5% ( 216)
Immobilier (gestion de biens, promotion immobilière, lotissements, etc.)	2,1% ( 53)	0,7% ( 13)	1,6% ( 7)	1,5% ( 73)
Négoce de matériaux du bâtiment	2,4% ( 60)	0,8% ( 15)	3,4% ( 15)	1,9% ( 90)
Industrie des matériaux (ciments, granulats et carrières, bétons, enrobés et matériaux routiers, etc.)	0,7% ( 17)	1,5% ( 28)	0,9% ( 4)	1,0% ( 49)
Production d'ouvrages ou d'éléments préfabriqués (béton, plâtre, métal, etc.)	1,5% ( 36)	0,9% ( 17)	0,2% ( 1)	1,1% ( 54)
Ouvrages d'art	2,9% ( 72)	4,9% ( 93)	1,6% ( 7)	3,6% ( 172)
lignes électriques	1,1% ( 26)	2,7% ( 50)	1,6% ( 7)	1,7% ( 83)
Télécommunications	1,1% ( 27)	2,7% ( 50)	2,2% ( 10)	1,8% ( 87)
Captage, traitement et distribution d'eau	1,3% ( 32)	3,3% ( 62)	2,2% ( 10)	2,2% ( 104)
Voirie et réseaux divers	7,6% ( 188)	17,0% ( 320)	6,3% ( 28)	11,2% ( 536)
terrassements, sondages, forages	5,1% ( 126)	12,1% ( 228)	4,3% ( 19)	7,8% ( 373)
Stockage et traitement des déchets	0,6% ( 15)	0,9% ( 17)	0,9% ( 4)	0,8% ( 36)
Travaux souterrains	1,3% ( 33)	3,8% ( 71)	2,2% ( 10)	2,4% ( 114)
travaux de fondations	4,2% ( 103)	3,6% ( 68)	1,6% ( 7)	3,7% ( 178)
Construction de voies ferrées	0,6% ( 16)	1,2% ( 23)	0,9% ( 4)	0,9% ( 43)
Travaux maritimes et fluviaux	0,8% ( 19)	1,4% ( 27)	0,0% ( 0)	1,0% ( 46)
Construction de chaussées et sols sportifs	2,1% ( 53)	7,3% ( 137)	2,0% ( 9)	4,2% ( 199)
Laboratoire	0,5% ( 13)	1,1% ( 21)	1,1% ( 5)	0,8% ( 39)
Levage, montage	0,6% ( 14)	0,7% ( 13)	0,2% ( 1)	0,6% ( 28)
Maintenance installations industrielles	0,6% ( 15)	0,5% ( 10)	1,8% ( 8)	0,7% ( 33)
Maîtrise d'oeuvre, maîtrise d'ouvrage	0,2% ( 4)	0,2% ( 4)	0,7% ( 3)	0,2% ( 11)
Environnement, propreté, espaces verts	0,2% ( 5)	0,2% ( 3)	0,4% ( 2)	0,2% ( 10)
Pétrole, énergie	0,1% ( 2)	0,1% ( 2)	0,2% ( 1)	0,1% ( 5)
Autre	3,3% ( 81)	2,8% ( 53)	3,8% ( 17)	3,1% ( 151)
TOTAL	100% (2469)	100% (1880)	100% ( 446)	100% (4795)

Du fait de la très grande diversité des activités, et afin de préciser au mieux leur ventilation dans le cadre de l'entreprise, celles-ci ont été regroupées dans de grandes familles des différents domaines : Bâtiment, Travaux publics, Génie climatique, Autres. Il est ainsi possible de disposer d'une ventilation plus réaliste des domaines d'activités des diplômés.

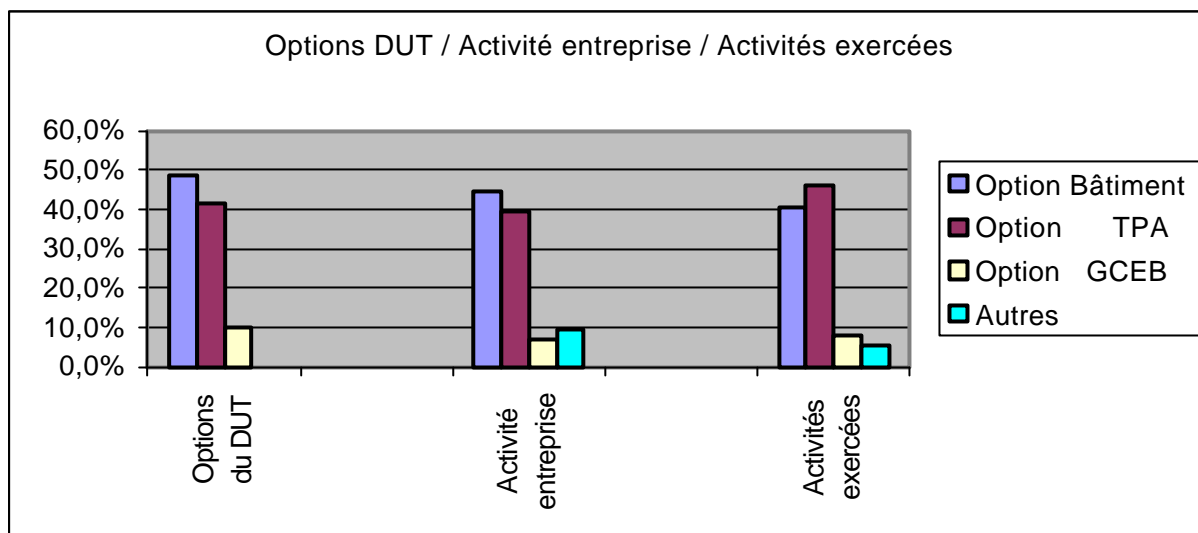
Le tableau ci-dessous correspondent à la ventilation réelle des activités métiers des personnes occupant un emploi. Afin de mieux cerner de ce qui relève des trois classe liées aux trois options du DUT, ces activités ont été réparties, selon leur nature, en Bâtiment, TPA et GCEB.

Pouvez-vous préciser les domaines professionnels dans lesquels vous intervenez ?					
Option suivie pour votre DUT :					
	Poids (nombre citations)	Classification de l'activité (nombre de citations)			
		Bâtiment	Travaux publics	Génie clim.	Autres
Bâtiment gros oeuvre	12,0% ( 577)	577			
Bâtiment second oeuvre	10,5% ( 503)	503			
Equipements techniques du bâtiment	7,1% ( 340)			340	
Bâtiment à structure métallique	4,0% ( 191)	191			
Bureau d'études ou de contrôle	9,5% ( 454)	228	172	54	
Cabinet d'architecture et maîtrise d'oeuvre	4,5% ( 216)	216			
Immobilier (gestion de biens, promotion	1,5% ( 73)	73			

immobilière, lotissements, etc.)					
Négoce de matériaux du bâtiment	1,9% ( 90)				90
Industrie des matériaux (ciments, granulats et carrières, bétons, enrobés et matériaux routiers, etc.)	1,0% ( 49)				49
Production d'ouvrages ou d'éléments préfabriqués (béton, plâtre, métal, etc.)	1,1% ( 54)				54
Ouvrages d'art	3,6% ( 172)		172		
lignes électriques	1,7% ( 83)		83		
Télécommunications	1,8% ( 87)		87		
Captage, traitement et distribution d'eau	2,2% ( 104)		104		
Voirie et réseaux divers	11,2% ( 536)		536		
terrassements, sondages, forages	7,8% ( 373)		373		
Stockage et traitement des déchets	0,8% ( 36)		36		
Travaux souterrains	2,4% ( 114)		114		
travaux de fondations	3,7% ( 178)		178		
Construction de voies ferrées	0,9% ( 43)		43		
Travaux maritimes et fluviaux	1,0% ( 46)		46		
Construction de chaussées et sols sportifs	4,2% ( 199)		199		
Laboratoire	0,8% ( 39)				39
Levage, montage	0,6% ( 28)				28
Maintenance installations industrielles	0,7% ( 33)				33
Maîtrise d'oeuvre, maîtrise d'ouvrage	0,2% ( 11)				11
Environnement, propreté, espaces verts	0,2% ( 10)		10		
Pétrole, énergie	0,1% ( 5)				5
Autre	3,1% ( 151)				151
TOTAL	100% (4795)	1710	2131	340	611
<b>Répartition globale</b>		<b>40.3%</b>	<b>45.9%</b>	<b>8,2%</b>	<b>5.6%</b>
<b>Répartition par rapport au seul ensemble Bâtiment, TPA, GCEB</b>		<b>42.7%</b>	<b>48.6%</b>	<b>8.7%</b>	

L'ensemble de tous ces résultats sont synthétisés par le tableau et le graphe ci-dessous :

<b>Répartition des options du DUT</b>	Option Bâtiment	Option TPA	Option GCEB	
	48,4%	41,8%	9,9%	
<b>Répartition des entreprise d'accueil</b>	Entreprises de Bâtiment	Entreprises de Travaux publics	Entreprises de Génie climatique	Autres entreprises
	44,6%	39,4%	6,8%	9,3%
<b>Répartition par activité</b>	Activité de type Bâtiment	Activité de type Travaux publics	Activité de type Génie climatique	Autres types d'activité
	40,3%	45,9%	8,2%	5,6%



Ces résultats font apparaître qu'il y a une bonne concordance entre l'activité réelle en GCEB et le potentiel de formation en place dans l'option du DUT correspondante. Pour les activités Bâtiment et Travaux Publics, des écarts existent sans pour autant mettre en péril les ordres de grandeur qui restent comparables.

La répartition entre le potentiel disponible dans les IUT pour les trois options Bâtiment, TPA et GCEB, reste donc cohérent avec la nature des activités pratiquées en entreprise ainsi qu'avec la typologie professionnelle des entreprises d'accueil.

L'enquête précédente concluait ainsi sur ce point :

*Globalement, on peut dire que la tendance révélée par l'approche globale des résultats est confirmée par l'analyse des résultats obtenus en ne considérant que l'activité dans les secteurs traditionnels du Bâtiment, des Travaux Publics ou du Génie climatique. Les options suivies en deuxième année du DUT conduisent préférentiellement à des entreprises de la même sphère de spécialité. On peut également conclure que le caractère globalement généraliste de la formation permet à de très nombreux DUT de travailler dans des secteurs voisins des activités relevant purement du Bâtiment, des Travaux Publics ou du Génie climatique.*

- Statut juridique de l'entreprise

Statut juridique de l'entreprise dans laquelle vous travaillez				
Option suivie pour votre DUT :				
JURENTR/OPTIONDUT	Bâtiment	Travaux publics et aménagement	Génie climatique et équipements du bâtiment	TOTAL
Entreprise du secteur privé	80,9% ( 646)	84,0% ( 541)	81,2% ( 121)	82,2% (1308)
société concessionnaire (autoroutes, eau, télécom, ...)	1,1% ( 9)	0,8% ( 5)	1,3% ( 2)	1,0% ( 16)
secteur public (Equipement, coll. locales, enseignement)	9,4% ( 75)	9,8% ( 63)	9,4% ( 14)	9,5% ( 152)
entreprise publique (EDF, SNCF, Poste, etc)	2,9% ( 23)	3,7% ( 24)	4,0% ( 6)	3,3% ( 53)
secteur HLM	2,8% ( 22)	0,8% ( 5)	2,7% ( 4)	1,9% ( 31)
profession libérale	2,4% ( 19)	0,8% ( 5)	0,7% ( 1)	1,6% ( 25)
autre	0,6% ( 5)	0,2% ( 1)	0,7% ( 1)	0,4% ( 7)
TOTAL	100% ( 799)	100% ( 644)	100% ( 149)	100% (1592)

La répartition entre les différents types d'entreprises des secteurs public ou privé ne présente pas de différences significatives suivant le type d'option suivie pour le DUT. On peut tout de même remarquer avec prudence, compte tenu de la faiblesse numérique de l'échantillon, que le secteur HLM semble recruter essentiellement des DUT des options Bâtiment ou GCEB.

- Statut professionnel **actuel**

Quel est (ou était) votre statut professionnel ?				
Option suivie pour votre DUT :				
CATPROF/OPTIONDUT	Bâtiment	TPA	GCEB	TOTAL
ETAM	71,3% ( 568)	68,5% ( 447)	64,9% ( 96)	69,5% (1111)
Cadre du secteur privé	11,4% ( 91)	12,3% ( 80)	16,9% ( 25)	12,3% ( 196)
Technicien de la fonction publique	5,6% ( 45)	6,1% ( 40)	5,4% ( 8)	5,8% ( 93)
Cadre technique de la fonction publique	2,0% ( 16)	1,5% ( 10)	1,4% ( 2)	1,8% ( 28)
Technicien d'entreprises publiques (SNCF, EDF...)	2,4% ( 19)	3,5% ( 23)	4,7% ( 7)	3,1% ( 49)
Cadre technique d'entreprises publiques (SNCF, EDF...)	0,5% ( 4)	0,2% ( 1)	0,0% ( 0)	0,3% ( 5)
Travailleur indépendant	0,5% ( 4)	0,3% ( 2)	0,0% ( 0)	0,4% ( 6)
Enseignement	0,5% ( 4)	0,8% ( 5)	0,0% ( 0)	0,6% ( 9)
Autre	5,8% ( 46)	6,9% ( 45)	6,8% ( 10)	6,3% ( 101)
TOTAL	100% ( 797)	100% ( 653)	100% ( 148)	100% (1598)

La répartition du statut professionnel actuel en fonction de l'origine de l'option de DUT est relativement homogène. On peut tout de même remarquer avec prudence, compte tenu de la faiblesse numérique de l'échantillon, que les diplômés de l'option GCEB sont proportionnellement légèrement plus nombreux dans la position cadre et moins représentés dans le statut ETAM.

- Les parcours dans les statuts cadre et ETAM du secteur privé

Depuis quand êtes-vous (étiez-vous) cadre du secteur privé ?				
Option suivie pour votre DUT :				
DURCADRE/OPTIONDUT	Bâtiment	Travaux publics et aménagement	Génie climatique et équipements du bâtiment	TOTAL
Moins de 6 mois	26,9% ( 29)	34,9% ( 30)	25,9% ( 7)	29,9% ( 66)
Entre 6 mois et un an	38,0% ( 41)	47,7% ( 41)	44,4% ( 12)	42,5% ( 94)
Entre 1 et 2 ans	23,1% ( 25)	14,0% ( 12)	18,5% ( 5)	19,0% ( 42)
Entre 2 et 3 ans	10,2% ( 11)	1,2% ( 1)	11,1% ( 3)	6,8% ( 15)
Plus de 3 ans	1,9% ( 2)	2,3% ( 2)	0,0% ( 0)	1,8% ( 4)
TOTAL	100% ( 108)	100% ( 86)	100% ( 27)	100% ( 221)

Depuis quand êtes-vous (étiez-vous) ETAM du secteur privé?				
Option suivie pour votre DUT :				
DURETAM/OPTIONDUT	Bâtiment	Travaux publics et aménagement	Génie climatique et équipements du bâtiment	TOTAL
Moins de 6 mois	17,0% ( 95)	14,4% ( 63)	18,6% ( 18)	16,1% ( 176)
Entre 6 mois et un an	20,3% ( 113)	18,8% ( 82)	18,6% ( 18)	19,5% ( 213)
Entre 1 et 2 ans	34,9% ( 195)	36,2% ( 158)	28,9% ( 28)	34,9% ( 381)
Entre 2 et 3 ans	18,6% ( 104)	19,7% ( 86)	21,6% ( 21)	19,3% ( 211)
Plus de 3 ans	9,1% ( 51)	11,0% ( 48)	12,4% ( 12)	10,2% ( 111)
TOTAL	100% ( 558)	100% ( 437)	100% ( 97)	100% (1092)

L'analyse de l'ancienneté dans le statut de cadre ou de ETAM ne donne pas de différences significatives, d'autant plus que la brièveté du parcours professionnel, côtoyant une forte proportion de poursuites d'études en cours, ne permet pas d'interprétation fiable.

#### 4-6 Synthèse relative à l'influence de l'option suivie pour le DUT

L'enquête menée sur les promotions 1992-1997 concluait de la manière suivante :

##### **Analyse cohortes 1992-1997**

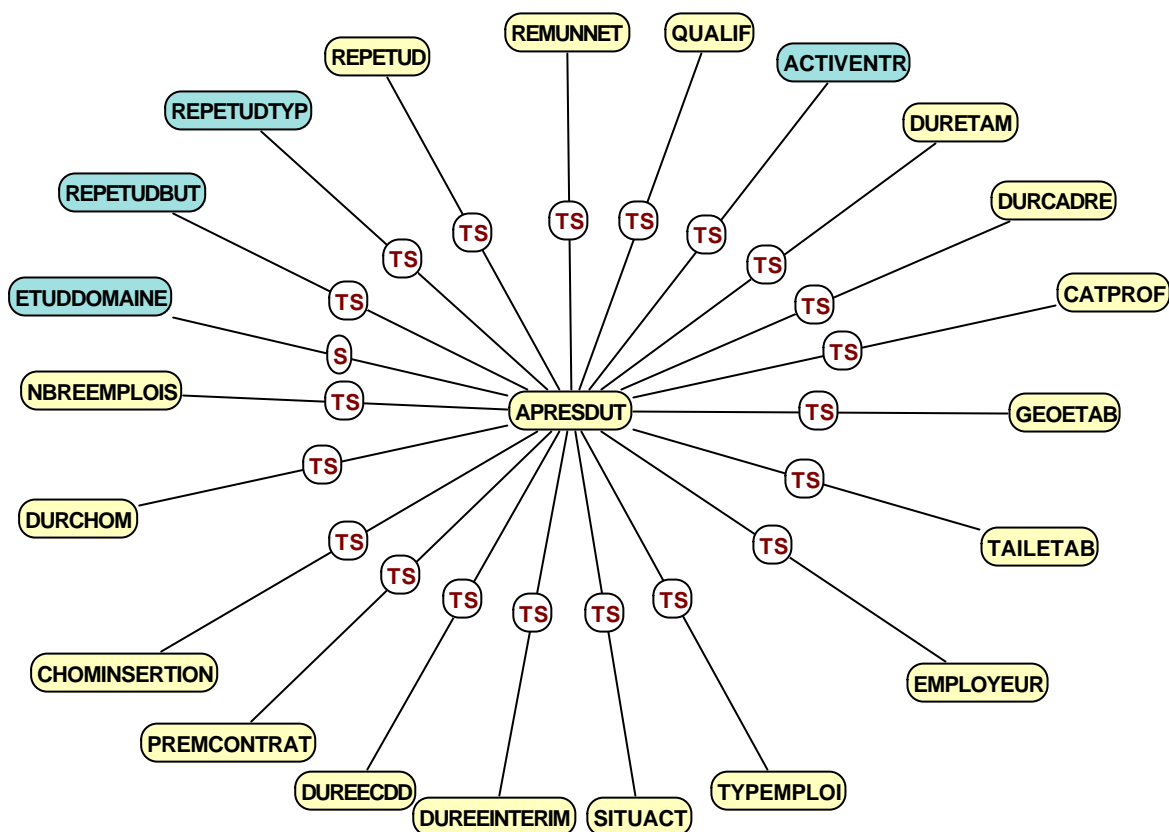
*Globalement, les trois options du DUT Génie Civil conduisent à des résultats assez voisins mais on peut toutefois remarquer que :*

- *l'option TPA attire relativement plus de bons éléments que les deux autres options. On peut se demander si ce choix ne résulte pas d'un comportement pervers de recherche de l'option qui aurait la vertu supposée de conduire le plus facilement aux écoles d'ingénieur,*
- *l'option TPA a débouché, ces dernières années, sur un marché de l'emploi légèrement plus défavorisé que celui du secteur du Bâtiment,*
- *30% des diplômés exercent en dehors des activités traditionnelles du BTP mais parmi ceux-ci, nombreux sont ceux qui sont dans des professions qui gravitent autour de la sphère du BTP,*
- *sur les 69% exerçant dans le BTP traditionnel au sens strict, l'option Bâtiment conduit, dans 78% des cas, à des entreprises du secteur du Bâtiment et du Génie Climatique alors que l'option TPA a un devenir plus divers avec 68% de diplômés exerçant dans la stricte branche des TP. Pour la spécialité GCEB, il y a peu de retour sur les entreprises du secteur purement Equipements techniques.*
- *le passage au niveau ETAM se fait plus souvent par un passage par chef de chantier dans les TP par rapport au Bâtiment où l'accès y est plus fréquent dans un temps plus court,*
- *les entreprises de Génie Climatique sont celles où ce taux ETAM semble être le moins important.*

La présente enquête permet de confirmer un certain nombre de ces conclusions tout en y apportant des éléments différents ou complémentaires. Les éléments principaux sont les suivants :

- Les poursuites d'études sont plus importantes en proportion pour l'option TPA, qui draine également une part significative des meilleurs étudiants.
- L'insertion sur le marché du travail se fait de manière très comparable pour les trois options Bâtiment TPA et GCEB. La répartition selon la nature du contrat de travail ne conduit pas à des différences notables.
- Il y a globalement adéquation entre activité professionnelle et option suivie, même si on note des glissements entre option choisie et activité réelle. Les options, quelles qu'elles soient, restent suffisamment généralistes pour être adaptables à toutes les activités du génie civil.
- Pour autant que la brièveté des carrières puisse permettre une interprétation, on peut considérer que les statuts ETAM ou cadre ne sont pas affectés, dans leur progression, par l'option d'origine du DUT.

## 5- LES POURSUITES D'ETUDES APRES LE DUT : CURSUS UNIVERSITAIRE ET CARRIERE PROFESSIONNELLE



Significativité des relations : NS : non significatif, PS : peu significatif, S : significatif, TS : très significatif. L'analyse à suivre tente de mettre en valeur les éléments forts de significativité et, à contrario, d'analyser en quoi, d'autres relations sont peu ou pas significatives.

### 5-1 Typologie des personnes interrogées en relation avec les poursuites d'études.

- Année d'origine et taux de poursuites d'études non achevées

Année d'obtention de votre diplôme de DUT Génie Civil :					
Après l'obtention du DUT					
ANNEEDUT/ APRESDUT	Poursuites d'études en cours	Poursuites d'études terminées	Reprises d'études après expérience professionnelle	Pas de poursuites d'études	TOTAL
1998	6,4% ( 60)	46,8% ( 286)	24,5% ( 13)	27,1% ( 210)	24,0% ( 569)
1999	22,5% ( 210)	30,3% ( 185)	45,3% ( 24)	23,4% ( 181)	25,3% ( 600)
2000	29,1% ( 272)	19,3% ( 118)	15,1% ( 8)	27,5% ( 213)	25,8% ( 611)
2001	42,0% ( 392)	3,6% ( 22)	15,1% ( 8)	22,0% ( 170)	25,0% ( 592)
TOTAL	100% ( 934)	100% ( 611)	100% ( 53)	100% ( 774)	100% (2372)

L'interprétation de l'impact des poursuites d'études sur le parcours professionnel doit tenir compte du fait que, pour la promotion 1998, il ne reste que 6.4% de poursuites d'études en cours alors que pour la promotion 2001, 42.0% des personnes y sont encore.



- Bac d'origine et poursuites d'études

Après l'obtention du DUT				
A l'entrée à l'IUT, vous aviez :				
APRESDUT/TYPBAC	Un bac généraliste (famille des bac S)	Un bac orientation génie civil (type STI génie civil)	Un autre BAC STI	TOTAL
Vous avez poursuivi des études que vous n'avez pas encore achevées	42,1% ( 813)	27,5% ( 100)	30,8% ( 12)	39,3% ( 936)
Vous avez poursuivi des études et vous occupez désormais un emploi	26,0% ( 501)	27,5% ( 100)	15,4% ( 6)	25,8% ( 616)
<b>Total poursuites d'études</b>	<b>68.1%</b>	<b>55.0%</b>	<b>46.2%</b>	<b>65.1%</b>
Vous avez repris des études après une première expérience professionnelle	2,2% ( 43)	1,4% ( 5)	7,7% ( 3)	2,2% ( 53)
Vous n'avez pas poursuivi ou repris d'études	29,7% ( 573)	43,7% ( 159)	46,2% ( 18)	32,7% ( 779)
<b>TOTAL</b>	<b>100% (1930)</b>	<b>100% ( 364)</b>	<b>100% ( 39)</b>	<b>100% (2384)</b>

Les poursuites d'études sont principalement le fait des bacs S mais elles sont également très significatives pour les bacs STI.

- Bac d'origine et type de poursuite d'étude

Le tableau ci-dessous montre que les bacs S sont les plus représentés dans les formations d'ingénieur. Les bacs STI sont plus présents dans les formations de type DUT+1 ou licences professionnelles. Toutefois, la présence de ces derniers est également tout à fait conséquente dans les formations d'ingénieur. Elle est forte dans les formations IUP.

Quel type de formation avez-vous suivi après le DUT ?				
A l'entrée à l'IUT, vous aviez :				
ETUD/TYPBAC	Un bac généraliste (famille des bac S)	Un bac orientation génie civil (type STI génie civil)	Un autre BAC STI	TOTAL
DUT+1	<b>19,3% ( 301)</b>	<b>29,2% ( 64)</b>	20,0% ( 5)	20,6% ( 377)
Licence classique	5,0% ( 78)	2,7% ( 6)	4,0% ( 1)	4,8% ( 87)
Licence professionnelle	<b>5,3% ( 82)</b>	<b>7,8% ( 17)</b>	12,0% ( 3)	5,7% ( 105)
Maîtrise classique ou MST	4,4% ( 69)	1,8% ( 4)	0,0% ( 0)	4,0% ( 73)
IUP seul	<b>14,6% ( 228)</b>	<b>23,3% ( 51)</b>	8,0% ( 2)	15,6% ( 285)
IUP suivi d'un DESS	<b>4,7% ( 74)</b>	<b>3,2% ( 7)</b>	8,0% ( 2)	4,5% ( 83)
Ecole d'ingénieurs	<b>26,4% ( 411)</b>	<b>17,4% ( 38)</b>	8,0% ( 2)	24,8% ( 454)
Diplômes du commerce	3,4% ( 53)	1,4% ( 3)	8,0% ( 2)	3,2% ( 59)
Ecole d'architecture	2,2% ( 34)	1,4% ( 3)	4,0% ( 1)	2,1% ( 38)
Diplômes à l'étranger	5,3% ( 83)	2,7% ( 6)	8,0% ( 2)	5,1% ( 94)
Concours fonction publique	1,3% ( 21)	2,7% ( 6)	8,0% ( 2)	1,7% ( 31)

CNAM	1,1% ( 17)	1,4% ( 3)	4,0% ( 1)	1,2% ( 22)
DUT tertiaire	0,4% ( 7)	0,0% ( 0)	0,0% ( 0)	0,4% ( 7)
IUFM, ENS Cachan	0,8% ( 12)	0,5% ( 1)	0,0% ( 0)	0,7% ( 13)
Autres formations	5,7% ( 89)	4,6% ( 10)	8,0% ( 2)	5,6% ( 103)
TOTAL	100% (1559)	100% ( 219)	100% ( 25)	100% (1831)

- Le rang de sortie du DUT et le type de poursuite d'étude

Le rang de sortie au niveau du DUT est un élément également significatif pour l'orientation de la poursuite d'étude.

Après l'obtention du DUT					
En prenant votre classement à la sortie du DUT, étiez-vous classé :					
APRESDUT/CLASSEMENTDUT	Dans les premiers 15% de la promotion	entre les premiers 15% et le premier quart de la promo	dans le deuxième quart de la promotion	dans la deuxième moitié de la promotion	TOTAL
Vous avez poursuivi des études que vous n'avez pas encore achevées	56,7% ( 391)	40,6% ( 208)	32,5% ( 184)	24,7% ( 127)	39,9% ( 910)
Vous avez poursuivi des études et vous occupez désormais un emploi	25,0% ( 172)	28,5% ( 146)	29,0% ( 164)	22,8% ( 117)	26,3% ( 599)
<b>Total poursuites d'études</b>	<b>81.7%</b>	<b>69.1%</b>	<b>61.5%</b>	<b>47.5%</b>	<b>66.2%</b>
Vous avez repris des études après une première expérience professionnelle	1,2% ( 8)	2,3% ( 12)	3,0% ( 17)	3,1% ( 16)	2,3% ( 53)
Vous n'avez pas poursuivi ou repris d'études	17,1% ( 118)	28,5% ( 146)	35,5% ( 201)	49,4% ( 254)	31,5% ( 719)
TOTAL	100% ( 689)	100% ( 512)	100% ( 566)	100% ( 514)	100% (2281)

Les poursuites d'études les plus longues sont réalisées par les étudiants ayant eu le meilleur rang de sortie. Ceci ressort du fait que les études non achevées, et donc les plus longues, correspondent à la population de ceux qui se disent en tête de promotion. Cette répartition semble valider l'auto appréciation des étudiants à la sortie du DUT.

Les formules DUT+1 et licence professionnelle se retrouvent essentiellement pour les diplômés sortis dans un rang de milieu ou de deuxième moitié de promotion. Les écoles d'ingénieur sont le fait des étudiants sortis dans le meilleur rang, ce qui n'est pas surprenant. L'IUP concerne les étudiants situés essentiellement dans les premier et deuxième quarts de la promotion.

Quel type de formation avez-vous suivi après le DUT ?					
En prenant votre classement à la sortie du DUT, étiez-vous classé :					
ETUD/CLASSEMENTDUT	Dans les premiers 15% de la promotion	entre les premiers 15% et le premier quart de la promo	dans le deuxième quart de la promotion	dans la deuxième moitié de la promotion	TOTAL
DUT+1	9,1% ( 58)	<b>18,3% ( 78)</b>	<b>28,2% ( 116)</b>	<b>35,5% ( 109)</b>	20,3% ( 361)
Licence classique	3,4% ( 22)	6,1% ( 26)	5,4% ( 22)	4,9% ( 15)	4,8% ( 85)
Licence professionnelle	2,2% ( 14)	<b>6,1% ( 26)</b>	<b>9,7% ( 40)</b>	<b>6,8% ( 21)</b>	5,7% ( 101)
Maîtrise ou MST	3,4% ( 22)	5,6% ( 24)	3,9% ( 16)	3,3% ( 10)	4,0% ( 72)
IUP seul	15,7% ( 100)	<b>19,0% ( 81)</b>	<b>17,0% ( 70)</b>	9,1% ( 28)	15,7% ( 279)
IUP suivi d'un DESS	<b>5,3% ( 34)</b>	<b>6,8% ( 29)</b>	3,6% ( 15)	1,6% ( 5)	4,7% ( 83)

Ecole d'ingénieurs	<b>47,8% ( 305)</b>	19,2% ( 82)	10,0% ( 41)	5,9% ( 18)	25,0% ( 446)
Diplômes du commerce	2,0% ( 13)	3,1% ( 13)	2,7% ( 11)	6,2% ( 19)	3,1% ( 56)
Ecole d'architecture	0,6% ( 4)	1,4% ( 6)	3,6% ( 15)	3,3% ( 10)	2,0% ( 35)
Diplômes à l'étranger	2,5% ( 16)	6,6% ( 28)	6,1% ( 25)	8,1% ( 25)	5,3% ( 94)
Concours de la fonction publique	1,6% ( 10)	0,9% ( 4)	1,7% ( 7)	2,9% ( 9)	1,7% ( 30)
CNAM	1,3% ( 8)	1,2% ( 5)	0,7% ( 3)	1,6% ( 5)	1,2% ( 21)
DUT tertiaire	0,0% ( 0)	0,2% ( 1)	1,2% ( 5)	0,3% ( 1)	0,4% ( 7)
IUFM, ENS Cachan	1,3% ( 8)	0,5% ( 2)	0,0% ( 0)	0,7% ( 2)	0,7% ( 12)
Autres formations	3,8% ( 24)	4,9% ( 21)	6,1% ( 25)	9,8% ( 30)	5,6% ( 100)
TOTAL	100% ( 638)	100% ( 426)	100% ( 411)	100% ( 307)	100% (1782)

Les mêmes tendances avaient été observées dans la précédente enquête. La conclusion en était la suivante :

### **Analyse cohortes 1992-1997**

*Les poursuites d'études en école d'ingénieur sont bien réalisées essentiellement par les étudiants les mieux classés. Il est intéressant de noter que les DUT+1 sont essentiellement le fait des étudiants classés dans la deuxième moitié de la promotion. Ce choix, qui peut apparaître un peu comme un lot de consolation pour ces étudiants est en réalité très pertinent, de nombreuses remarques écrites soulignant les performances exceptionnelles de cette formule pour l'entrée sur le marché de l'emploi. Il ressort également du suivi des diplômés 1992-1997, réalisé en 1998, que les DUT+1 ont des promotions meilleures d'accès au niveau cadre, comparativement avec les « DUT secs ».*

Quelle que soit la position dans le rang de sortie de l'IUT, les poursuites d'études se font massivement dans la sphère du génie civil.

- Les reprises d'études

Lorsque une reprise d'études est envisagée, après une première expérience professionnelle, son intégration dans le plan de formation de l'entreprise est souhaitée à 55%. Viennent ensuite les formules de type cours du soir pour 20% des cas et le congé individuel de formation dans 8% des cas.

Le but recherché dans cette formation en cours d'activité est partagé de manière voisine entre une recherche de promotion dans l'entreprise (32%) et une mise à jour et extension des connaissances professionnelles (38%). Le changement d'entreprise, le changement de métier et la création d'entreprise sont cités chacun par 8% des réponses.

## 5-2 Le parcours professionnel en relation avec les poursuites d'études.

- Nombre d'emplois occupés

Le nombre d'emplois occupés est différent selon que l'on a ou non poursuivi ses études :

Depuis l'obtention de votre DUT, combien d'emplois avez-vous occupé ?					
Après l'obtention du DUT					
NBREEMPLOIS/APR ESDUT	Vous avez poursuivi des études que vous n'avez pas encore achevées	Vous avez poursuivi des études et vous occupez désormais un emploi	Vous avez repris des études après une première expérience professionnelle	Vous n'avez pas poursuivi ou repris d'études	TOTAL
Aucun	79,4% ( 707)	1,0% ( 6)	0,0% ( 0)	0,4% ( 3)	30,6% ( 716)
Un emploi	15,7% ( 140)	65,0% ( 402)	50,9% ( 27)	49,4% ( 383)	40,7% ( 952)
Deux emplois	3,3% ( 29)	23,6% ( 146)	35,8% ( 19)	32,5% ( 252)	19,1% ( 446)
Trois emplois	0,3% ( 3)	7,1% ( 44)	5,7% ( 3)	11,2% ( 87)	5,9% ( 137)
Plus de trois emplois	1,2% ( 11)	3,2% ( 20)	7,5% ( 4)	6,6% ( 51)	3,7% ( 86)
TOTAL	100% ( 890)	100% ( 618)	100% ( 53)	100% ( 776)	100% (2337)

Les deux tiers des DUT avec poursuite d'études ont connu un seul emploi et un quart, deux emplois. Sans poursuites d'études, ces mêmes proportions sont de 50% et 33%. Il ne faut pas pour autant négliger le fait que nous sommes face à des « carrières » à peine ébauchées, celles-ci étant plus courtes encore lorsqu'il y a poursuites d'études.

- Durée du chômage et temps de recherche du premier emploi

En dehors de la période de recherche du premier emploi, indiquez la durée totale de chômage que vous avez connue				
Après l'obtention du DUT				
DURCHOM/APRES DUT	Vous avez poursuivi des études et vous occupez désormais un emploi	Vous avez repris des études après une première expérience professionnelle	Vous n'avez pas poursuivi ou repris d'études	TOTAL
Moins de trois mois	94,1% ( 512)	87,2% ( 41)	86,4% ( 603)	90,0% (1255)
Entre 3 et 6 mois	4,8% ( 26)	4,3% ( 2)	9,0% ( 63)	6,7% ( 94)
Entre 6 et 12 mois	0,9% ( 5)	6,4% ( 3)	3,7% ( 26)	2,6% ( 36)
Plus de 12 mois	0,2% ( 1)	2,1% ( 1)	0,9% ( 6)	0,7% ( 10)
TOTAL	100% ( 544)	100% ( 47)	100% ( 698)	100% (1395)

On constate que le fait de poursuivre ou non des études n'apporte pas de différences très grandes sur le temps de chômage. On constate tout de même un léger glissement de la durée du chômage pour les DUT sans poursuites d'études.

La précédente enquête concluait de manière similaire sur ce point :

### Analyse cohortes 1992-1997

*On constate que 60% de ceux qui poursuivent ou ont poursuivi leurs études ont un emploi à la fin de leurs études. Ce résultat brut doit être corrigé du fait que 65% ont réellement terminé leur poursuite d'études. Ceci conduit à un taux réel d'insertion de 92% de ceux qui ont terminé leurs poursuites d'études post DUT. Ils sont 91% à avoir trouvé du travail après un DUT sans poursuites d'études. L'aboutissement en terme de placement sur le marché du travail est donc identique, seul le niveau d'embauche peut être différent en fonction du niveau académique atteint (ingénieurs en particulier).*

Cette différence constatée sur le temps de chômage est confirmée lorsqu'il s'agit d'intégrer le premier emploi. Ces résultats sont à relativiser fortement dans la mesure où le taux de chômage moyen sur 1998-2001 n'est que de 1.9%.

Quelle a été la durée de recherche de votre premier emploi?				
Après l'obtention du DUT				
CHOMINSERTION/APRESDUT	Vous avez poursuivi des études et vous occupez désormais un emploi	Vous avez repris des études après une première expérience professionnelle	Vous n'avez pas poursuivi ou repris d'études	TOTAL
Entrée immédiate dans l'entreprise (ou après moins d'un mois)	76,5% ( 463)	72,5% ( 37)	62,7% ( 483)	70,0% (1093)
Entre 1 et 3 mois	18,7% ( 113)	27,5% ( 14)	26,9% ( 207)	22,9% ( 357)
Total entrée inférieure à trois mois	<b>95,2%</b>	<b>100%</b>	<b>88,6%</b>	<b>92,9%</b>
Entre 3 et 6 mois	4,1% ( 25)	0,0% ( 0)	7,0% ( 54)	5,2% ( 81)
Entre 6 et 12 mois	0,7% ( 4)	0,0% ( 0)	3,1% ( 24)	1,8% ( 28)
Supérieure à 12 mois	0,0% ( 0)	0,0% ( 0)	0,3% ( 2)	0,1% ( 2)
TOTAL	100% ( 605)	100% ( 51)	100% ( 770)	100% (1561)

Les DUT sans poursuite d'études sont plus nombreux à avoir intégré leur premier emploi en trois à six mois par rapport à ceux qui, ayant poursuivi leurs études sont rentrés plus immédiatement sur le marché du travail. Plus de 62% des premiers ont tout de même trouvé un emploi en moins de un mois. Globalement, les conditions de placement sur le premier emploi sont très favorables pour la période étudiée, que ce soit avec ou sans poursuites d'études. A noter que 100% des embauches se font en moins de trois mois pour ceux qui ont poursuivi des études après le DUT.

- Nature du **premier contrat de travail**

Votre premier contrat de travail a été					
Après l'obtention du DUT					
PREMCONTRAT/APRESDUT	Vous avez poursuivi des études que vous n'avez pas encore achevées	Vous avez poursuivi des études et vous occupez désormais un emploi	Vous avez repris des études après une première expérience professionnelle	Vous n'avez pas poursuivi ou repris d'études	TOTAL
Un CDD	33,9% ( 61)	25,9% ( 158)	43,4% ( 23)	33,2% ( 257)	30,8% ( 499)
Une mission d'intérim	34,4% ( 62)	11,3% ( 69)	26,4% ( 14)	26,2% ( 203)	21,5% ( 348)
Un CDI	6,1% ( 11)	55,3% ( 338)	28,3% ( 15)	39,6% ( 307)	41,4% ( 671)
Un autre contrat	25,6% ( 46)	7,5% ( 46)	1,9% ( 1)	1,0% ( 8)	6,2% ( 101)
TOTAL	100% ( 180)	100% ( 611)	100% ( 53)	100% ( 775)	100% (1619)

Il est intéressant de constater que nombreux sont ceux qui, étant encore en poursuite d'études, ont déjà réalisé un CDD ou une mission d'intérim. On retrouve, sous la rubrique « autre contrat » l'apprentissage et les contrats de qualification, qui sont des poursuites d'études avec contrats de travail.

L'intérim est plus présent chez les DUT avec poursuites d'études. On peut penser que, pour une part, il correspond à des missions menées en continuation de stages ou bien de « jobs » réalisés pendant les vacances universitaires.

Les CDI profitent plus largement à ceux qui ont augmenté leur potentiel par les poursuites d'études.

- La durée des CDD et missions d'intérim

On ne remarque pas de différences notables sur la durée respective des CDD selon que l'on a ou non poursuivi des études.

Si votre <b>premier contrat de travail</b> est un CDD, préciser sa durée :					
Après l'obtention du DUT					
DUREECDD/APRES DUT	Vous avez poursuivi des études que vous n'avez pas encore achevées	Vous avez poursuivi des études et vous occupez désormais un emploi	Vous avez repris des études après une première expérience professionnelle	Vous n'avez pas poursuivi ou repris d'études	TOTAL
Moins de 3 mois	55,2% ( 37)	14,9% ( 25)	16,7% ( 4)	22,3% ( 57)	23,9% ( 123)
Entre 3 et 6 mois	9,0% ( 6)	41,7% ( 70)	25,0% ( 6)	42,2% ( 108)	36,9% ( 190)
Entre 6 et 12 mois	13,4% ( 9)	32,1% ( 54)	29,2% ( 7)	26,2% ( 67)	26,6% ( 137)
Supérieure à 12 mois	22,4% ( 15)	11,3% ( 19)	29,2% ( 7)	9,4% ( 24)	12,6% ( 65)
TOTAL	100% ( 67)	100% ( 168)	100% ( 24)	100% ( 256)	100% ( 515)

De nombreux CDD sont réalisés en cours de poursuites d'études, probablement en continuation du stage.

La durée des missions d'intérim est précisée ci-dessous :

Si vous avez travaillé en intérim, quelle a été la durée totale de vos missions?					
Après l'obtention du DUT					
DUREEINTERIM/APRES DUT	Vous avez poursuivi des études que vous n'avez pas encore achevées	Vous avez poursuivi des études et vous occupez désormais un emploi	Vous avez repris des études après une première expérience professionnelle	Vous n'avez pas poursuivi ou repris d'études	TOTAL
Moins de 3 mois	77,6% ( 59)	59,4% ( 60)	23,5% ( 4)	46,3% ( 118)	53,7% ( 241)
Entre 3 et 6 mois	21,1% ( 16)	20,8% ( 21)	41,2% ( 7)	28,6% ( 73)	26,1% ( 117)
Entre 6 et 12 mois	1,3% ( 1)	13,9% ( 14)	29,4% ( 5)	18,8% ( 48)	15,1% ( 68)
Supérieure à 12 mois	0,0% ( 0)	5,9% ( 6)	5,9% ( 1)	6,3% ( 16)	5,1% ( 23)
TOTAL	100% ( 76)	100% ( 101)	100% ( 17)	100% ( 255)	100% ( 449)

L'intérim est majoritairement inférieur à trois mois, en particulier pour ceux qui sont en poursuites d'études. Il s'agit donc bien de contrats type « jobs d'été » dans ce cas.

L'ensemble des contrats inférieurs à six mois sont essentiellement le fait des DUT sans poursuites d'études.

- Situation correspondant au **contrat de travail actuel**

Quelle est votre <b>situation actuelle</b> ?					
Après l'obtention du DUT					
SITUACT/APRES DUT	Vous avez poursuivi des études que vous n'avez pas encore achevées	Vous avez poursuivi des études et vous occupez désormais un emploi	Vous avez repris des études après une première expérience professionnelle	Vous n'avez pas poursuivi ou repris d'études	TOTAL
Vous occupez un emploi	17,1% ( 158)	97,7% ( 602)	67,9% ( 36)	96,0% ( 744)	65,0% (1540)

Vous suivez des études à temps plein	81,0% ( 748)	0,3% ( 2)	30,2% ( 16)	0,0% ( 0)	32,3% ( 766)
Vous êtes au chômage	0,5% ( 5)	1,6% ( 10)	0,0% ( 0)	3,4% ( 26)	1,7% ( 41)
Autre situation	1,4% ( 13)	0,3% ( 2)	1,9% ( 1)	0,6% ( 5)	0,9% ( 21)
TOTAL	100% ( 924)	100% ( 616)	100% ( 53)	100% ( 775)	100% (2368)

Parmi la population de ceux qui occupent un emploi, la situation est très comparable. L'emploi est massif. Le chômage est très faible mais quand même significativement plus élevé dans la population de ceux qui n'ont pas poursuivi leurs études.

- Type de l'emploi **actuel**

Dans l'emploi que vous occupez actuellement (ou dans le dernier emploi occupé), quelle est la nature de votre contrat de travail ?					
Après l'obtention du DUT					
TYPE EMPLOI/APRES DUT	Vous avez poursuivi des études que vous n'avez pas encore achevées	Vous avez poursuivi des études et vous occupez désormais un emploi	Vous avez repris des études après une première expérience professionnelle	Vous n'avez pas poursuivi ou repris d'études	TOTAL
CDD	17,3% ( 31)	<b>13,0% ( 79)</b>	20,4% ( 10)	<b>13,0% ( 101)</b>	13,7% ( 221)
Intérim	14,5% ( 26)	<b>2,8% ( 17)</b>	10,2% ( 5)	<b>3,1% ( 24)</b>	4,5% ( 72)
CDI	9,5% ( 17)	<b>81,7% ( 497)</b>	53,1% ( 26)	<b>82,3% ( 639)</b>	73,1% (1179)
Autre	58,7% ( 105)	<b>2,5% ( 15)</b>	16,3% ( 8)	<b>1,5% ( 12)</b>	8,7% ( 140)
TOTAL	100% ( 179)	<b>100% ( 608)</b>	100% ( 49)	<b>100% ( 776)</b>	100% (1612)

Pour les populations en nombre significatif des DUT occupant un emploi, qu'ils aient ou non poursuivis leurs études, on ne constate pas de différence sur les proportions des différents contrats de type CDD, intérim, CDI et qui concernent l'emploi occupé actuellement.

La rubrique « Autre » concerne les contrats d'apprentissage et de qualification.

Pour ceux qui n'ont pas encore achevé leurs études et qui prétendent être en CDI, il s'agit soit de promesses d'embauche en fin d'étude, soit de situations acquises entre la sortie de l'IUT, en 2001 (ou en 2002 pour les DUT+1 et les licences professionnelles), et la réalisation de l'enquête de juin à septembre 2002.

- La poursuite d'études et le secteur d'activité (**emploi actuel**)

Vous travaillez dans une entreprise dont l'activité concerne					
Après l'obtention du DUT					
ACTENTR/APRES DUT	Vous avez poursuivi des études que vous n'avez pas encore achevées	Vous avez poursuivi des études et vous occupez désormais un emploi	Vous avez repris des études après une première expérience professionnelle	Vous n'avez pas poursuivi ou repris d'études	TOTAL
Le bâtiment	46,8% ( 104)	<b>44,1% ( 338)</b>	50,8% ( 30)	<b>44,7% ( 409)</b>	44,9% ( 881)
Les travaux publics	40,5% ( 90)	<b>38,3% ( 293)</b>	27,1% ( 16)	<b>41,6% ( 381)</b>	39,7% ( 780)
Le génie climatique	5,4% ( 12)	<b>8,5% ( 65)</b>	5,1% ( 3)	<b>5,8% ( 53)</b>	6,8% ( 133)
un autre secteur	7,2% ( 16)	9,1% ( 70)	16,9% ( 10)	8,0% ( 73)	8,6% ( 169)
TOTAL	100% ( 222)	100% ( 766)	100% ( 59)	100% ( 916)	100% (1963)

Même si quelques différences apparaissent concernant l'activité dominante de l'entreprise, en relation avec le cursus avec ou sans poursuites d'études, on peut considérer que la répartition entre bâtiment, travaux publics et génie climatique est voisine.

Il en est de même si on considère la répartition entre secteur public et secteur privé qu'il y ait eu ou non poursuites d'études.

Ces résultats sont le signe d'une grande cohérence dans la démarche de poursuites d'études. Celles-ci étant massivement réalisées dans la sphère du génie civil, il n'y a pas de différence notable dans l'activité exercée, que ce soit suite à un « DUT sec » ou suite à une poursuite d'études.

- Poursuites d'études et statut professionnel (**emploi actuel**)

Quel est (ou était) votre statut professionnel ?					
Après l'obtention du DUT					
CATPROF/APRES DUT	Vous avez poursuivi des études que vous n'avez pas encore achevées	Vous avez poursuivi des études et vous occupez désormais un emploi	Vous avez repris des études après une première expérience professionnelle	Vous n'avez pas poursuivi ou repris d'études	TOTAL
ETAM	73,1% ( 125)	57,9% ( 353)	68,8% ( 33)	77,7% ( 594)	69,4% (1105)
Cadre du secteur privé	4,7% ( 8)	24,9% ( 152)	8,3% ( 4)	4,2% ( 32)	12,3% ( 196)
Technicien de la fonction publique	1,2% ( 2)	5,6% ( 34)	6,3% ( 3)	7,1% ( 54)	5,8% ( 93)
Cadre technique de la fonction publique	0,6% ( 1)	2,5% ( 15)	6,3% ( 3)	1,2% ( 9)	1,8% ( 28)
Technicien d'entreprises publiques (SNCF, EDF...)	0,6% ( 1)	3,6% ( 22)	6,3% ( 3)	3,1% ( 24)	3,1% ( 50)
Cadre technique d'entreprises publiques (SNCF, EDF...)	0,0% ( 0)	0,7% ( 4)	0,0% ( 0)	0,1% ( 1)	0,3% ( 5)
Travailleur indépendant	0,6% ( 1)	0,2% ( 1)	0,0% ( 0)	0,5% ( 4)	0,4% ( 6)
Enseignement	1,2% ( 2)	1,1% ( 7)	0,0% ( 0)	0,0% ( 0)	0,6% ( 9)
Autre	18,1% ( 31)	3,6% ( 22)	4,2% ( 2)	6,0% ( 46)	6,3% ( 101)
TOTAL	100% ( 171)	100% ( 610)	100% ( 48)	100% ( 764)	100% (1593)

La catégorie « Autre » concerne essentiellement les contrats d'apprentissage ou de qualification. Les personnes en cours de poursuite d'études et déclarant être de statut ETAM doivent probablement occuper temporairement un emploi de type ETAM en position de CDD ou d'Intérim. Il faut y voir également un effet du décalage de un an entre la sortie de la dernière promotion en 2001 et la consultation réalisée en 2002.

Pour ceux qui occupent un emploi et qui ont poursuivi leurs études, 25% sont cadres et 58% ETAM. Pour ceux qui occupent un emploi et qui n'ont pas poursuivi leurs études, les cadres sont 4% et les ETAM 78%.

Il y a donc une relation directe entre poursuites d'études et statut professionnel.



- Poursuites d'études et niveau de rémunération (**emploi actuel**)

Quelle est (en moyenne) votre rémunération NETTE MENSUELLE, primes comprises					
Après l'obtention du DUT					
REMUNNET/AP RESDUT	Vous avez poursuivi des études que vous n'avez pas encore achevées	Vous avez poursuivi des études et vous occupez désormais un emploi	Vous avez repris des études après une première expérience professionnelle	Vous n'avez pas poursuivi ou repris d'études	TOTAL
Moins de 900 euros	48,0% ( 71)	0,5% ( 3)	5,0% ( 2)	0,9% ( 7)	5,4% ( 83)
De 900 à 1200 euros	23,0% ( 34)	<b>16,1% ( 96)</b>	25,0% ( 10)	<b>27,4% ( 207)</b>	22,5% ( 347)
De 1200 à 1500 euros	19,6% ( 29)	<b>36,0% ( 215)</b>	47,5% ( 19)	<b>43,7% ( 330)</b>	38,5% ( 593)
De 1500 à 1800 euros	5,4% ( 8)	<b>27,1% ( 162)</b>	15,0% ( 6)	<b>18,9% ( 143)</b>	20,7% ( 319)
De 1800 à 2100 euros	3,4% ( 5)	<b>12,2% ( 73)</b>	2,5% ( 1)	<b>7,4% ( 56)</b>	8,8% ( 135)
De 2100 à 2400 euros	0,7% ( 1)	<b>5,2% ( 31)</b>	5,0% ( 2)	<b>0,5% ( 4)</b>	2,5% ( 38)
De 2400 à 2700 euros	0,0% ( 0)	1,8% ( 11)	0,0% ( 0)	0,5% ( 4)	1,0% ( 15)
De 2700 à 3000 euros	0,0% ( 0)	0,7% ( 4)	0,0% ( 0)	0,3% ( 2)	0,4% ( 6)
Plus de 3000 euros	0,0% ( 0)	0,5% ( 3)	0,0% ( 0)	0,3% ( 2)	0,3% ( 5)
<b>TOTAL</b>	100% ( 148)	100% ( 598)	100% ( 40)	100% ( 755)	100% (1541)
<b>Salaire moyen net mensuel</b>	1102 euros	1541 euros	1358 euros	1383 euros	1418 euros

Nota : le SMIC (169 heures) est à 1 154 euros brut soit 923 euros net mensuel.

Il y a un décalage au niveau des rémunérations suivant les cursus réalisés après le DUT. Le salaire moyen net mensuel est 11% plus élevé pour un cursus avec poursuites d'études. A noter toutefois que cette différence réelle ne constitue qu'une approche de comparaison des rémunérations du fait de carrières encore très courtes.

#### Suivi des cohortes 1992-1997. Situation en 2001

Pour la période 1992-1997, on a constaté une rémunération mensuelle nette moyenne de 1786 euros pour un cursus avec poursuites d'études et de 1563 euros, sans poursuites d'études. L'évolution dans le temps en a été la suivante :

Q4 : Année d'obtention de votre DUT Génie Civil								
Q27 : Quelle est votre rémunération ANNUELLE BRUTE, primes comprises (à exprimer en kF)?								
Année	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	Total
moyenne brute annuelle (kF)	180	187	170	173	165	150	140	168
Moyenne mensuelle nette (euros)	1829	1900	1727	1758	1676	1524	1422	1707

- Poursuites d'études et qualification de la fonction exercée (**emploi actuel**)

Qualification de votre emploi actuel					
Après l'obtention du DUT					
QUALIF/APRESDUT	Vous avez poursuivi des études que vous n'avez pas encore achevées	Vous avez poursuivi des études et vous occupez désormais un emploi	Vous avez repris des études après une première expérience professionnelle	Vous n'avez pas poursuivi ou repris d'études	TOTAL
Ingénieur, cadre d'entreprise du secteur privé	5,1% ( 7)	<b>22,8% ( 137)</b>	8,3% ( 3)	<b>3,5% ( 26)</b>	11,4% ( 173)
Conducteur de travaux, techniciens, ETAM secteur privé	48,9% ( 67)	<b>44,9% ( 270)</b>	58,3% ( 21)	<b>57,7% ( 427)</b>	51,8% ( 785)
Chef de chantier du secteur privé	8,0% ( 11)	8,3% ( 50)	8,3% ( 3)	12,8% ( 95)	10,5% ( 159)
Commercial du secteur privé	2,2% ( 3)	3,3% ( 20)	0,0% ( 0)	2,8% ( 21)	2,9% ( 44)
Cadre, ingénieur du secteur public	0,0% ( 0)	<b>2,7% ( 16)</b>	2,8% ( 1)	<b>0,5% ( 4)</b>	1,4% ( 21)
Technicien du secteur public	1,5% ( 2)	<b>10,8% ( 65)</b>	16,7% ( 6)	<b>12,3% ( 91)</b>	10,8% ( 164)
Commercial du secteur public	0,0% ( 0)	0,2% ( 1)	0,0% ( 0)	0,0% ( 0)	0,1% ( 1)
enseignement	3,6% ( 5)	1,2% ( 7)	0,0% ( 0)	0,0% ( 0)	0,8% ( 12)
Emplois aidés (CES, contrat jeune, etc)	2,2% ( 3)	0,7% ( 4)	0,0% ( 0)	1,1% ( 8)	1,0% ( 15)
Autre	28,5% ( 39)	5,2% ( 31)	5,6% ( 2)	9,2% ( 68)	9,2% ( 140)
TOTAL	100% ( 137)	100% ( 601)	100% ( 36)	100% ( 740)	100% (1514)

En considérant la qualification de l'emploi exercé, on retrouve une proportion de cadre plus élevée pour les DUT avec poursuites d'études, et un taux plus important d'ETAM et de techniciens du secteur public pour les cursus sans poursuites d'études.

### 5-3 Les éléments issus des enquêtes précédentes : *Analyse des cohortes 1992-1997 et Suivi des cohortes 1992-1997. Situation en 2001*

Les enquêtes précédentes avaient permis de mettre en évidence une évolution dans le temps du statut dans l'entreprise. Les éléments principaux et conclusions constatés sur la période 1992-1997 ont été les suivants :

#### **Analyse cohortes 1992-1997**

Globalement, on recense 19.6% de cadre dont les 2/3 le sont depuis moins d'un an et 70.5% d'ETAM dont 52% le sont depuis moins d'un an. L'embauche se fait donc essentiellement au niveau ETAM ce qui n'est pas une surprise. La position cadre, lorsqu'elle est acquise rapidement correspond probablement en grande partie aux diplômés ayant poursuivi leurs études en école d'ingénieur. Après trois ans d'activité, 84% des techniciens sont classés ETAM.

#### **Suivi des cohortes 1992-1997. Situation en 2001**

Q23 : Lors de votre **première embauche**, vous aviez un statut:

	Effectifs	%
Ouvrier	18	5,2%
ETAM	173	49,7%
Cadre	96	27,6%
Fonction publique	46	13,2%
Employé	10	2,9%

28% des personnes sont de statut Cadre dès la première embauche. Les tris croisés (2<sup>e</sup> partie) montreront que celle-ci sont massivement issues des poursuites d'études Bac + 4 et Bac + 5

Après quelques années d'activité, les proportions ETAM / Cadres évoluent. Le tableau ci-dessous donne la situation en 1998 pour l'ensemble des DUT 1992-1997 :

Q24 : Quel est votre **statut actuel** dans l'entreprise?

	Effectifs	%
Ouvrier	5	1,5%
ETAM	129	37,5%
Cadre	131	38,1%
Travailleur indépendant	2	0,6%
Employeur	8	2,3%
Fonction publique	62	18,0%

La comparaison des deux tableaux précédents montre que la population des cadres augmente suivant que l'on est sur le premier poste occupé, ou bien que l'on soit sur le poste actuel. Il passe de 27.6% à 38.1% tandis que celle des ETAM diminue de manière assez équivalente en valeur absolue de 49.7% à 37.5%. Il y a donc une augmentation très importante des cadres par promotion durant la période étudiée.

#### **Suivi des cohortes 1992-1997. Situation en 2001**

L'analyse croisant le niveau de poursuites d'études et le statut Cadre ou ETAM dans l'entreprise fait bien la différence entre DUT + 1 et formations de type Bac + 4 et Bac + 5.

On constate que pour **le premier emploi**, le statut dans l'entreprise est fortement influencé par les poursuites d'études :

- les DUT + 1 et les licences (pour les emplois du secteur privé) conduisent presque exclusivement à la position ETAM
- les maîtrises (anciennes MST) conduisent préférentiellement à la position cadre mais avec une proportion non négligeable d'ETAM

- les IUP se partagent entre ETAM et cadres
- les écoles d'ingénieur donnent une position cadre 3 fois sur 4
- les DESS conduisent à une position cadre de manière quasi automatique. Cette formation est généralement réalisée après un IUP
- les écoles de commerce, les écoles d'architecture, les cursus étranger sont des parcours conduisant très souvent à la position cadre

**Note sur les licences :** il s'agit ici de licences classiques et non des licences professionnelles apparues en septembre 2000. A noter que ce cursus conduit essentiellement à la fonction publique, et en particulier à l'enseignement.

Lorsqu'il s'agit de **l'emploi actuel**, qui peut être récent, mais qui peut également être l'aboutissement d'un parcours dans une ou plusieurs entreprises, on constate que les remarques faite pour le premier emploi sont à nouveau pertinentes mais avec une proportion plus forte de cadre et une diminution des ETAM. On constate la forte progression des cadres entre première embauche et emploi actuel pour les poursuites d'études de type DUT + 1. Pour les écoles d'ingénieur, le statut cadre est très souvent acquis dès la première embauche.

#### Suivi des cohortes 1992-1997. Situation en 2001

##### Evolution du statut dans l'entreprise au cours du temps

Q4 : Année d'obtention de votre DUT Génie Civil

Q23 : Lors de votre **première embauche**, vous aviez un statut:

	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	Total
Ouvrier		4	5	3	4	2		18
		13,3%	7,9%	4,5%	5,1%	2,9%		5,2%
ETAM	12	14	32	36	38	39	2	173
	32,4%	46,7%	50,8%	53,7%	48,7%	55,7%	100%	49,9%
Cadre	14	8	12	20	24	17		95
	37,8%	26,7%	19,0%	29,9%	30,8%	24,3%		27,4%
Employeur			1		1	2		4
			1,6%		1,3%	2,9%		1,2%
Fonction publique	11	4	8	6	11	6		46
	29,7%	13,3%	12,7%	9,0%	14,1%	8,6%		13,3%

Pour le premier emploi, les proportions ETAM cadres restent relativement constantes au cours du temps. Les ETAM sont présents à hauteur de 50%. Ce résultat est à rapprocher des 44% qui entrent directement sur le marché du travail après le DUT et des 15% de la population totale qui réalisent un an d'études complémentaire au. Compte tenu du poids non négligeable de la fonction publique (13%), on peut penser que la grande majorité des DUT et DUT + 1 commencent leur carrière dans une position ETAM.

#### Suivi des cohortes 1992-1997. Situation en 2001

Q4 : Année d'obtention de votre DUT Génie Civil

Q24 : Quel est votre **statut actuel** dans l'entreprise?

	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	Total
Ouvrier			2	1	1	1		5
			3,3%	1,5%	1,3%	1,4%		1,5%
ETAM	5	7	22	27	33	33	2	129

	14,3%	23,3%	36,1%	40,9%	41,8%	47,1%	100%	37,6%
Cadre	16	17	19	28	29	21		130
	45,7%	56,7%	31,1%	42,4%	36,7%	30,0%		37,9%
Travailleur indépendant			2					2
			3,3%					0,6%
Employeur	1	1	2		2	2		8
	2,9%	3,3%	3,3%		2,5%	2,9%		2,3%
F. publique	13	5	12	9	14	9		62
	37,1%	16,7%	19,7%	13,6%	17,7%	12,9%		18,1%

*On retrouve le glissement dans le temps de la fonction ETAM à la fonction cadre, déjà évoquée dans les tris à plat, pour arriver à un équilibre global des deux populations. La position cadre est largement prépondérante pour les plus anciens diplômés. On décèle également une lente migration vers la fonction publique au fur et à mesure que l'ancienneté augmente, cette population passant de 13% à 18% entre premier emploi et emploi actuel.*

Les conclusions générales issues de la consultation des cohortes diplômées de 1992 à 1997, et concernant l'impact des poursuites d'études, étaient les suivantes :

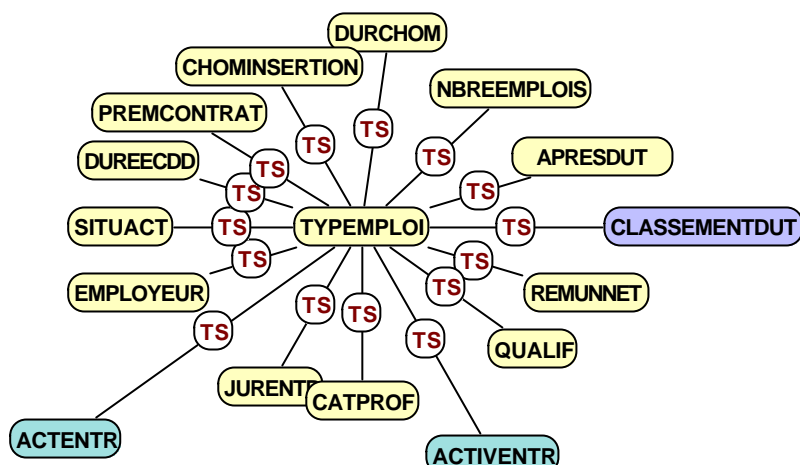
#### **Analyse cohortes 1992-1997**

*Le croisement des différentes approches concernant les poursuites d'études permettent de faire quelques constats généraux :*

*Le taux de poursuite d'études est globalement élevé et il s'exprime de manière très diverse avec quelques tendances principales :*

- *les écoles d'ingénieurs sont accessibles aux étudiants classés essentiellement dans les 15% du haut du tableau de sortie. Le taux de réussite y est très élevé,*
- *les poursuites d'études de type DUT+1 sont réalisées préférentiellement par les étudiants classés dans la deuxième moitié de la promotion. Elles sont un tremplin extrêmement efficace pour entrer dans l'entreprise et y occuper très efficacement sa place,*
- *les poursuites d'études se font essentiellement dans un cursus universitaire classique avec toutefois une proportion conséquente de formules en apprentissage ou en contrat de qualification,*
- *le taux global de réussite en poursuite d'études est supérieur à 95%, ceci attestant à la fois de la pertinence du programme enseigné en DUT mais aussi du niveau très satisfaisant des diplômés sortant de l'IUT,*
- *l'entrée sur le marché du travail se fait de manière aussi performante avec ou sans poursuite d'études, seuls les temps d'insertion étant légèrement variables*
- *30% des personnes envisagent une formation continuée au cours de la carrière professionnelle.*

## 6- ANALYSES CROISEES AUTOUR DE LA TYPOLOGIE DE L'EMPLOI



*Significativité des relations : NS : non significatif, PS : peu significatif, S : significatif, TS : très significatif. L'analyse à suivre tente de mettre en valeur les éléments forts de significativité et, à contrario, d'analyser en quoi, d'autres relations sont peu ou pas significatives.*

Le type d'emploi occupé est étudié sous l'angle de la nature du contrat, de sa durée, des conditions d'accès, des rémunérations ainsi que de sa place dans le type d'activité de l'entreprise.

## 6-1 Type d'emploi occupé actuellement et cursus universitaire

- Rang de sortie et nature du contrat de travail

En prenant votre classement à la sortie du DUT, étiez-vous classé :					
Dans l'emploi que vous occupez actuellement (ou dans le dernier emploi occupé), quelle est la nature de votre contrat de travail ?					
CLASSEMENTDUT/TYPEM PLOI	CDD	Intérim	CDI	Autre	TOTAL
Dans les premiers 15% de la promotion	21,7% ( 45)	29,2% ( 21)	22,3% ( 250)	36,2% ( 50)	23,8% ( 366)
entre les premiers 15% et le premier quart de la promo	21,7% ( 45)	19,4% ( 14)	22,2% ( 249)	19,6% ( 27)	21,8% ( 335)
dans le deuxième quart de la promotion	24,6% ( 51)	25,0% ( 18)	27,9% ( 312)	26,8% ( 37)	27,2% ( 418)
dans la deuxième moitié de la promotion	31,9% ( 66)	26,4% ( 19)	27,6% ( 309)	17,4% ( 24)	27,2% ( 418)
TOTAL	100% ( 207)	100% ( 72)	100% (1120)	100% ( 138)	100% (1537)

Il y a peu de différences interprétables liant le classement à la sortie du DUT et le statut de l'emploi. En effet, les relations sont complexes entre le niveau de poursuites d'études, qui est fortement lié au rang de classement (en particulier pour les écoles d'ingénieur), la longueur des cursus, et la durée d'investigation limitée aux quatre années couvertes par l'enquête.

- Type de poursuites d'études et nature du contrat de travail

Quel type de formation avez-vous suivi après le DUT ?					
Dans l'emploi que vous occupez actuellement (ou dans le dernier emploi occupé), quelle est la nature de votre contrat de travail ?					
ETUD/TYPEEMPLOI	CDD	Intérim	CDI	Autre	TOTAL
DUT+1 (année post-DUT, DUT en un an, etc.)	3,8% ( 35)	1,2% ( 11)	26,9% ( 250)	2,8% ( 26)	34,7% ( 322)
Licence classique	1,2% ( 11)	0,2% ( 2)	2,5% ( 23)	0,0% ( 0)	3,9% ( 36)
Licence professionnelle	1,6% ( 15)	0,3% ( 3)	2,9% ( 27)	1,5% ( 14)	6,4% ( 59)
Maîtrise classique ou MST	1,4% ( 13)	0,2% ( 2)	1,3% ( 12)	0,1% ( 1)	3,0% ( 28)
IUP seul	2,2% ( 20)	0,8% ( 7)	6,4% ( 59)	0,4% ( 4)	9,7% ( 90)
IUP suivi d'un DESS	0,5% ( 5)	0,1% ( 1)	1,2% ( 11)	0,1% ( 1)	1,9% ( 18)
Ecole d'ingénieurs	1,9% ( 18)	1,4% ( 13)	8,2% ( 76)	6,8% ( 63)	18,3% ( 170)
Diplômes du commerce	0,6% ( 6)	0,1% ( 1)	1,7% ( 16)	1,3% ( 12)	3,8% ( 35)
Ecole d'architecture	0,5% ( 5)	0,1% ( 1)	0,4% ( 4)	0,0% ( 0)	1,1% ( 10)
Diplômes à l'étranger	0,3% ( 3)	0,6% ( 6)	3,4% ( 32)	0,4% ( 4)	4,8% ( 45)
Concours fonction publique	0,3% ( 3)	0,1% ( 1)	1,8% ( 17)	0,4% ( 4)	2,7% ( 25)
CNAM	0,2% ( 2)	0,2% ( 2)	1,5% ( 14)	0,2% ( 2)	2,2% ( 20)
DUT tertiaire	0,0% ( 0)	0,0% ( 0)	0,2% ( 2)	0,0% ( 0)	0,2% ( 2)
IUFM, ENS Cachan	0,1% ( 1)	0,0% ( 0)	0,2% ( 2)	0,1% ( 1)	0,4% ( 4)
Autres formations	1,0% ( 9)	0,5% ( 5)	4,6% ( 43)	0,8% ( 7)	6,9% ( 64)
TOTAL	15,7% ( 146)	5,9% ( 55)	63,4% ( 588)	15,0% ( 139)	100% ( 928)

Si on estime la qualité du contrat de travail par sa relation avec le taux de CDI, on constate que les DUT+1, les écoles d'ingénieur et les IUP présentent les scores de CDI les plus forts. Ceci montre la pertinence, à la fois des formations complémentaires courtes réalisées essentiellement par les étudiants n'atteignant pas le haut du classement à la sortie du DUT, mais aussi des formations longues qui sont l'apanage des étudiants les mieux classés.

L'interprétation pour la licence professionnelle conduit à une situation plus partagée entre CDD et CDI, même si cette dernière position semble favorisée.

Il faut également remarquer la performance des doubles compétences réalisées avec les formations commerciales ainsi que le bénéfice résultant des poursuites d'études à l'étranger.

## 6-2 Typologie de l'emploi et entreprise d'accueil

- Nature du **contrat de travail actuel** et activité principale de l'entreprise

Dans l'emploi que vous occupez actuellement (ou dans le dernier emploi occupé), quelle est la nature de votre contrat de travail ?					
Vous travaillez dans une entreprise dont l'activité concerne					
TYPE EMPLOI/ ACTENTR	Le bâtiment	Les travaux publics	Le génie climatique	un autre secteur	TOTAL
CDD	14,9% ( 131)	10,3% ( 80)	12,0% ( 16)	22,4% ( 38)	13,5% ( 265)
Intérim	3,9% ( 34)	4,5% ( 35)	4,5% ( 6)	3,5% ( 6)	4,1% ( 81)
CDI	72,6% ( 637)	75,9% ( 591)	78,2% ( 104)	68,8% ( 117)	74,0% (1449)
Autre	8,6% ( 75)	9,4% ( 73)	5,3% ( 7)	5,3% ( 9)	8,4% ( 164)
TOTAL	100% ( 877)	100% ( 779)	100% ( 133)	100% ( 170)	100% (1959)

La répartition des types de contrat de travail est sensiblement identique quelle que soit la branche professionnelle. On peut constater par ailleurs qu'il en est de même si on considère la taille de l'établissement.

- Nature du **contrat de travail actuel** et statut juridique de l'entreprise.

Dans l'emploi que vous occupez actuellement (ou dans le dernier emploi occupé), quelle est la nature de votre contrat de travail ?								
Statut juridique de l'entreprise dans laquelle vous travaillez								
TYPE EMPLOI/ JUREN TR	Entreprise du secteur privé	société concessionnaire (autoroutes, eau, télécom, ...)	secteur public (Equipement, coll. locales, enseignement)	entreprise publique (EDF, SNCF, Poste, etc)	secteur HLM	profession libérale	autre	TOTAL
CDD	10,3% ( 133)	12,5% ( 2)	39,6% ( 61)	9,3% ( 5)	25,8% ( 8)	20,0% ( 5)	33,3% ( 2)	13,7% ( 216)
Intérim	5,1% ( 66)	6,3% ( 1)	0,0% ( 0)	1,9% ( 1)	0,0% ( 0)	0,0% ( 0)	0,0% ( 0)	4,3% ( 68)
CDI	76,0% ( 984)	75,0% ( 12)	52,6% ( 81)	85,2% ( 46)	67,7% ( 21)	72,0% ( 18)	66,7% ( 4)	73,8% (1166)
Autre	8,6% ( 112)	6,3% ( 1)	7,8% ( 12)	3,7% ( 2)	6,5% ( 2)	8,0% ( 2)	0,0% ( 0)	8,3% ( 131)
TOTAL	100% (1295)	100% ( 16)	100% ( 154)	100% ( 54)	100% ( 31)	100% ( 25)	100% ( 6)	100% (1581)

Le tableau ci-dessus montre que c'est dans le secteur public que l'on trouve le plus de CDD : personnes en position de stagiaire avant titularisation mais aussi contractuels en attente de concours de recrutement. Ce sont les entreprises publiques qui comportent le plus de CDI.



- Nature du **contrat de travail actuel** et statut professionnel

Dans l'emploi que vous occupez actuellement (ou dans le dernier emploi occupé), quelle est la nature de votre contrat de travail ?										
Quel est (ou était) votre statut professionnel ?										
TYPE M LOI/CAT PROF	ETAM du secteur privé	Cadre du secteur privé	Technici en de la fonction publique	Cadre de la fonction publique	Technici en d'entrep rise publique (SNCF, EDF...)	Cadre d'entrep rise publique (SNCF, EDF...)	Travaille ur indépen dant	Enseign ement	Autre	TOTAL
CDD	10,9% (120)	8,7% (17)	36,2% (34)	28,6% (8)	8,0% (4)	40,0% (2)	33,3% (2)	22,2% (2)	31,3% (31)	13,9% (220)
Intérim	5,1% (56)	0,5% (1)	0,0% (0)	0,0% (0)	2,0% (1)	20,0% (1)	16,7% (1)	0,0% (0)	8,1% (8)	4,3% (68)
CDI	76,8% (846)	86,7% (170)	56,4% (53)	67,9% (19)	88,0% (44)	40,0% (2)	16,7% (1)	66,7% (6)	31,3% (31)	73,8% (1172)
Autre	7,2% (79)	4,1% (8)	7,4% (7)	3,6% (1)	2,0% (1)	0,0% (0)	33,3% (2)	11,1% (1)	29,3% (29)	8,1% (128)
TOTAL	100% (1101)	100% (196)	100% (94)	100% (28)	100% (50)	100% (5)	100% (6)	100% (9)	100% (99)	100% (1588)

ETAM et cadres sont très majoritairement en CDI dans le secteur privé. On peut constater par ailleurs que 36% des techniciens et 8% des ingénieurs du secteur public sont en CDD. Il faut y voir la période de titularisation mais aussi les emplois en attente de concours pour pouvoir intégrer un CDI.

- Nature du **contrat de travail actuel** et qualification de l'emploi

Dans l'emploi que vous occupez actuellement (ou dans le dernier emploi occupé), quelle est la nature de votre contrat de travail ?											
Qualification de votre emploi actuel											
TYPE M PLOI/Q UALIF	Ingénieur , cadre d'entrepri se du secteur privé	Conducteur de travaux, techniciens, ETAM du secteur privé	Chef de chantier du secteur privé	Commer cial du secteur privé	Cadre, ingénieur du secteur public	Technicie n du secteur public	Commer cial du secteur public	enseigne ment	Emplois aidés (CES, contrat jeune, etc)	Autre	TOTAL
CDD	8,1% (14)	9,4% (74)	6,9% (11)	4,5% (2)	19,0% (4)	26,7% (44)	0,0% (0)	36,4% (4)	60,0% (9)	19,6% (27)	12,5% (189)
Intérim	1,2% (2)	2,7% (21)	7,5% (12)	0,0% (0)	4,8% (1)	0,6% (1)	0,0% (0)	0,0% (0)	0,0% (0)	4,3% (6)	2,8% (43)
CDI	85,0% (147)	81,3% (639)	81,1% (129)	88,6% (39)	76,2% (16)	68,5% (113)	100% (1)	54,5% (6)	6,7% (1)	49,3% (68)	76,6% (1159)
Autre	5,8% (10)	6,6% (52)	4,4% (7)	6,8% (3)	0,0% (0)	4,2% (7)	0,0% (0)	9,1% (1)	33,3% (5)	26,8% (37)	8,1% (122)
TOTAL	100% (173)	100% (786)	100% (159)	100% (44)	100% (21)	100% (165)	100% (1)	100% (11)	100% (15)	100% (138)	100% (1513)

On constate à nouveau que les CDD sont les plus fréquents parmi les cadres et les techniciens du secteur public.

- Nature du **contrat de travail actuel** et rémunération

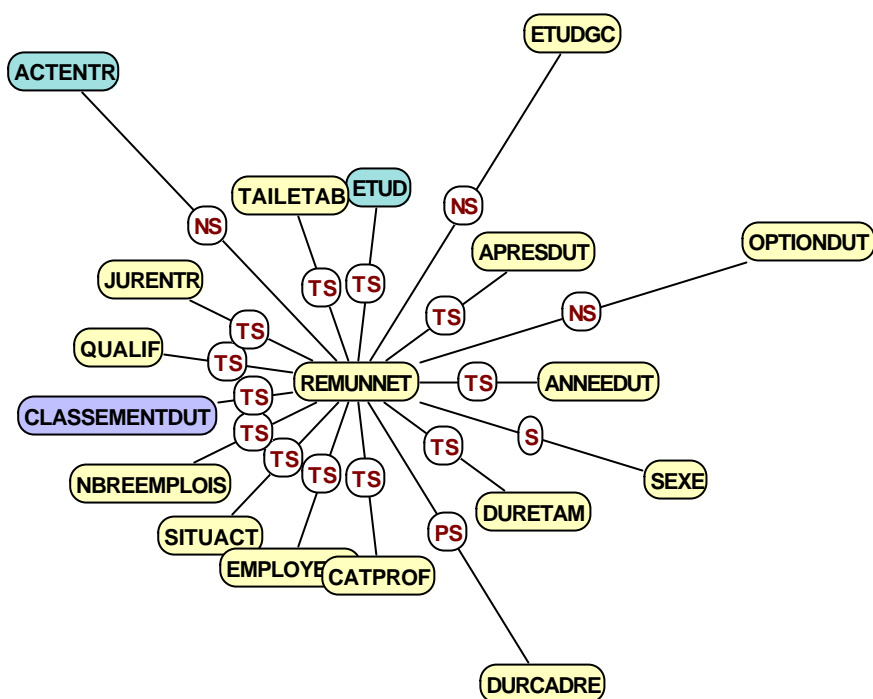
Dans l'emploi que vous occupez actuellement (ou dans le dernier emploi occupé), quelle est la nature de votre contrat de travail ?										
Quelle est (en moyenne) votre rémunération NETTE MENSUELLE, primes comprises										
TYPES OUI/REMUN NET	Moins de 900 euros	De 900 à 1200 euros	De 1200 à 1500 euros	De 1500 à 1800 euros	De 1800 à 2100 euros	De 2100 à 2400 euros	De 2400 à 2700 euros	De 2700 à 3000 euros	Plus de 3000 euros	TOTAL
CDD	9,5% ( 19)	<b>32,3%</b> ( 65)	<b>40,3%</b> ( 81)	10,0% ( 20)	5,5% ( 11)	0,0% ( 0)	2,0% ( 4)	0,0% ( 0)	0,5% ( 1)	100% ( 201)
Intérim	6,3% ( 3)	25,0% ( 12)	<b>43,8%</b> ( 21)	12,5% ( 6)	8,3% ( 4)	4,2% ( 2)	0,0% ( 0)	0,0% ( 0)	0,0% ( 0)	100% ( 48)
CDI	0,3% ( 4)	<b>20,5%</b> ( 239)	<b>40,3%</b> ( 470)	<b>24,5%</b> ( 286)	10,0% ( 116)	2,8% ( 33)	0,9% ( 10)	0,3% ( 4)	0,3% ( 3)	100% ( 1165)
Autre	46,3% ( 57)	25,2% ( 31)	13,8% ( 17)	6,5% ( 8)	3,3% ( 4)	2,4% ( 3)	0,8% ( 1)	0,8% ( 1)	0,8% ( 1)	100% ( 123)
TOTAL	5,4% ( 83)	22,6% ( 347)	38,3% ( 589)	20,8% ( 320)	8,8% ( 135)	2,5% ( 38)	1,0% ( 15)	0,3% ( 5)	0,3% ( 5)	100% ( 1537)

Les rémunérations mensuelles nettes moyennes sont les suivantes :

Type de contrat	Rémunération moyenne mensuelle nette (euros)
CDD	1305
Intérim	1372
CDI	1465
Autre	1162
TOTAL	1417

Les CDI correspondent également aux rémunérations moyennes les plus importantes. L'intérim, pour lequel la rémunération inclut les congés et la précarité, est en position moyenne. Les CDD sont les moins favorisés si on fait abstraction des situations « Autre » qui intègrent principalement les contrats d'apprentissage et de qualification.

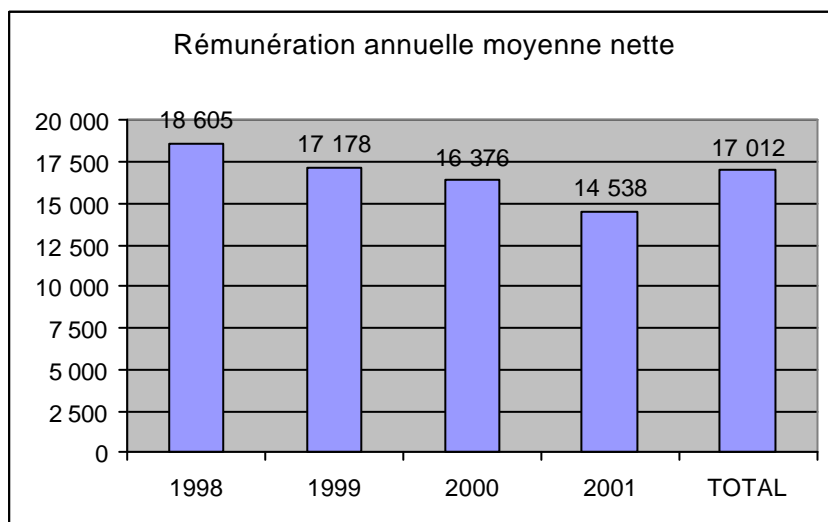
## 7- LES REMUNERATIONS



*Significativité des relations : NS : non significatif, PS : peu significatif, S : significatif, TS : très significatif. L'analyse à suivre tente de mettre en valeur les éléments forts de significativité et, à contrario, d'analyser en quoi, d'autres relations sont peu ou pas significatives.*

Nota : lorsque le calcul en a été nécessaire, le salaire net a été pris égal à 80% du salaire brut.

Avant d'aborder l'étude de la répartition des rémunérations sous différents éclairages, il convient d'en avoir une vue synthétique moyenne sur l'ensemble de l'échantillon et dans son évolution au cours du temps. Le graphe ci-dessous montre que, même sur une durée limitée à quatre années, on constate une évolution significative. Ce ne sont là que des valeurs moyennes qu'il convient d'observer plus finement en relation avec l'ensemble des



critères liés à la formation initiale ou poursuivie, mais aussi à l'activité professionnelle dans toute sa diversité, que celle-ci relève du secteur privé ou du public et enfin en distinguant hommes et femmes.

**7-1 L'option suivi pour le DUT**

Quelle est (en moyenne) votre rémunération NETTE MENSUELLE, primes comprises				
Option suivie pour votre DUT :				
REMUNNET/OPTION DUT	Bâtiment	TPA	GCEB	TOTAL
Moins de 900 euros	4,9% ( 38)	6,1% ( 38)	4,8% ( 7)	5,4% ( 83)
De 900 à 1200 euros	23,8% ( 184)	21,2% ( 132)	21,2% ( 31)	22,5% ( 347)
De 1200 à 1500 euros	39,3% ( 304)	37,2% ( 232)	40,4% ( 59)	38,5% ( 595)
De 1500 à 1800 euros	20,0% ( 155)	21,3% ( 133)	21,9% ( 32)	20,7% ( 320)
De 1800 à 2100 euros	9,0% ( 70)	9,0% ( 56)	6,2% ( 9)	8,7% ( 135)
De 2100 à 2400 euros	1,3% ( 10)	3,8% ( 24)	2,7% ( 4)	2,5% ( 38)
De 2400 à 2700 euros	0,9% ( 7)	0,8% ( 5)	2,1% ( 3)	1,0% ( 15)
De 2700 à 3000 euros	0,4% ( 3)	0,3% ( 2)	0,7% ( 1)	0,4% ( 6)
Plus de 3000 euros	0,4% ( 3)	0,3% ( 2)	0,0% ( 0)	0,3% ( 5)
TOTAL	100% ( 774)	100% ( 624)	100% ( 146)	100% (1544)
Rémunération mensuelle moyenne nette (euros)	1405	1431	1427	1418

Autant en ce qui concerne les rémunérations moyennes comme dans leur répartition par niveau, on peut considérer qu'il n'y a pas de différences significatives en relation avec l'option suivie pour le DUT.

**7-2 Les salaires des populations masculines et féminines**

Quelle est (en moyenne) votre rémunération NETTE MENSUELLE, primes comprises			
Sexe			
REMUNNET/SEXE	Masculin	Féminin	TOTAL
Moins de 900 euros	5,7% ( 78)	3,0% ( 5)	5,4% ( 83)
De 900 à 1200 euros	21,2% ( 292)	33,3% ( 55)	22,5% ( 347)
De 1200 à 1500 euros	38,2% ( 527)	40,6% ( 67)	38,5% ( 594)
De 1500 à 1800 euros	21,5% ( 296)	15,2% ( 25)	20,8% ( 321)
De 1800 à 2100 euros	9,1% ( 126)	5,5% ( 9)	8,7% ( 135)
De 2100 à 2400 euros	2,5% ( 34)	2,4% ( 4)	2,5% ( 38)
De 2400 à 2700 euros	1,1% ( 15)	0,0% ( 0)	1,0% ( 15)
De 2700 à 3000 euros	0,4% ( 6)	0,0% ( 0)	0,4% ( 6)
Plus de 3000 euros	0,4% ( 5)	0,0% ( 0)	0,3% ( 5)
TOTAL	100% (1379)	100% ( 165)	100% (1544)
Rémunération mensuelle moyenne nette (euros)	1428	1336	1418

Au delà du décalage déjà souligné entre les tranches de rémunération ( analyses croisées, paragraphe 2-3), on constate également une situation défavorable pour les femmes dont les salaires sont inférieurs d'environ 6% à celui des hommes. Ce décalage existait également dans le suivi des cohortes 1992-1997, ceci étant alors amplifié par des carrières alors substantiellement plus longues.

**Suivi des cohortes 1992-1997. Situation en 2001**

Q5 : Sexe

Q27 : Quelle est votre rémunération ANNUELLE BRUTE, primes comprises (à exprimer en kF)?

	Masculin	Féminin	Total
Total	301	33	334
Rémunération brute annuelle moyenne	170.5 kF	147.6 kF	168.3 kF
Rémunération mensuelle nette moyenne	1733 euros	1500 euros	1710 euros

Les comparaisons doivent se faire avec prudence au vu de la faiblesse numérique de l'échantillon féminin. On constate toutefois que les rémunérations sont relativement voisines pour les deux populations, si on exclue les rémunérations les plus élevées. Il y a à l'évidence, un décalage défavorable aux femmes pour les rémunérations les plus faibles. Par ailleurs, les femmes ne sont pas présentes dans les tranches les plus élevées des rémunérations.

### 7-3 Le niveau des poursuites d'études

Pour autant que les échantillons soient représentatifs sur le plan numérique, on observe des différences de rémunération selon le cursus post DUT et le niveau atteint. On constate que les DUT+1 se distinguent peu des DUT « sec ». Les poursuites d'études au niveau ingénieur conduisent à des rémunérations significativement les plus élevées.

Ces mêmes tendances ont été relevées dans le suivi des étudiants des promotions 1992-1997.

#### Suivi des cohortes 1992-1997. Situation en 2001

Q10 : Si vous avez suivi une formation post DUT, celle-ci était du type:

Q27 : Quelle est votre rémunération ANNUELLE BRUTE, primes comprises (à exprimer en kF)?

	DUT + 1	Licence	Maîtrise	IUP	Ecole d'ingénieurs
Rémunération annuelle moyenne kF	159.0 kF	140.6 kF	170.0 kF	174.1 kF	200.9 kF
Rémunération mensuelle nette euros	1615	1428	1727	1769	2041

Hormis quelques rémunérations très élevées et atypiques, on constate un glissement vers les revenus les plus élevés pour les formations d'ingénieurs.

Les licences sont « peu rémunératrices » du fait du poids très significatif des métiers de l'enseignement aux rémunérations limitées en début de carrière.

Les comparaisons entre maîtrises et IUP sont hasardeuses dans leurs répartition du fait de la faiblesse numérique des échantillons concernés.

Les valeurs moyennes, calculées sur la globalité des différentes familles, sont révélatrices des écarts.

A souligner le niveau de rémunération annuel brut moyen des DUT + 1 (159.0 kF soit 1616 euros mensuel net) par rapport aux DUT « sec » (153.8 kF soit 1563 euros net mensuel).

Le tableau ci-dessous fait apparaître des tendance semblable pour les promotions 1998-2001. Le niveau de rémunération est légèrement moins élevé. On peut y voir la conséquence de carrières tout juste commencées, ce qui diffère du cas précédent.

Quel type de formation avez-vous suivi après le DUT ?											
Quelle est (en moyenne) votre rémunération NETTE MENSUELLE, primes comprises											
ETUD/REMUNN ET	Moins de 900 euros	De 900 à 1200 euros	De 1200 à 1500 euros	De 1500 à 1800 euros	De 1800 à 2100 euros	De 2100 à 2400 euros	De 2400 à 2700 euros	De 2700 à 3000 euros	Plus de 3000 euros	TOTAL	Rémunération mensuelle nette (euros)
DUT+1	20,20%	40,70%	38,90%	37,20%	33,30%	21,40%	38,50%	28,60%	25,00%	35,50%	<b>1483</b>
Licence classique	4,80%	3,30%	5,50%	2,10%	4,90%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	3,80%	<b>1050</b>
Licence professionnelle	10,70%	10,00%	6,80%	4,70%	1,20%	0,00%	7,70%	0,00%	0,00%	6,40%	<b>1170</b>
Maîtrise classique ou MST	2,40%	2,00%	3,80%	3,10%	2,50%	2,40%	0,00%	0,00%	0,00%	2,90%	<b>1267</b>
IUP seul	2,40%	11,30%	9,90%	11,00%	16,00%	4,80%	0,00%	0,00%	0,00%	9,70%	<b>1255</b>
IUP suivi d'un DESS	2,40%	1,30%	2,00%	3,70%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	2,00%	<b>1200</b>
Ecole d'ingénieurs	41,70%	11,30%	8,50%	17,80%	23,50%	33,30%	38,50%	14,30%	25,00%	17,50%	<b>1750</b>

Diplômes du commerce	7,10%	2,70%	2,70%	2,60%	1,20%	14,30%	7,70%	14,30%	0,00%	3,70%	<b>1336</b>
Ecole d'architecture	1,20%	2,00%	1,00%	1,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	1,00%	<b>1350</b>
Diplômes à l'étranger	2,40%	2,70%	3,40%	4,20%	8,60%	16,70%	0,00%	28,60%	25,00%	4,70%	<b>2086</b>
Concours de la fonction publique	0,00%	2,00%	3,80%	3,10%	3,70%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	2,70%	<b>1350</b>
CNAM	0,00%	3,30%	3,80%	1,60%	0,00%	2,40%	0,00%	0,00%	0,00%	2,30%	<b>1366</b>
DUT tertiaire	0,00%	0,70%	0,30%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,20%	<b>1050</b>
IUFM, ENS Cachan	0,00%	0,00%	1,40%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,50%	<b>1350</b>
Autres formations	4,80%	6,70%	8,20%	7,90%	4,90%	4,80%	7,70%	14,30%	25,00%	7,20%	<b>1477</b>
<b>TOTAL</b>	<b>100%</b> (84)	<b>100%</b> (150)	<b>100%</b> (293)	<b>100%</b> (191)	<b>100%</b> (81)	<b>100%</b> (42)	<b>100%</b> (13)	<b>100%</b> (7)	<b>100%</b> (4)	<b>100%</b> (865)	<b>1462</b>

Dans les rémunérations inférieures à 900 euros net mensuel, on trouve les contrats d'apprentissage et de qualification. Ceci concerne principalement les formations de type DUT+1, les écoles d'ingénieur et les formations commerciales.

On peut constater que les DUT+1 se positionnent bien en terme de rémunération moyenne.

Au moment de la réalisation de l'enquête (juin à octobre 2002), si on compare les DUT+1 et licences professionnelles (trois ans maximum d'ancienneté) aux DUT «secs» (quatre ans maximum d'ancienneté), on observe l'évolution suivante :

Rémunération mensuelle moyenne nette (euros)					
Année de sortie DUT	1998	1999	2000	2001	Moyenne
DUT "sec" (pas de poursuite d'études)	1469	1392	1364	1289	1383
Poursuites d'études en DUT+1 et licences professionnelles	1571	1450	1403	1119	1448

# intègre des contrats de travail classique mais aussi des situations de contrats d'apprentissage et de qualification

On constate donc que, même si au niveau du statut d'embauche, les deux catégories sont essentiellement recrutées en ETAM, la différence sur la rémunération est patente et elle montre la pertinence de ce type de poursuites d'études.

L'évolution à venir du taux de remplacement au niveau des retraites pose ainsi la question pertinente de la durées totale des études. Des formations de type DUT+1 peuvent alors devenir très pertinentes en terme de dynamique de carrière mais aussi de durée de cotisation dans la perspective de la retraite.

**7-4 Le nombre d'entreprises d'accueil**

Quelle est (en moyenne) votre rémunération NETTE MENSUELLE, primes comprises					
Depuis l'obtention de votre DUT, combien d'emplois avez-vous occupé ?					
REMUNNET/N BREEMPLOIS	Un emploi	Deux emplois	Trois emplois	Plus de trois emplois	TOTAL
Moins de 900 euros	6,0% ( 53)	2,1% ( 9)	1,5% ( 2)	2,6% ( 2)	4,8% ( 74)
De 900 à 1200 euros	23,0% ( 202)	22,1% ( 94)	22,6% ( 30)	18,4% ( 14)	22,4% ( 342)
De 1200 à 1500 euros	35,3% ( 310)	43,3% ( 184)	37,6% ( 50)	59,2% ( 45)	38,8% ( 592)
De 1500 à 1800 euros	21,5% ( 189)	22,1% ( 94)	21,8% ( 29)	7,9% ( 6)	21,0% ( 320)
De 1800 à 2100 euros	9,6% ( 84)	7,3% ( 31)	12,0% ( 16)	5,3% ( 4)	8,8% ( 135)
De 2100 à 2400 euros	3,2% ( 28)	1,2% ( 5)	3,0% ( 4)	1,3% ( 1)	2,5% ( 38)
De 2400 à 2700 euros	0,8% ( 7)	0,9% ( 4)	1,5% ( 2)	2,6% ( 2)	1,0% ( 15)
De 2700 à 3000 euros	0,3% ( 3)	0,5% ( 2)	0,0% ( 0)	1,3% ( 1)	0,4% ( 6)
Plus de 3000 euros	0,2% ( 2)	0,5% ( 2)	0,0% ( 0)	1,3% ( 1)	0,3% ( 5)
TOTAL	100% ( 878)	100% ( 425)	100% ( 133)	100% ( 76)	100% (1527)
Rémunération mensuelle moyenne nette (euros)	1423	1421	1458	1423	1422

Il n'y a aucune différence significative en relation avec le nombre d'entreprises d'accueil. Il est évident qu'une tendance ne peut être dégagée du fait de carrières qui sont à peine entamées.



**7-5 La rémunération en relation avec la situation actuelle**

Quelle est (en moyenne) votre rémunération NETTE MENSUELLE, primes comprises					
Quelle est votre situation actuelle ?					
REMUNNET/ SITUACT	Vous occupez un emploi	Vous suivez des études à temps plein	Vous êtes au chômage	Autre situation	TOTAL
Moins de 900 euros	5,1% ( 75)	17,6% ( 3)	4,0% ( 1)	28,6% ( 4)	5,4% ( 83)
De 900 à 1200 euros	22,7% ( 337)	5,9% ( 1)	16,0% ( 4)	28,6% ( 4)	22,5% ( 346)
De 1200 à 1500 euros	38,0% ( 565)	64,7% ( 11)	60,0% ( 15)	21,4% ( 3)	38,5% ( 594)
De 1500 à 1800 euros	21,2% ( 315)	11,8% ( 2)	8,0% ( 2)	0,0% ( 0)	20,7% ( 319)
De 1800 à 2100 euros	8,9% ( 132)	0,0% ( 0)	8,0% ( 2)	7,1% ( 1)	8,8% ( 135)
De 2100 à 2400 euros	2,5% ( 37)	0,0% ( 0)	0,0% ( 0)	7,1% ( 1)	2,5% ( 38)
De 2400 à 2700 euros	1,0% ( 15)	0,0% ( 0)	0,0% ( 0)	0,0% ( 0)	1,0% ( 15)
De 2700 à 3000 euros	0,3% ( 5)	0,0% ( 0)	4,0% ( 1)	0,0% ( 0)	0,4% ( 6)
Plus de 3000 euros	0,3% ( 4)	0,0% ( 0)	0,0% ( 0)	7,1% ( 1)	0,3% ( 5)
TOTAL	100% (1485)	100% ( 17)	100% ( 25)	100% ( 14)	100% (1541)
Rémunératio n mensuelle moyenne nette (euros)	1420	1288	1416	1361	1418

Les salaires indiquées ci-dessus ne sont réellement exploitables que sur les personnes occupant un emploi. Les situations d'études à temps plein et autre situation correspondent essentiellement aux contrats d'apprentissage et de qualification ou d'étudiants rémunérés sur contrat (doctorant, élève professeur par ex.). Les personnes au chômage sont, pour leur quasi totalité des ETAM en recherche d'emploi.

## 7-6 La rémunération et la structure générale de l'entreprise

Quelle est (en moyenne) votre rémunération NETTE MENSUELLE, primes comprises						
Vous travaillez (ou avez dernièrement travaillé)						
REMUNNET/EMPLOYEUR	Dans une entreprise indépendante composée d'un seul établissement	dans un établissement d'une entreprise à implantations multiples	dans un établissement relevant d'une entreprise nationale ou d'un grand groupe	dans un établissement ou un service d'une administration	autre	TOTAL
Moins de 900 euros	4,5% ( 19)	2,9% ( 7)	7,5% ( 52)	2,3% ( 4)	0,0% ( 0)	5,3% ( 82)
De 900 à 1200 euros	30,0% ( 128)	25,4% ( 61)	16,5% ( 114)	23,3% ( 41)	0,0% ( 0)	22,4% ( 344)
De 1200 à 1500 euros	37,1% ( 158)	43,3% ( 104)	35,1% ( 243)	49,4% ( 87)	0,0% ( 0)	38,6% ( 592)
De 1500 à 1800 euros	16,9% ( 72)	16,7% ( 40)	25,0% ( 173)	19,3% ( 34)	0,0% ( 0)	20,8% ( 319)
De 1800 à 2100 euros	8,0% ( 34)	7,5% ( 18)	10,4% ( 72)	5,1% ( 9)	100% ( 1)	8,7% ( 134)
De 2100 à 2400 euros	1,9% ( 8)	2,5% ( 6)	3,3% ( 23)	0,6% ( 1)	0,0% ( 0)	2,5% ( 38)
De 2400 à 2700 euros	0,5% ( 2)	1,7% ( 4)	1,3% ( 9)	0,0% ( 0)	0,0% ( 0)	1,0% ( 15)
De 2700 à 3000 euros	0,2% ( 1)	0,0% ( 0)	0,7% ( 5)	0,0% ( 0)	0,0% ( 0)	0,4% ( 6)
Plus de 3000 euros	0,9% ( 4)	0,0% ( 0)	0,1% ( 1)	0,0% ( 0)	0,0% ( 0)	0,3% ( 5)
TOTAL	100% ( 426)	100% ( 240)	100% ( 692)	100% ( 176)	100% ( 1)	100% (1535)
Rémunération mensuelle moyenne nette (euros)	1380	1398	1463	1364	1950	1419

L'analyse des rémunérations dans le secteur privé fait apparaître peu de différences selon la structure de l'entreprise, qu'elle soit indépendante et unique ou à implantations multiples. Dans le privé, les grands groupes semblent proposer des salaires légèrement plus élevés.

La rémunération dans le secteur public semble être légèrement en retrait (1364 euros dans le public contre 1424 euros en moyenne pondérée du privé ; soit environ 4% d'écart), la différence n'étant pas réellement significative. Il faut remarquer que les rémunérations prises en compte s'appliquent à des carrières à peine commencées et que les proportions de cadres ne sont pas les mêmes dans les secteurs public et privé. Par contre, les études précédentes ont montré que les différences entre privé et public s'accroissent, en plus ou en moins, lorsque les carrières sont d'une longueur conséquente. Il y a une progression assez restreinte, mais groupée, dans la fonction publique avec l'ancienneté, alors que le privé génère un nombre significatif de fortes progressions de salaires, tout en conservant un nombre significatifs de bas salaires.

Les résultats acquis dans le suivi des promotion 1992-1997 faisaient apparaître les résultats suivants :

#### **Suivi des cohortes 1992-1997. Situation en 2001**

##### **Secteur privé :**

*On constate que pour les plus anciens, dans le secteur privé, la population la plus nombreuse se trouve dans la tranche 180 à 219 kF brut annuel (1 829 à 2 225 euros net mensuel). Pour ce même secteur privé, les plus jeunes, sortis en 1997, sont dans la tranche 100 à 179 kF brut annuel (1 016 à 1 819 euros net mensuel).*

*En examinant, pour chaque année de sortie du DUT, la position de la population la plus nombreuse, on met en évidence ici, de manière forte, l'augmentation des rémunérations en 1996 et 1997.*

*Les très hautes rémunérations existent mais elles sont des cas isolés. Elles correspondent à une activité commerciale pour la plus élevée (pavillonneur) ou d'expertise.*

##### **Secteur public :**

*La grille de rémunération est beaucoup plus serrée, ce qui n'est pas une découverte. Le faible échantillon ne permet pas de relever de tendances*

*Si la différence sur les salaires moyens apparaît comme relativement limitée entre secteurs privé et public, on constate un grand éventail de rémunération dans le privé ainsi que l'existence en nombre significatif de salaires élevés.*

**7-7 La rémunération et la taille de l'établissement**

Quelle est (en moyenne) votre rémunération NETTE MENSUELLE, primes comprises						
Quelle est la taille de l'établissement où vous travaillez (ou avez travaillé)?						
REMUNNET/ TAILETAB	Moins de 20 personnes	De 20 à 50 personnes	De 50 à 100 personnes	De 100 à 500 personnes	Plus de 500 personnes	TOTAL
Moins de 900 euros	3,3% ( 10)	4,0% ( 11)	8,0% ( 21)	6,9% ( 22)	5,1% ( 19)	5,4% ( 83)
De 900 à 1200 euros	34,5% ( 105)	29,6% ( 82)	17,6% ( 46)	16,9% ( 54)	15,4% ( 57)	22,5% ( 344)
De 1200 à 1500 euros	35,9% ( 109)	42,6% ( 118)	39,5% ( 103)	39,7% ( 127)	35,4% ( 131)	38,4% ( 588)
De 1500 à 1800 euros	15,5% ( 47)	16,2% ( 45)	24,5% ( 64)	22,8% ( 73)	24,3% ( 90)	20,8% ( 319)
De 1800 à 2100 euros	7,9% ( 24)	5,4% ( 15)	8,4% ( 22)	9,7% ( 31)	11,4% ( 42)	8,7% ( 134)
De 2100 à 2400 euros	1,6% ( 5)	1,4% ( 4)	1,5% ( 4)	2,8% ( 9)	4,3% ( 16)	2,5% ( 38)
De 2400 à 2700 euros	0,7% ( 2)	0,0% ( 0)	0,4% ( 1)	1,3% ( 4)	2,2% ( 8)	1,0% ( 15)
De 2700 à 3000 euros	0,3% ( 1)	0,0% ( 0)	0,0% ( 0)	0,0% ( 0)	1,4% ( 5)	0,4% ( 6)
Plus de 3000 euros	0,3% ( 1)	0,7% ( 2)	0,0% ( 0)	0,0% ( 0)	0,5% ( 2)	0,3% ( 5)
<b>TOTAL</b>	<b>100% ( 304)</b>	<b>100% ( 277)</b>	<b>100% ( 261)</b>	<b>100% ( 320)</b>	<b>100% ( 370)</b>	<b>100% (1532)</b>
Rémunératio n mensuelle moyenne nette (euros)	1358	1349	1403	1435	1516	1419

Les rémunérations sont en progression lorsque la taille de l'entreprise augmente. Il y a 10% d'écart entre les rémunérations moyennes extrêmes. Ceci conforte l'observation faite sur les salaires légèrement supérieurs dans les grands groupes, déjà évoqué ci-dessus en 7-6.

La même tendance était observée dans le suivi des promotions 1992-1997.

**Suivi des cohortes 1992-1997. Situation en 2001**

*On constate que les rémunérations sont globalement en progression avec la taille de l'entreprise. Il y a deux accidents dans cette progression du fait de quelques salaires atypiques au delà de 340 kF annuel brut (soit 3455 euros mensuel net).*

*Si on élimine les trois salaires exceptionnels de 340 kF et plus, on a la progression suivante :*

Taille de l'entreprise	1 à 10 personnes	10 à 20 personnes	20 à 50 personnes	50 à 250 personnes	250 à 500 personnes	plus de 500 personnes	Total
Rémunération annuelle moyenne kF	147.2 kF	166.4 kF	157.7 kF	168.2 kF	179.6 kF	171.5 kF	168.9 kF
Rémunération mensuelle moyenne nette (euros)	1496	1691	1602	1709	1825	1743	1716

**7-8 La rémunération et la localisation géographique**

Quelle est (en moyenne) votre rémunération NETTE MENSUELLE, primes comprises					
Cet établissement se situe géographiquement					
REMUNNET/ GEOETAB	Dans la région dont vous êtes originaire	Hors de votre région d'origine mais dans la région de votre IUT	En France mais hors de votre région d'origine et de la région de votre IUT	A l'étranger	TOTAL
Moins de 900 euros	5,1% ( 51)	8,0% ( 9)	5,6% ( 22)	0,0% ( 0)	5,3% ( 82)
De 900 à 1200 euros	24,1% ( 243)	27,4% ( 31)	18,1% ( 71)	4,3% ( 1)	22,5% ( 346)
De 1200 à 1500 euros	41,4% ( 418)	38,9% ( 44)	32,1% ( 126)	13,0% ( 3)	38,5% ( 591)
De 1500 à 1800 euros	18,0% ( 182)	20,4% ( 23)	28,3% ( 111)	17,4% ( 4)	20,8% ( 320)
De 1800 à 2100 euros	8,2% ( 83)	4,4% ( 5)	10,7% ( 42)	21,7% ( 5)	8,8% ( 135)
De 2100 à 2400 euros	2,0% ( 20)	0,9% ( 1)	3,3% ( 13)	13,0% ( 3)	2,4% ( 37)
De 2400 à 2700 euros	0,9% ( 9)	0,0% ( 0)	1,3% ( 5)	4,3% ( 1)	1,0% ( 15)
De 2700 à 3000 euros	0,2% ( 2)	0,0% ( 0)	0,3% ( 1)	13,0% ( 3)	0,4% ( 6)
Plus de 3000 euros	0,1% ( 1)	0,0% ( 0)	0,3% ( 1)	13,0% ( 3)	0,3% ( 5)
TOTAL	100% (1009)	100% ( 113)	100% ( 392)	100% ( 23)	100% (1537)
Rémunération mensuelle moyenne nette (euros)	1392	1327	1473	2100	1418

On constate un bonus pour ceux qui sortent de leur région d'origine, et en particulier pour ceux qui vont à l'étranger. Ceci est à mettre au compte, en grande partie, des avantages de salaires liés à la mobilité.

L'expatriation conduit à des alaires nettement plus élevés en regard de la moyenne constatée. Toutefois, ce résultat ne peut être qu'un indicateur de tendance compte tenu de la faiblesse numérique de l'échantillon.

**7-9 Rémunération et secteur d'activité**

Quelle est (en moyenne) votre rémunération NETTE MENSUELLE, primes comprises					
Vous travaillez dans une entreprise dont l'activité concerne					
REMUNNET/ ACTENTR	Le bâtiment	Les travaux publics	Le génie climatique	un autre secteur	TOTAL
Moins de 900 euros	4,9% ( 41)	5,3% ( 40)	1,6% ( 2)	6,1% ( 10)	4,9% ( 93)
De 900 à 1200 euros	24,1% ( 203)	18,4% ( 138)	14,8% ( 19)	20,9% ( 34)	20,9% ( 394)
De 1200 à 1500 euros	36,2% ( 305)	40,2% ( 301)	43,0% ( 55)	34,4% ( 56)	38,1% ( 717)
De 1500 à 1800 euros	21,5% ( 181)	21,1% ( 158)	27,3% ( 35)	20,9% ( 34)	21,7% ( 408)
De 1800 à 2100 euros	9,3% ( 78)	9,6% ( 72)	11,7% ( 15)	12,3% ( 20)	9,8% ( 185)
De 2100 à 2400 euros	2,3% ( 19)	3,2% ( 24)	0,8% ( 1)	2,5% ( 4)	2,6% ( 48)
De 2400 à 2700 euros	1,1% ( 9)	1,1% ( 8)	0,0% ( 0)	1,2% ( 2)	1,0% ( 19)
De 2700 à 3000 euros	0,5% ( 4)	0,7% ( 5)	0,8% ( 1)	0,6% ( 1)	0,6% ( 11)
Plus de 3000 euros	0,2% ( 2)	0,4% ( 3)	0,0% ( 0)	1,2% ( 2)	0,4% ( 7)
TOTAL	100% ( 842)	100% ( 749)	100% ( 128)	100% ( 163)	100% (1882)
Rémunératio n mensuelle moyenne nette (euros)	1420	1450	1470	1462	1439

Les différences entre secteurs d'activité sont réelles même si les écarts constatés ne sont pas considérables. En particulier, pour les entreprises dont l'activité principale concerne le Bâtiment et celles qui concernent principalement les Travaux Publics, on ne relève qu'environ 2% d'écart. Il en est de même entre travaux publics et génie climatique. Cette même constatation ressortait de l'analyse de suivi des promotions 1992-1997.

**7-10 Rémunération et statut professionnel**

Quelle est (en moyenne) votre rémunération NETTE MENSUELLE, primes comprises								
Statut juridique de l'entreprise dans laquelle vous travaillez								
REMUNNET/JURENTR	Entreprise du secteur privé	société concessionnaire (autoroutes, eau, télécom, ...)	secteur public (Equipement, coll. locales, enseignement)	entreprise publique (EDF, SNCF, Poste, etc)	secteur HLM	profession libérale	autre	TOTAL
Moins de 900 euros	5,50%	0,00%	2,60%	5,90%	9,70%	4,80%	0,00%	5,20%
De 900 à 1200 euros	21,80%	20,00%	28,10%	5,90%	25,80%	52,40%	33,30%	22,40%
De 1200 à 1500 euros	36,90%	40,00%	45,10%	54,90%	48,40%	23,80%	50,00%	38,50%
De 1500 à 1800 euros	21,60%	26,70%	18,30%	21,60%	16,10%	9,50%	0,00%	21,00%
De 1800 à 2100 euros	9,50%	0,00%	4,60%	9,80%	0,00%	9,50%	16,70%	8,70%
De 2100 à 2400 euros	2,90%	0,00%	0,70%	2,00%	0,00%	0,00%	0,00%	2,50%
De 2400 à 2700 euros	1,00%	13,30%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	1,00%
De 2700 à 3000 euros	0,50%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,40%
Plus de 3000 euros	0,30%	0,00%	0,70%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,30%
TOTAL	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%
Rémunération mensuelle moyenne nette (euros)	1433	1530	1353	1447	1277	1257	1350	1420

Si on compare les entreprises privées, les concessionnaires de services publics et entreprises publiques ainsi que le secteur public, on constate quelques écarts de l'ordre de 7 à 10% autour de la valeur moyenne des rémunérations.

En ne considérant que les données concernant des échantillons numériquement significatifs, on constate que, pour des débuts de carrière :

- les ETAM du secteur privé et les techniciens du secteur public ont des salaires identiques
- les cadres du secteur privé sont mieux rémunérés que les cadres du secteur public qui démarrent leur carrière de manière relativement modeste.
- Les techniciens et les cadres des entreprises publiques (SNCF, EDF...) sont en situation intermédiaire entre privé et public.
- Les enseignants, en début de carrière, sont également dans la même situation intermédiaire.

Les évolutions de salaire montrent une évolution modeste du fait de la brièveté de la carrière au jour de l'enquête. Les ETAM, qui pour la grande majorité ont des DUT « sec » ou des DUT+1, présentent par contre une évolution des salaires au cours du temps. Le gain sur trois ans est d'environ 17% en faveur des DUT+1.

## 8- SYNTHÈSE GÉNÉRALE

### 8-1 Une démarche de fonds pour suivre les diplômés dans leurs cursus universitaire et professionnels.

Depuis 1998, la Commission Pédagogique Nationale, sous l'impulsion de la Fédération Française du Bâtiment et de la Fédération Nationale des Travaux Publics, a conduit une vaste étude pour tenter de faire le point sur le devenir des DUT Génie civil, que ce soit dans le cadre de leurs poursuites d'études mais également pour ce qui concerne leur insertion dans le marché du travail et le parcours qu'ils ont pu réaliser.

Dans ce but, trois actions ont été successivement menées :

Une première enquête, réalisée en 1998, auprès de tous les diplômés des promotions 1992 à 1997 s'est intéressée aux points forts suivants :

- Vérification de l'adéquation entre option du DUT suivi et branche professionnelle.
- Importance des poursuites d'études et leurs effets sur les carrières professionnelles.
- Délais d'insertion après un DUT, suivi ou non de poursuites d'études, et poids du chômage.
- Typologie des entreprises accueillant les diplômés, que ce soit en secteur privé comme en secteur public, petites ou grandes entreprises etc..

Une deuxième enquête de suivi d'un échantillon des mêmes diplômés (1992 à 1997) a été réalisée trois ans après la première consultation. Il s'agissait alors de recueillir des informations sur l'entrée des jeunes dans l'entreprise et de mettre en perspective leur parcours professionnel, sachant qu'alors, et dans tous les cas, les poursuites d'études étaient en principe terminées. Les points suivants ont été en particulier abordés :

- Bilan exhaustif des poursuites d'études et influence de celles-ci sur le déroulement de carrière.
- Evolution des délais d'intégration dans l'entreprise et poids du chômage en relation avec l'année d'obtention du DUT.
- Panorama des secteurs d'activité professionnelle et des fonctions occupées dans l'entreprise.
- Statut occupé dans l'entreprise, parcours professionnel et rémunérations correspondantes.
- Etablir la relation existant entre le cursus universitaire, ses spécificités, ses spécialités suivies, et l'activité professionnelle au sein de l'ensemble des professions du Bâtiment et des Travaux Publics.

Une troisième enquête, faisant l'objet du présent rapport, a été réalisée auprès des diplômés des promotions 1998 à 2001, selon un schéma très voisin de la première.

Deux buts principaux ont été poursuivis :

- Prendre connaissance du devenir de ces promotions selon un schéma d'investigation et des objectifs voisins de ceux de la première enquête.
- Mettre en perspective l'ensemble des données acquise dans ces trois enquêtes afin d'avoir une vue globale des évolutions sur les dix ans de la période 1992 à 2001.

Ces différentes enquêtes ont concerné plus de 15 000 diplômés, des années 1992 à 2001, pour l'ensemble des départements génie civil de métropole ou d'Outre mer. Les différentes consultations ont permis de recueillir les avis de 5 847 personnes, sachant que 373 d'entre elles (promotions 1992-1997) ont répondu à la première et à la deuxième enquête.

Les traitements informatiques de ces différentes consultations ont permis l'acquisition d'une multitude de résultats qui sont exposés dans le détail dans ce rapport, mais aussi dans les deux précédents (mai 1999 et janvier 2002) qui ont concerné les précédentes enquêtes.

On peut ainsi dégager quelques données générales particulièrement significatives, mais aussi mettre en évidence quelques corrélations entre paramètres qui présentent un intérêt particulier. Ont été particulièrement étudiés :

- Le lien entre spécialité du DUT et activité professionnelle exercée.
- La progression lente et régulière des poursuites d'études au cours du temps.
- La prime donnée par les poursuites d'études sur la carrière professionnelle.



- La cohérence entre niveau de sortie du DUT et niveau des poursuites d'études.
- La performance et la pertinence particulières des formations en un an après le DUT.
- Une population féminine bien intégrée dans ses études et dans les entreprises, même si quelques écarts mineurs existent avec le parcours de la population masculine.

## 8-2 Données générales principales issues de l'enquête sur les promotions 1998\_2001

- ⇒ Le DUT Génie civil a accueilli 11.8% de filles pour la période 1998-2001, et en moyenne 12% sur les dix années étudiées.
- ⇒ L'apprentissage concerne 3.6% de la population totale préparant le DUT. Lors des poursuites d'études, les contrats d'apprentissage et de qualification représentent, respectivement, 10% et 12% de la population de ceux qui continuent leurs études.
- ⇒ Le DUT attire 81% de bacs S et 15.3% de bacs STI Génie civil.
- ⇒ En dix ans, de 1992 à 2001, le taux de poursuites d'études est passé de 62% à 70%.
- ⇒ Les poursuites d'études se répartissent principalement selon les proportions suivantes : 26% en DUT+1 et en licences professionnelles, 20% en IUP et 24% en école d'ingénieur. L'ensemble des poursuites d'études se fait à 97% dans le secteur du génie civil. On trouve ensuite, essentiellement, les formations tertiaires qui attirent principalement les garçons ainsi qu'un poids significatif de formations fortement liées au métier exercé (formations de conducteurs de travaux de Toulouse par exemple).
- ⇒ En cas de reprises d'études (actuellement seulement 3.2% sont dans ce cas mais 26% se disent intéressés) la formule souhaitée principalement est celle du C.I.F. ou de la formation sur le temps de travail. Le but principal recherché concerne la mise à jour ou l'extension des connaissances (gestion, organisation, management, démarche commerciale, NTIC), mais aussi la promotion professionnelle.
- ⇒ Le premier emploi est obtenu en moins de trois mois pour 93% des DUT. Ils étaient 73% dans le même cas de figure, lors de la première enquête. Après une poursuite d'études, tous les diplômés ont un travail en moins de trois mois.
- ⇒ La première expérience professionnelle a été dans 21% des cas une mission d'intérim. Il s'agit essentiellement de « jobs » faisant suite à un stage, soit au titre du DUT soit en cours de poursuites d'études. On trouve également un nombre important de CDD réalisés dans ce même contexte.
- ⇒ Dès stabilisation dans leur emploi, les trois quarts des contrats sont des CDI
- ⇒ Les personnes occupant un emploi se trouvent à 75% dans le secteur privé et à 16% dans la fonction publique.
- ⇒ L'emploi se fait massivement dans le secteur du BTP ainsi que dans la sphère des métiers qui y sont étroitement associés. Il n'y a que 2% d'évasion en dehors de cet ensemble.

### 8-3 Adéquation entre spécialités du DUT et secteur d'activité professionnelle.

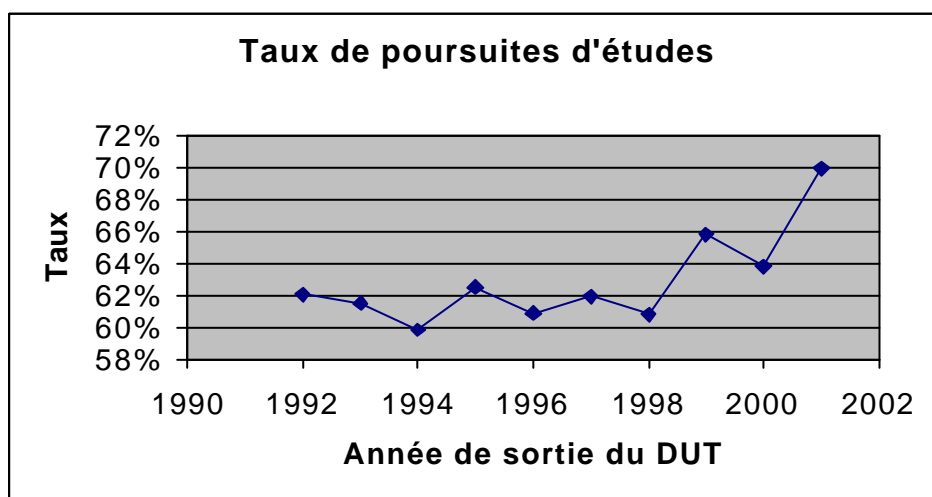
- **Activité principale de l'entreprise et activité professionnelle exercée, en relation avec l'option suivie pour le DUT**

Répartition des diplômés selon l'option suivie du DUT	Option Bâtiment	Option TPA	Option GCEB	
	48,4%	41,8%	9,9%	
Répartition selon l'activité principale de l'entreprise d'accueil	Entreprises de Bâtiment	Entreprises de Travaux publics	Entreprises de Génie climatique	Autres entreprises
	44,6%	39,4%	6,8%	9,3%
Répartition selon les activités réellement exercées	Activité de type Bâtiment	Activité de type Travaux publics	Activité de type Génie climatique	Autres types d'activité
	40,3%	45,9%	8,2%	5,6%

On retiendra, essentiellement, qu'il y a une bonne concordance entre la ventilation des options pratiquées, l'activité économique de l'entreprise et la nature des métiers pratiqués. Cette constatation se trouve être en parfaite continuité avec les résultats donnés par la première enquête.

Certes, une fraction non négligeable des étudiants des options Bâtiment et TPA vont, respectivement, dans des entreprises de Travaux publics ou de Bâtiment. De même, nombreux sont les diplômés de l'option GCEB qui vont dans des entreprises de Bâtiment (et très peu en Travaux publics). Toutefois, globalement, les distorsions ne sont pas considérables et la corrélation entre option suivie et activité exercée garde une harmonie certaine.

### 8-4 Une progression des poursuites d'études au cours du temps



On constate, sur dix ans, une progression significative des poursuites d'études.

Pour la période 1992 à 1997, qui comparativement à la période 1998-2001, a été caractérisé par une moins bonne activité de la profession du BTP, on constate une certaine stabilité du taux de poursuites d'études autour de 60 à 62%.

Ensuite, pour la période 1997 à 2001, il y a une progression significative de ce taux. Il ne faut donc pas penser que les poursuites d'études seraient en partie un refuge face aux difficultés de l'emploi. En effet pendant cette période, on a pu constater un chômage très faible (de l'ordre de 2%), ceci correspondant à une très forte activité économique du secteur du BTP.

Il y aurait lieu de s'interroger sur la façon dont les étudiants ont intégré le passage à terme vers le schéma Licence, Mastère, Doctorat. La progression du taux de poursuites d'études des deux dernières années pourraient bien correspondre à un souhait des étudiants de se positionner au minimum au niveau du grade de licence.

Il y a donc une progression significative des poursuites d'études avec une attractivité stable des formations de type DUT+1 ou licence professionnelle. La licence professionnelle prend peu à peu sa place dans le paysage du cursus L.M.D. au détriment des DUT+1 qui sont en diminution. Ceci est logique, dans la mesure où certaines licences professionnelles ont tout simplement remplacé des DUT+1 existants.

Dans le même temps, il y a progression des poursuites en IUP mais aussi en écoles d'ingénieur. Ceci correspond à un potentiel d'accueil en progression dans ces différentes filières.

Les diplômés des bacs S et STI Génie civil s'intègrent bien dans la formation du DUT Génie civil. Au niveau des poursuites d'études, on observe quelques distorsions dans les proportions respectives de ces populations selon le cursus choisi :

TYPBAC/ ETUD	DUT+1	Licence classique	Licence professionnelle	Maîtrise classique ou MST	IUP seul	IUP suivi d'un DESS	Ecole ingénieurs	TOTAL
Bac S	79,8%	89,7%	78,1%	94,5%	80,0%	89,2%	90,5%	85,1%
Bac STI génie civil	17,0%	6,9%	16,2%	5,5%	17,9%	8,4%	8,4%	12,0%

Sachant qu'à l'origine, il y a 80.9% de bacs S et 15.3% de bacs STI Génie civil on constate que globalement, il y a un peu plus de poursuites d'études pour les DUT ayant un bac S et que ceux-ci sont plus présents dans les écoles d'ingénieur et les DESS. Ensuite, tout est affaire du rang de sortie du DUT, les écoles d'ingénieur étant plus le domaine des 15 à 20% du haut de la promotion alors que les DUT+1 et les licences professionnelles sont plus le lot des élèves moyens.

### 8-5 Les poursuites d'études : une prime pour la carrière professionnelle

Les poursuites d'études se font de manière massive dans la sphère du génie civil et dans les domaines qui lui sont liés, écoles d'architecture par exemple. Il existe une part significative de diversifications et d'acquisition de double compétence dans le tertiaire (DUT tertiaire et écoles de commerce) pour 3.2% des poursuites d'études, ou en double compétence à l'international avec 5.2% des poursuites d'études qui sont réalisées à l'étranger.

Pour la période étudiée, et compte tenu de la très forte activité du secteur du BTP, il y a un peu de différences entre des parcours avec et sans poursuites d'études pour ce qui concerne le temps d'accès au premier emploi, de même que pour la durée du chômage qui est très faible au cours de cette période. De la même façon, et pour les mêmes raisons, il y a un peu de différences sur la nature des contrats de travail en CDD, Intérim ou CDI.

La différence est par contre significative au niveau du statut à l'entrée dans l'entreprise.

A l'embauche, le statut cadre est acquis de manière majoritaire pour les diplômés des écoles d'ingénieur et de manière moins prononcée pour les diplômés des IUP. Le statut d'embauche est pratiquement toujours ETAM pour les DUT+1 et les licences professionnelles. Par ailleurs, si la confirmation dans le statut cadre est rapide pour les ingénieurs et IUP, elle est significative pour les DUT+1.

Globalement, du fait du statut acquis par les poursuites d'études et du fait de la promotion en cours de carrière, on arrive en 10 ans à une proportion équivalente de cadres et d'ETAM dans les entreprises du secteur privé du BTP.

Les professions du BTP demeurent, dans le paysage français, un secteur d'activité où l'ascenseur social fonctionne.

### **8-6 Une population féminine bien intégrée dans ses études et dans les entreprises, même si quelques écarts mineurs existent avec le parcours de la population masculine**

Les professions du BTP ont souvent une image très masculine du fait de la dureté de la vie de chantier et de la nature des travaux qui y sont réalisés.

Globalement, même si il n'y a que 12% de filles dans la filière génie civil du DUT, on constate que leur place est particulièrement pertinente, qu'elles sont parfaitement intégrées dans leur cursus universitaire comme dans leur parcours professionnel.

Le taux de poursuites d'études est légèrement supérieur chez les femmes, et leur réussite académique n'a rien à envier à celle des hommes. Leur entrée sur le marché du travail se fait de manière très performante avec un très léger décalage défavorable aux femmes pour la durée des CDD compris entre trois et douze mois et, dans le cas de l'intérim, pour toutes les durées inférieures à un an. Les différences ne sont pas significatives pour ce qui concerne le taux de chômage, celui-ci étant globalement de 2% pour la période couverte par l'enquête.

Les femmes sont plus présentes que les hommes dans la fonction publique et elles sont également plus nombreuses dans l'industrie du bâtiment ainsi que dans les bureaux d'études et de contrôle, la maîtrise d'œuvre ou la maîtrise d'ouvrage tandis que les hommes sont majoritaires dans les activités de chantier ainsi que dans les activités commerciales.

Si en moyenne, les rémunérations hommes femmes sont en général très voisines, les femmes atteignent rarement les plus élevées, d'autant que l'on trouve celles-ci dans le secteur commercial où elles sont fort peu représentées. Par contre, on trouvera quelques cas de rémunérations faibles, en particulier chez les femmes.

On peut globalement considérer que les femmes réussissent, pratiquement à égalité avec les hommes, dans leurs parcours universitaire comme professionnels. La différence sera essentiellement perçue dans les types de métiers pratiqués, le chantier et la fonction commerciale étant plutôt masculins, les emplois d'ingénierie, de contrôle, de maîtrise d'œuvre et maîtrise d'ouvrage etc... étant plus le domaine de femmes.

### **8-7 Et l'avenir ?**

L'ensemble des résultats acquis au cours de ces enquêtes menées sur dix ans montrent de manière forte que le DUT est conforme à sa réputation de formation adaptée aux besoins des entreprises. Les parcours universitaires comme professionnels restent cohérents et on observe une très grande fidélité dans le choix initial du Génie Civil pour l'étudiant entrant en DUT spécialité Génie Civil.

On peut s'interroger sur un poids toujours plus grand des poursuites d'études mais on peut se réjouir que, globalement, une très grande majorité des personnes intègrent les professions du BTP classiques ainsi que la sphère de toutes les professions qui lui sont liées.

Finalement, le système de formation et d'emplois occupés, fonctionne avec un très bon rendement et une très grande cohérence dans les choix initiaux en rapport avec les parcours réalisés.

Et l'avenir ?

L'arrivée du schéma Licence Mastère Doctorat est probablement en cours d'intégration dans les esprits. Le DUT a fait largement ses preuves et il continuera d'exister dans les prochaines années. Pour autant les étudiants, comme leurs familles, pousseront probablement à encore plus de poursuites d'études, le niveau Bac+3 devenant un niveau d'études supérieures minimum à assurer.

L'avenir nous le dira.

**ANNEXE 1 : Codification abrégée des champs d'exploration**

1	IUTLIEU	Dans quel département Génie Civil avez-vous effectué votre formation ?
2	AGE	Quel âge avez-vous ?
3	SEXE	Sexe
4	SERVICNAT	Votre situation au regard du Service National
5	ANNEEDUT	Année d'obtention de votre diplôme de DUT Génie Civil :
6	OPTIONDUT	Option suivie pour votre DUT :
7	APPRENTIS	Avez-vous réalisé votre DUT par la voie de l'apprentissage ?
8	TYPBAC	A l'entrée à l'IUT, vous aviez :
9	TYPABAC_AUTRE	Si 'Autre diplôme', précisez
10	CLASSEMENTDUT	En prenant votre classement à la sortie du DUT, étiez-vous classé :
11	APRESDUT	Après l'obtention du DUT
12	ETUDGC	Les études suivies après le DUT
13	ETUDGC	Quel type de formation avez-vous suivi après le DUT ?
14	ETUD_AUTRE	Si 'Autres formations', précisez
15	ETUDREGIM	Votre formation après le DUT s'effectue ou s'est effectuée dans le cadre
16	ETUDREGIM_AUTRE	Si 'autre', précisez :
17	ETUDFIN	Avez-vous aujourd'hui terminé ces études ?
18	ETUDDIP	Avez-vous obtenu le diplôme sanctionnant ces études ?
19	DIPLÔME	Indiquez le diplôme le plus élevé que vous avez obtenu (précisez le titre et la spécialité)
20	REPETUD	Vous avez déjà travaillé... Avez-vous engagé ou prévu un complément de formation?
21	REPETUDTYP	Si oui, sous quelle forme ?
22	REPETUDTYP_AUTRE	Si 'autre forme', précisez
23	REPETUDBUT	Quels sont les buts de cette formation complémentaire ?
24	REPETUDBUT_AUTRE	Si 'autre', précisez :
25	ETUDDOMAINE	Dans quels domaines souhaitez-vous compléter vos connaissances ?
26	ETUDDOMAINE_AUTRE	Si 'autre domaine', précisez
27	NBREEMPLOI	Depuis l'obtention de votre DUT, combien d'emplois avez-vous occupé ?
28	DURCHOM	En dehors de la période de recherche du premier emploi, indiquez la durée totale de chômage que vous avez connue
29	CHOMINSERTION	Quelle a été la durée de recherche de votre premier emploi?
30	PREMCONTRAT	Votre premier contrat de travail a été
31	PREMCONTRAT_AUTRE	Si 'Autre contrat', précisez
32	DUREECDD	Si votre premier contrat de travail est un CDD, précisez sa durée :
33	DUREEINTERIM	Si vous avez travaillé en intérim, quelle a été la durée totale de vos missions?
34	SITUACT	Quelle est votre situation actuelle ?
35	SITUACT_AUTRE	Si 'autre situation', précisez
36	TYPEEMPLOI	Dans l'emploi que vous occupez actuellement (ou dans le dernier emploi occupé), quelle est la nature de votre contrat de travail ?
37	TYPEEMPLOI_AUTRE	Si 'autre', précisez :
38	EMPLOYEUR	Vous travaillez (ou avez dernièrement travaillé)
39	EMPLOYEUR_AUTRE	Si 'autre', précisez :
40	TAILETAB	Quelle est la taille de l'établissement où vous travaillez (ou avez travaillé)?
41	GEOETAB	Cet établissement se situe géographiquement
42	ACTENTR	Vous travaillez dans une entreprise dont l'activité concerne
43	ACTENTR_AUTRE	Si 'autre secteur', précisez
44	JURENTR	Statut juridique de l'entreprise dans laquelle vous travaillez

45	JURENTR_AUTRE	Si 'autre', précisez :
46	NAFTAB	Code APE ou NAF de l'établissement dans lequel se situe votre emploi (secteur privé)
47	CATPROF	Quel est (ou était) votre statut professionnel ?
48	CATPROF_AUTRE	Si 'autre', précisez :
49	DURCADRE	Depuis quand êtes-vous (étiez-vous) cadre du secteur privé ?
50	DURETAM	Depuis quand êtes-vous (étiez-vous) ETAM du secteur privé?
51	ACTIVENTR	Pouvez-vous préciser les domaines professionnels dans lesquels vous intervenez ?
52	ACTIVENTR_AUTRE	Si 'autre', précisez :
53	QUALIF	Qualification de votre emploi actuel
54	QUALIF_AUTRE	Si 'autre', précisez :
55	REMUNET	Quelle est (en moyenne) votre rémunération NETTE MENSUELLE, primes comprises
56	SUIVI	Acceptez-vous d'être enquêté d'ici trois ans sur la suite de votre parcours professionnel et de formation ?
57	RETOURS	Désirez-vous recevoir une synthèse des résultats de cette enquête ?
58	LIBREXPRI	Faites-nous part de vos observations personnelles, de vos critiques, de vos propositions d'amélioration de la formation

ANNEXE 2 : Texte de l'enquête soumise aux diplômés 1998-2001









**TABLE DES MATIERES**

PRESENTATION GENERALE DE LA DEMARCHE	4
1- LA DEMARCHE ENTREPRISE ET LES ACTIONS DEJA REALISEES	4
2- L'ENQUETE REALISEE AUPRES DES PROMOTIONS 1998 – 2001. ELEMENTS RECUEILLIS EN 2002	6
3- REALISATION DE CE TRAVAIL	7
METHODOLOGIE ET STRUCTURE DU TRAITEMENT	8
PREMIERE PARTIE Données générales concernant l'échantillon (tris à plat)	9
1- IUT DE RATTACHEMENT	9
1-1 IUT de rattachement	9
1-2 Age	10
1-3 Sexe	10
2- LE CURSUS A L'IUT	11
2-1 Année d'obtention du DUT	11
2-2 Option suivie pour le DUT	11
2-3 Le bac d'origine	12
2-4 Le classement à la sortie du DUT	12
2-5 Poursuites d'études	13
3- LA CARRIERE PROFESSIONNELLE	15
3-1 Nombre d'emplois occupés	15
3-2 Le premier contrat de travail	17
4- L'ACTIVITE PROFESSIONNELLE ACTUELLE	19
4-1 Emploi actuel	19
4-2 L'entreprise d'accueil	20
4-3 Le secteur d'activité	20
4-4 Le statut de l'emploi	20
4-5 Qualification de l'emploi	21
4-6 Domaines d'activité dans l'entreprise	22
DEUXIEME PARTIE Analyses croisées et recherche de tendances	
1 TYPOLOGIE DES PARCOURS EN RELATION AVEC LE DEPARTEMENT D'ORIGINE	24
1-1 La population féminine	24
1-2 Option suivie pour le DUT et poids de l'apprentissage en cycle initial	26
1-3 Les poursuites d'études après le DUT	27
1-4 Le premier emploi occupé en relation avec l'IUT d'origine	30
1-5 L'emploi actuel en relation avec l'IUT d'origine.	33
2- LE PARCOURS DES POPULATIONS FEMININES ET MASCULINES A L'ISSUE DE LEUR DUT GENIE CIVIL	36
2-1 Paramètres concernant l'IUT de rattachement et le cursus de formation initiale	36
2-2 Paramètres concernant l'entrée dans la vie professionnelle	40
2-3 Situation professionnelle hommes femmes au moment de l'enquête (juin à décembre 2002)	42
2-4 Synthèse sur la différenciation hommes femmes	47
3- EVOLUTION DES SITUATIONS EN RELATION AVEC L'ANNEE D'OBTENTION DU DUT	48
3-1 Année DUT / option DUT	48
3-2 Année DUT / Poursuites d'études	50

3-3 Année DUT / Niveau des poursuites d'études et poids de l'apprentissage	52
3-4 Année DUT / Nombre d'emplois et premier contrat de travail	54
3-5 Année DUT / Situation professionnelle actuelle	57
3-6 Année DUT / Statut professionnel dans l'entreprise et rémunération	60
3-7 Année DUT / Rémunération	63
3-8 Synthèse concernant les paramètres en liaison avec l'année du DUT	64
4- CURSUS UNIVERSITAIRE ET PARCOURS PROFESSIONNEL EN RELATION AVEC L'OPTION SUIVIE POUR LE DUT	65
4-1 Option DUT / Poursuites d'études	65
4-2 Option DUT / Insertion sur le marché du travail	68
4-3 Option DUT / Premier contrat de travail	70
4-4 Option DUT et contrat de travail actuel	72
4-5 L'activité principale de l'entreprise d'accueil	73
4-6 Synthèse relative à l'influence de l'option suivie pour le DUT	79
5- LES POURSUITES D'ETUDES : CURSUS UNIVERSITAIRE ET CARRIERE PROFESSIONNELLE	80
5-1 Typologie des personnes interrogées en relation avec les poursuites d'études.	80
5-2 Le parcours professionnel en relation avec les poursuites d'études.	84
5-3 Les éléments issus des enquêtes précédentes : <i>Analyse des cohortes 1992-1997 et Suivi des cohortes 1992-1997. Situation en 2001</i>	91
6- ANALYSES CROISEES AUTOUR DE LA TYPOLOGIE DE L'EMPLOI	94
6-1 Type d'emploi occupé actuellement et cursus universitaire	94
6-2 Typologie de l'emploi et entreprise d'accueil	96
7- LES REMUNERATIONS	99
7-1 L'option suivi pour le DUT	100
7-2 Les salaires des populations masculines et féminines	101
7-3 Le niveau des poursuites d'études	102
7-4 Le nombre d'entreprises d'accueil	104
7-5 La rémunération en relation avec la situation actuelle	105
7-6 La rémunération et la structure générale de l'entreprise	106
7-7 La rémunération et la taille de l'entreprise	108
7-8 La rémunération et la localisation géographique	109
7-9 La rémunération et le secteur d'activité	110
7-10 La rémunération et le statut professionnel	111
8- SYNTHESE GENERALE	112
ANNEXE 1 : Codification abrégée des champs d'exploration	117
ANNEXE 2 : Texte de l'enquête soumise aux diplômés 1998-2001	119